

562-86

PRÉFECTURE
du Rhône.

Lyon, le 20 mars

184

CABINET.

Citoyens,

J'ai reçu la lettre que
vous m'avez adressée le vingt
mars 1848, relativement à
l'ouverture des chantiers de
France.

Le cordel et provision,
Emm. Arago

Emmanuel Arago

Emmanuel Arago (François Victor Emmanuel Arago), né à Paris le 6 août 1812 et mort à Paris le 26 novembre 1896, est un homme politique français, fils de François Arago.

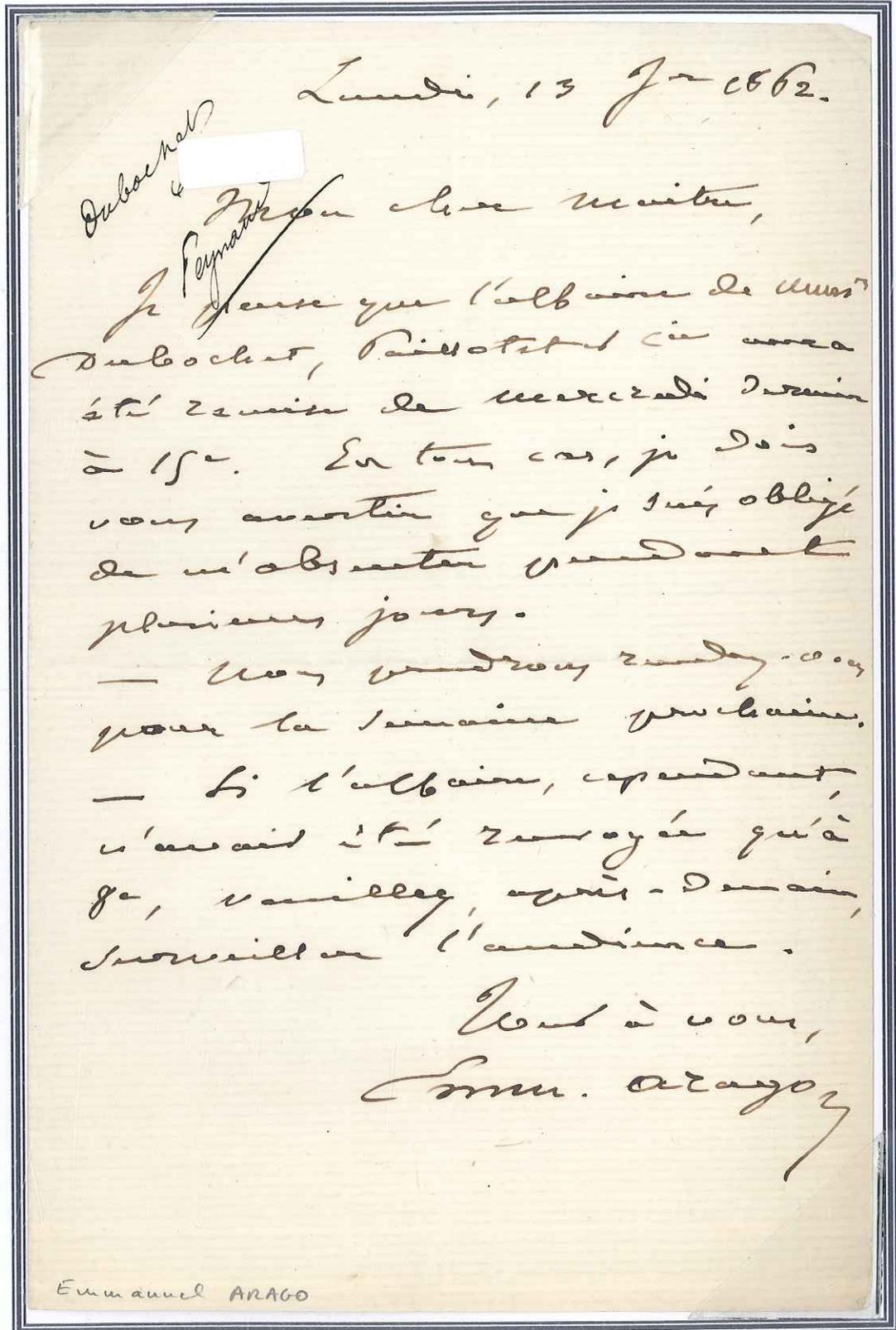
Biographie

Ardent républicain comme son père et ses oncles, Emmanuel Arago est nommé Commissaire du Gouvernement provisoire de 1848 (préfet) à Lyon en mars 1848. Il démissionne du poste de ministre plénipotentiaire à Berlin lorsque Louis-Napoléon Bonaparte est élu à la Présidence de la République en décembre 1848. Il est député des Pyrénées-Orientales de 1848 à 1851, et siège au sein de la Commission sur l'assistance et la prévoyance publiques présidée par Thiers.

ARAGO Emmanuel

Emmanuel Arago (François Victor Emmanuel Arago), né à Paris le 6 août 1812 et mort à Paris le 26 novembre 1896, est un homme politique français, fils de François Arago.

Ardent républicain comme son père et ses oncles, Emmanuel Arago est nommé Commissaire du Gouvernement provisoire de 1848 (préfet) à Lyon en mars 1848. Il démissionne du poste de ministre plénipotentiaire à Berlin lorsque Louis-Napoléon Bonaparte est élu à la Présidence de la République en décembre 1848. Il est député des Pyrénées-Orientales de 1848 à 1851, et siège au sein de la Commission sur l'assistance et la prévoyance publiques présidée par Thiers.



Député de Paris en 1869, il assume dans le gouvernement de la Défense nationale les responsabilités de ministre de la justice, puis celle de ministre de l'intérieur. Membre de l'Assemblée législative de 1871 à 1876, sénateur des Pyrénées-Orientales de 1876 à 1896, il est aussi ambassadeur à Berne de 1880 à 1884.

Élu sénateur inamovible, il en refuse la nomination. Il obtient 27 voix sans être candidat à l'élection présidentielle du 27 juin 1894 qui verra le succès de Casimir-Perier¹.

ARAGO EmmanuelPRÉFECTURE
du Rhône.

Division.

N^o

Lyon, le 29 février 1848

407

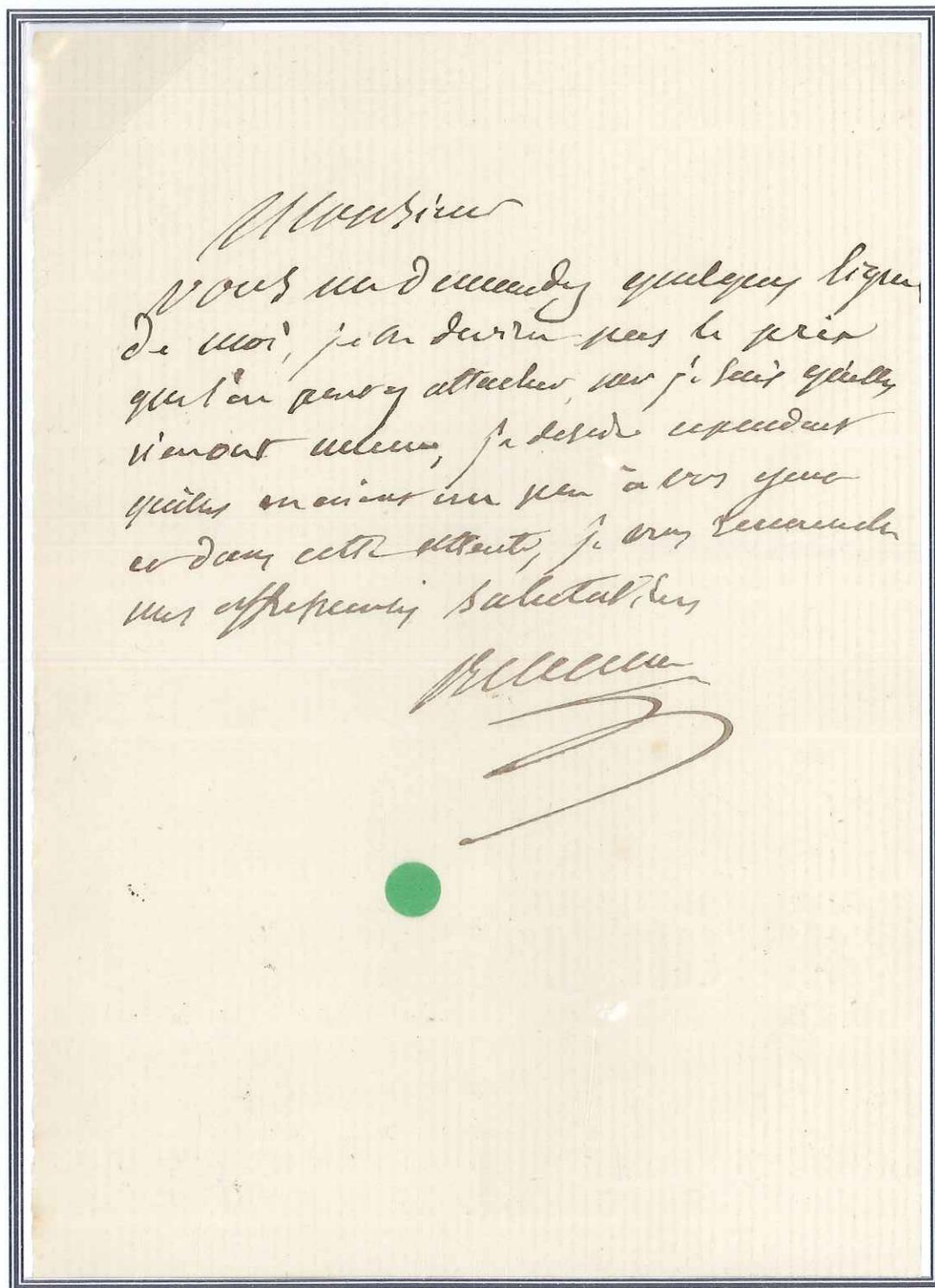
Le citoyen représentant le gouvernement de la république française, invite le citoyen Lefort maire de Lyon, à pourvoir immédiatement à la nomination de tous les commandants et officiers des gardes nationales de Lyon de la guillotièrè et des broteaux, j' lui donne à cet égard les pouvoirs les plus étendus, ces nominations seront éventuellement provisoires.

Lyon le 29 février 1848,

Le commissaire du
gouvernement provisoire

Emmanuel Arago }



ALLEMAN Augustin :

Augustin Alleman est un homme politique français né le 24 décembre 1797 à Draguignan (Var) et décédé le 28 mai 1872 à Draguignan.

Banquier, président du tribunal de commerce de Draguignan, il est député du Var de 1848 à 1849, siégeant avec les républicains modérés.

ANGLADE Hippolyte :

Il a certainement envoyé une partie
 de ses émoluments pour le voyage,
 Monsieur, c'est une bonne action
 que vous avez faite en attendant d'un
 acte de justice,
 permettez-moi de vous renouveler
 mes remerciements et de vous
 adresser mes respects, de mes
 sentiments les plus distingués

C. Anglade

Anglade Hippolyte ; (né le 10 décembre 1800 à Urs - décédé le jeudi 24 novembre [1881 à Paris], était un juge de paix, propriétaire et homme politique français.

Avocat, il s'engage très tôt dans l'opposition à la Restauration, puis à la Monarchie de Juillet. Élu une première fois député, de 1832 à 1834, il siège à l'extrême gauche. Il retrouve un siège de député de 1848 à 1851.

Opposant au Second Empire, il est battu aux élections législatives de 1863 et 1869. Il est nommé préfet de l'Ariège par le Gouvernement de la Défense nationale après le 4 septembre 1870. Conseiller Général du Canton des Cabannes.

Il est à nouveau battu aux élections législatives de 1871, mais retrouve son poste en 1877 et siège à Gauche, et vote pour l'abolition de la peine de mort. Il est élu sénateur de l'Ariège en 1880 et meurt l'année suivante. C'était l'oncle de Jules Lasbaysses, Député de l'Ariège.

Avril (Lun).

Genève le 26 Juillet 49

Mon bien cher collègue et ami, j'ai
 chargé, il y a quelques jours, mes frères de
 vous faire savoir
 sur cette terre libre
 que je suis arrivé
 l'air après trois
 Dousses pointes
 que je ne sois arrêté
 à l'abri des griffes
 voudrais bien savoir
 Roujat peut en
 mon ignorance de
 mon inquiétude
 d'un mot la faire
 il est en sûreté je
 par d'avantage
 les nombreux réfugiés
 s'intéressent vivement
 Collègue - Nous
 représentants. Mais
 il y a une foule

Paris le 1^{er} oct 1848
 Mon cher Albert, je vous ai écrit deux fois
 sans recevoir encore deux lignes de vous. Je vous
 pardonnerais bien si je ne savais que vos nombreuses
 occupations et voyages vous ont été impitoyables.
 Mais à présent vous avez des retours à l'épave
 que vous avez fait espérer que pendant quelques semaines
 vous pourriez trouver un moment pour
 causer un peu avec les camarades parisiens.
 J'aurais bien besoin, dans la circonstance, de
 voir vos trousseaux, de connaître votre manière
 de voir sur les conditions que le parti devra tenir
 au procès de Marius pour lequel que Pyralis, sans
 rattaché, Girard, et autres sont arrivés à un certain
 point de constitution dans le cas où les choses
 entraient se rendrait solidaire des autres. Mais je
 n'ai pas le temps de vous en parler à l'heure il y a
 plus de trois semaines. Puisse votre, le cardinal, le
 Pire et mes autres collègues dont je ne puis parler
 plus le voir pour sur signifier qu'ils étaient d'un

Am. Justitum
 Représentant de l'Orne à la
 Cour de Cassation et à la Législature
 Exilé pendant l'Empire
 Mort le 6 novembre
 le 11 mars 1878, à l'âge de 72 ans
 enterré de l'estomac de tous.

Q

Arnaud (Henri).

Représentant du peuple

(Var)

Permettez moi, M^r Le Ministre,
d'attester que M^r Pierrague,
mon compatriote, est digne
de votre intérêt

H. Arnaud

représentant du Peuple - Var -

Benoist d'azy

Représentant du peuple - 1848 - 1851

Je connais personnellement M. Tobellon depuis longues années
Je puis avec confiance attester à tout corps qui m'en sera
adressé pouvoir attester que M. Tobellon aura toutes les qualités
nécessaires pour bien remplir la mission qui est sollicitée

30 Mars 1851

Benoist d'azy

BABAUD-LARIBIERE Léonide :

Léonide Babaud-Laribière (5 avril 1819, Confolens - 25 avril 1873, Perpignan), est un homme politique et franc-maçon français. Après avoir suivi son droit à Poitiers, il s'inscrit au barreau de Limoges en 1840 et collabora à des journaux républicains. Suite à la part qu'il prit à la campagne des banquets en 1848, le gouvernement provisoire le nomma commissaire de la république dans le département de la Charente.

Il fut élu représentant du peuple par le département de la Charente le 23 avril 1848, siégea à gauche et prit une part active aux travaux de l'Assemblée constituante, où il fit partie du comité de l'intérieur.

Le 14 mai, la veille de la manifestation sur les affaires de Pologne et d'Italie, à la réunion des députés républicains qui se tint dans la bibliothèque du Conseil d'État, Baraud-laribière fut le seul qui se prononça contre la guerre, en objectant qu'une guerre européenne pourrait entraîner la perte de la République.

Paris 20 juillet 48
Le 26/7

C'est encore moi, mon cher Dutois et toujours pour mon excellent ami Frichon. Il n'a point été interrogé; il n'a pu produire ses papiers, il n'est point inculpé comme ses co-accusés de complot communiste, mais d'un délit particulier et spécial; — communiquer donc je vous prie, les pièces à M^r. Duplais, et qui les recueille pour présenter un mémoire à la chambre des mises en accusation.

A vous de cœur,

L. Babaud-Laribière

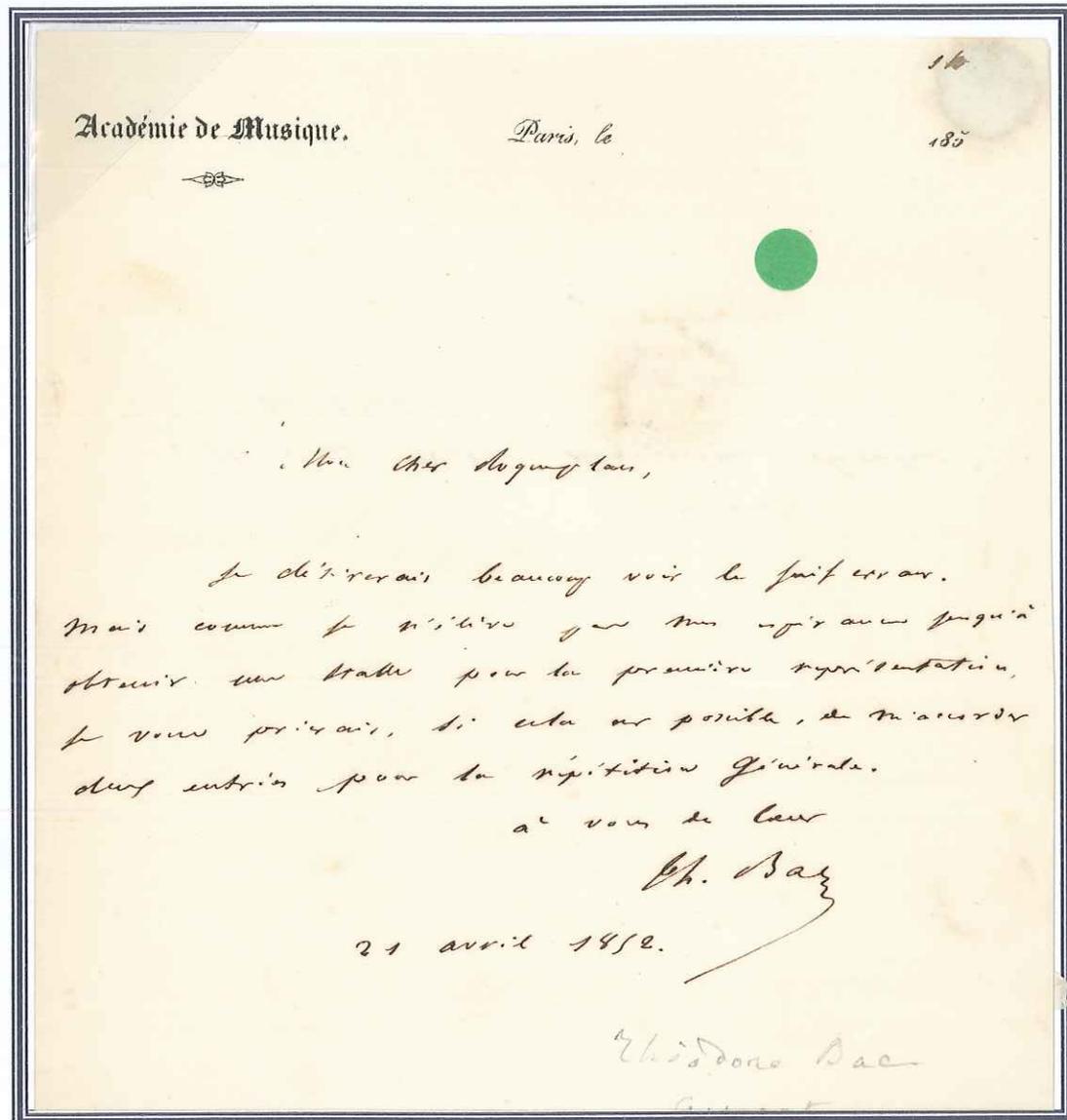
On traita alors cette politique d'antirépublicaine et de matérialiste, mais les troubles du lendemain la firent cependant adopter. La commission exécutive ayant été attaquée à la séance du 12 juin, au sujet du crédit de 100,000 fr. par mois qu'on demandait pour elle, Baraud-laribière prit sa défense, sans réussir à faire voter le projet. Il prit également la parole lors de la proposition de rétablissement du cautionnement des journaux, et soutint que la loi de 1830, qui exigeait de chaque journal un cautionnement de 24,000 fr. et qu'on voulait faire revivre, avait été abrogée par la loi de 1835; le général Cavaignac lui répondit que la loi de 1835 avait été abrogée par la Révolution de février 1848, et que celle de 1830 restait par conséquent en vigueur. Malgré la faiblesse de cette argumentation, l'Assemblée rétablit le cautionnement¹.

Durant le second Empire, il se livra à des travaux historiques et fut élu Grand-maître du Grand Orient de France.

Le gouvernement de la Défense nationale le nomma préfet de la Charente suite au 4 septembre 1870. Il occupa par la suite la fonction de préfet des Pyrénées-Orientales de 1872 à 1873.

BAC Théodore :

Théodore Bac, né à Limoges, en Haute-Vienne, le 17 mars 1809, mort à Paris en 30 mai 1865 est un avocat et homme politique français, et il a représenté la Haute-Vienne sous la Seconde République, élu à l'Assemblée constituante de 1848, et à l'Assemblée législative de 1849.

**Les actions de l'homme politique**

Théodore Bac a joué un rôle politique dans les événements qui se sont déroulés de 1848 à 1852.

Dès le début des années 1830, il a été membre de l'église saint-simonienne de Limoges qui a été fondée en avril 1831 ; là se sont retrouvés de jeunes bourgeois libéraux et républicains, comme Denis Dussoubs, né en 1818 à Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne), ou Michel Chevalier, né en 1806 à Limoges.

Le 25 juillet 1833, lors d'une manifestation organisée par les saint-simoniens contre la venue, à Limoges, d'un nouveau préfet, Scipion Mourgue, légitimiste et autoritaire, Théodore Bac a été arrêté avant d'être jugé à Poitiers.

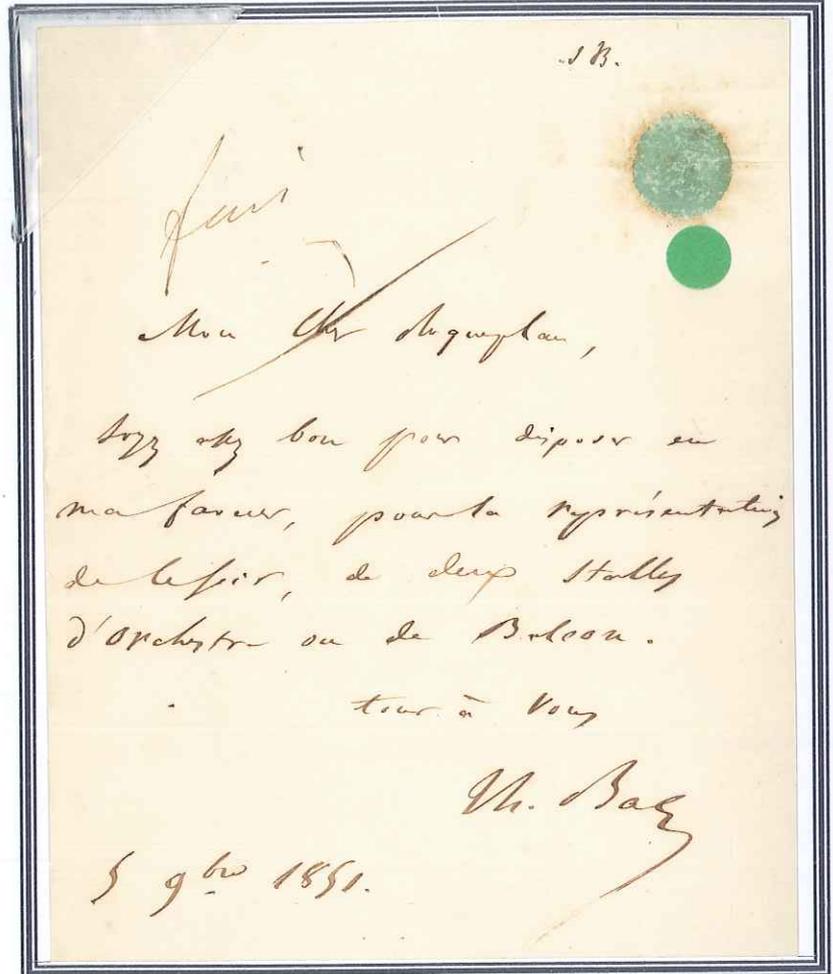
Les tenants du Saint-simonisme sont attirés par la communauté socialiste qui s'est constituée, à partir de 1845, autour de Pierre Leroux, à Boussac, en Creuse ; on voit les jeunes bourgeois libéraux de Limoges venir « en pèlerinage » à Boussac : Théodore Bac ; Denis Dussoubs et Marcelin Dussoubs ; François Villegoueix ; Albert Talandier.

La République de 1848, dont il a salué l'avènement, l'a nommé commissaire du gouvernement provisoire dans la Haute-Vienne ; il a également été membre de la Société populaire de Limoges, créée le 26 février 1848 ; les électeurs de la Haute-Vienne l'ont envoyé, le 23 avril 1848, à l'Assemblée constituante, le 3^e sur 8, par 38 778 voix sur 61 130 votants et 82 272 inscrits ; il a pris place à la Montagne, et tous ses votes ont été en accord avec ceux de ses collègues de l'extrême-gauche ; ainsi il s'est prononcé, le 18 septembre, pour l'abolition de la peine de mort, le 2 novembre, pour le droit au travail.

BAC Théodore :



Théodore Bac, né à Limoges, en Haute-Vienne, le 17 mars 1809, mort à Paris en 30 mai 1865 est un avocat et homme politique français, et il a représenté la Haute-Vienne sous la Seconde République, élu à l'Assemblée constituante de 1848, et à l'Assemblée législative de 1849.



Dès le lendemain des élections du mois d'avril 1848, des désordres ont eu lieu à Limoges, et, pendant près d'un mois, la ville a été dans la situation d'une sorte de république autonome d'où les organes habituels d'administration et de maintien de l'ordre s'étaient retirés ; dans cette période, Théodore Bac a rempli, de fait, les fonctions de maire de la ville ; il a ainsi exercé ces fonctions municipales de maire de Limoges d'avril 1848 à novembre 1848.

Le 13 mai 1849, il a été réélu par ses concitoyens de la Haute-Vienne à l'Assemblée législative, le 2^e de la liste, avec 36 609 suffrages sur 57 464 votants et 81 891 inscrits ; en même temps, les électeurs de la Seine l'ont élu leur représentant par 112 259 voix ; il a opté pour la Haute-Vienne et il a siégé, comme à la Constituante, sur les bancs de la Montagne ; toutefois, son nom n'a pas figuré au bas de l'appel aux armes lancé le 13 juin 1849 par ses collègues de l'extrême-gauche ; il s'est absenté de Paris vers cette époque, et il a plaidé, à Bordeaux, pour le représentant Lagrange, diffamé par un journal conservateur local.

Il est revenu occuper son siège ; il a voté contre les poursuites réclamées par le gouvernement contre plusieurs députés en raison de leur participation à l'affaire du 13 juin 1849 ; il est monté souvent à la tribune pour se prononcer énergiquement contre les projets et les actes de la majorité conservatrice ; d'autre part il a combattu la politique de l'Élysée.

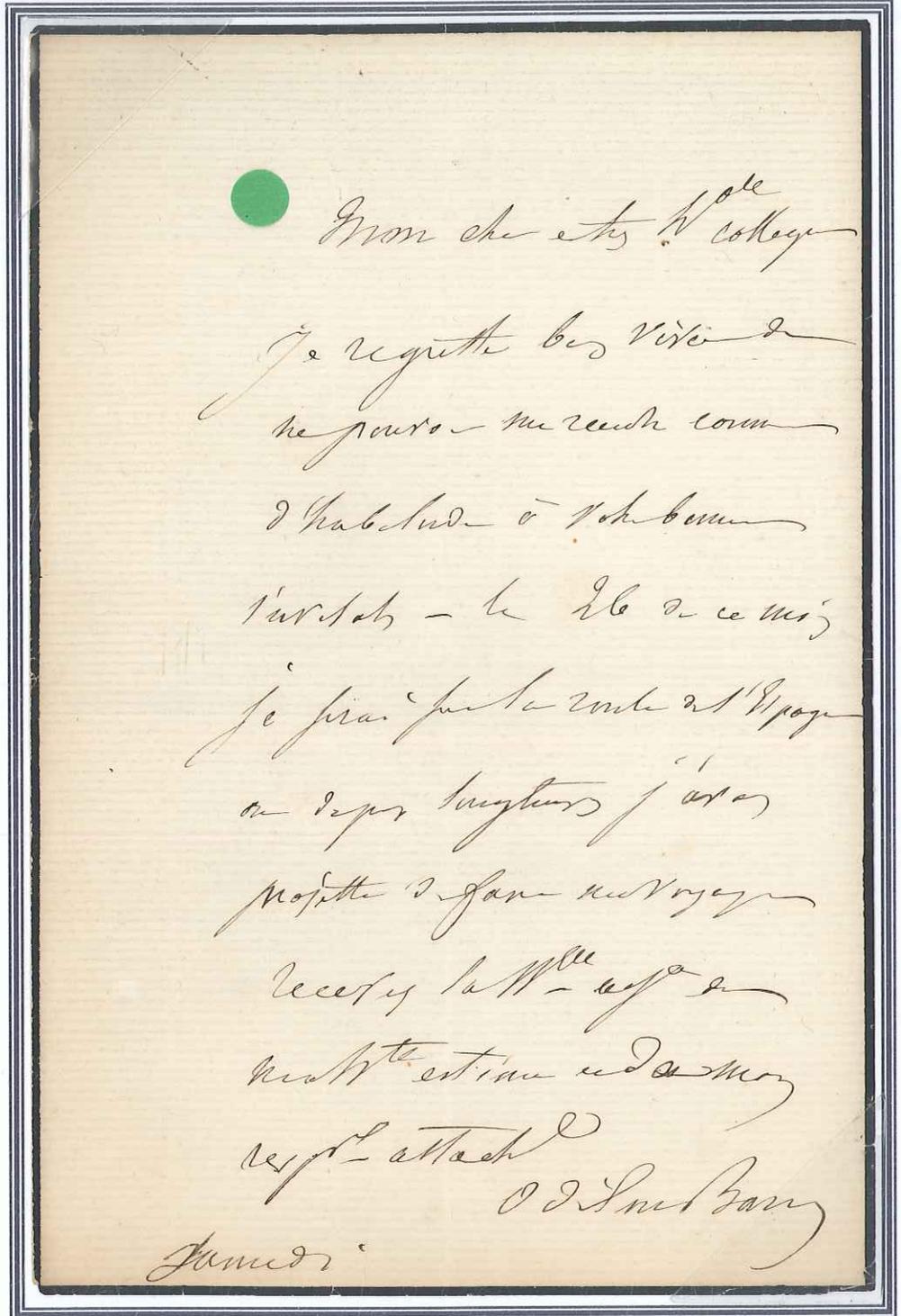
Les mandats nationaux qu'a détenus Théodore Bac à l'Assemblée Nationale sont donc les suivants :

Il a été, le 2 décembre 1851, au nombre des représentants qui se sont groupés autour de Victor Hugo pour arrêter un plan de résistance ; le triomphe du Coup d'État a rendu ce plan inutile ; en vertu du décret du 11 janvier 1852, Bac s'est vu intimer l'ordre de quitter la France, ainsi que 65 autres députés ; grâce à l'intervention du prince de la Moskowa, Edgar Ney, pour lequel il avait plaidé, et qui était une personne proche du futur Napoléon III, il n'est pas parti en exil, et il a repris sa place au barreau ; en 1863 et 1864, il a échoué aux élections en Haute-Vienne ; à la fin de sa vie, il a été malade, affligé par la mort de son fils unique⁶.

BARROT Odilon :

Hyacinthe Camille **Odilon Barrot** est un homme politique français, né à Villefort le 19 juillet 1791 et mort à Bougival le 6 août 1873.

Issu d'une famille de juristes originaire de Toulouse, fils de Jean-André Barrot (1753-1845), avocat puis magistrat qui fut membre de la Convention mais ne vota pas la mort du roi, frère de Ferdinand Barrot et Adolphe Barrot, Odilon Barrot est d'abord envoyé au Prytanée militaire alors installé à Saint-Cyr, avant d'être admis au Lycée Napoléon à Paris et de faire son droit. Il est reçu avocat et admis au barreau en 1811. Il travaille dans le cabinet d'un ami de son père, l'ancien conventionnel Jean Mailhe, avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation. Quand celui-ci est proscrit en 1814 comme régicide, il obtient les dispenses nécessaires et lui succède dans cet office.



Le mouvement populaire étant allé jusqu'à la proclamation de la République, que Barrot n'avait pas souhaitée, il s'efforce de l'entourer d'institutions conservatrices. Président du conseil général de l'Aisne et élu par ce département à l'Assemblée constituante le 23 avril 1848 (4^e sur 14 par 107 005 voix sur 130 363 votants et 154 878 inscrits), il prit cette fois place à droite.

Il est désigné par la majorité pour présider la commission d'enquête sur les événements du 15 mai et sur les journées de juin. Il prend une part active aux débats constitutionnels et essaie de faire prévaloir le bicamérisme (27 septembre 1848). Il vote pour le maintien de l'état de siège, contre l'abolition de la peine de mort, contre l'incompatibilité des fonctions, contre l'amendement Grévy, contre le droit au travail, pour la proposition Rateau, pour l'expédition de Rome, contre la suppression de l'impôt du sel et de celui des boissons.

Louis Napoléon Bonaparte qui vient de prendre ses fonctions de président de la République, le nomme chef du gouvernement et ministre de la Justice le 20 décembre 1848.

4 Janvier 1843
M. Adilon Barrot

716

~~Reçu
201
5. Janvier~~

Monsieur l'Amiral

~~18 May~~
Riphe



J'ai l'honneur de vous transmettre la demande que
M. Faïme vous adresse pour obtenir un congé en faveur de son
fils, jeune marin volontairement engagé en 1840. L'état de la
santé de M. Faïme père, donne à cette demande une
cause trop légitime et je ne puis que vous la recommander
avec instance.

Recevez, Monsieur l'Amiral, l'assurance de
ma haute considération.

Adilon Barrot
député de l'Aisne.

M. Dupont

Adilon Barrot

Paris, le 4 Janvier 1843.

BAVOUX Evariste :

former pour empêcher tout
 mouvement du nombre
 de pairs qu'elle laisse dans le
 local ordinaire sur de libération

28 Mars 1848

Evariste Bavoux

président

Presque du peuple sub II

coll

Évariste Bavoux est un homme politique français né le 5 octobre 1809 à Paris et décédé le 15 décembre 1890 à Paris.

Fils de Nicolas Bavoux, il est avocat et député de Seine-et-Marne de 1848 à 1857, siégeant au centre, puis à droite, soutenant le Second Empire. Il est conseiller d'État de 1857 à 1870. Après la chute de l'Empire, il continue à militer dans les rangs bonapartistes.

BARROT Ferdinand

Il fut élu député par le 3^e collège électoral d'Indre-et-Loire (Loches) le 9 juillet 1842 et siégea au centre-gauche. Il devint l'avocat du Trésor et obtint de grandes concessions de terrains en Algérie. Il fut réélu à Loches le 1^{er} août 1846¹ et s'occupa surtout, à la Chambre, des affaires algériennes. Aussi, quand des députés furent accordés à l'Algérie, il fut élu représentant du peuple par cette colonie le 18 juin 1848² en remplacement d'Alexandre Ledru-Rollin qui avait opté pour la Seine. Après avoir échoué aux élections générales à l'Assemblée législative du 23 mai 1849, il fut élu le 8 juillet 1849 par le département de la Seine³ dans l'élection partielle rendue nécessaire par l'option de onze représentants pour d'autres départements. Il vota généralement avec la droite : le 18 juin 1848, pour le décret contre les clubs ; le 9 août, avec la gauche, contre le rétablissement du cautionnement des journaux ; le 26 août, pour les poursuites contre Louis Blanc et Caussidière ; le 21 octobre, pour le remplacement militaire ; le 2 novembre, contre l'amendement Pyat sur le droit au travail ; le 30 novembre, pour l'expédition de Rome ; le 27 décembre, contre la suppression de l'impôt du sel ; le 22 janvier 1849, pour le renvoi des accusés du 15 mai devant la Haute Cour ; le 21 mars, pour l'interdiction des clubs ; le 11 mai, contre la demande de mise en accusation du président et de ses ministres : le 23 mai, contre l'ordre du jour sur les affaires d'Italie et de Hongrie.

Barrot (Ferdinand)

Mon cher & très honoré collègue,

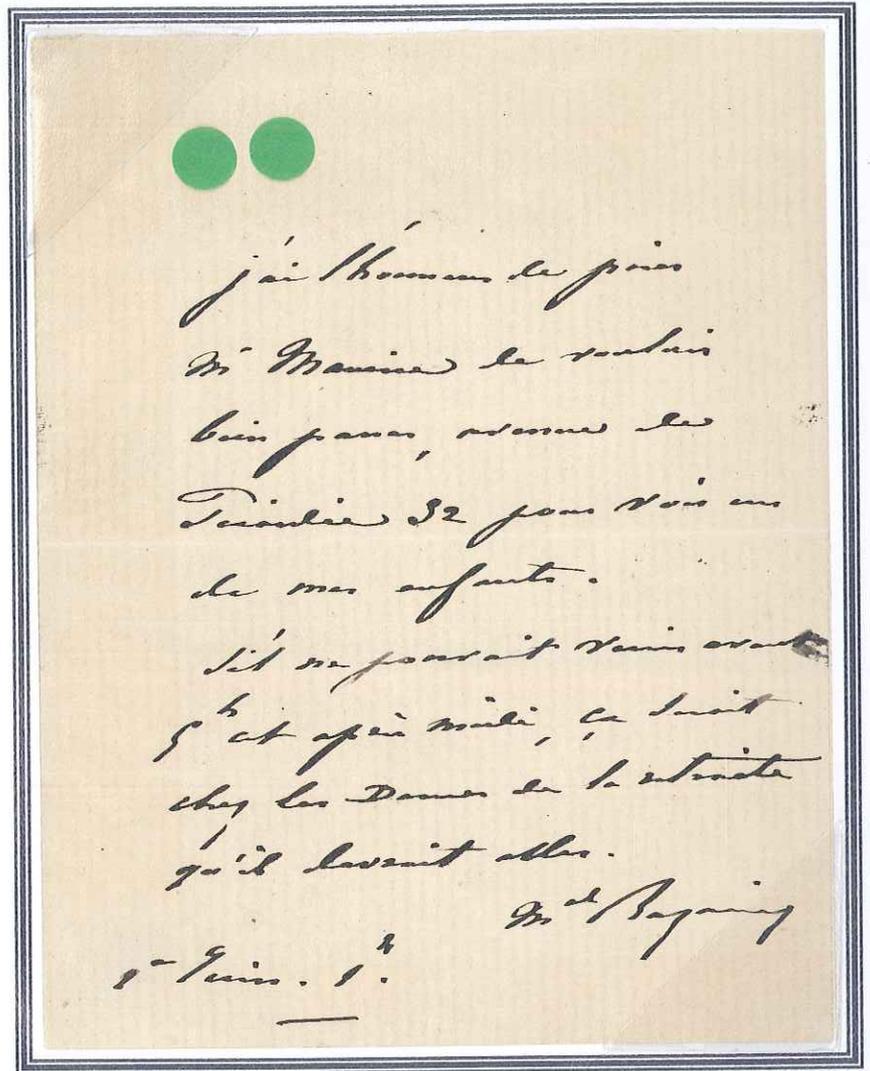
une affaire imprévue ne me permettant
pas d'arriver demain à votre
comité & très-probablement au conseil.
Veuillez-vous en occuper pour préparer
le comité no 2 & lui remettre toutes
les pièces.

Je prie le rapport d'être fait chargé
à votre prochaine séance.

Croyez, mon cher & très honoré collègue
à mes sentiments de respect et d'affection
civilement.

Ferdinand Barrot

J. P. 1869

BAZAINE : (Maréchal)

François Achille Bazaine, né à Versailles le 13 février 1811 et mort à Madrid le 23 septembre 1888, est un militaire français.

Il a servi en Algérie, en Espagne, en Crimée et au Mexique, mais il est surtout resté célèbre pour avoir failli à sa tâche de commandant en chef de l'armée du Rhin et avoir ainsi contribué à la défaite française lors de la guerre franco-prussienne de 1870. L'officier Louis Rossel est le premier à avoir dénoncé ouvertement le maréchal en essayant — en vain — de le traduire devant un tribunal militaire.

Le 12 août 1870, en pleine guerre, Bazaine est nommé commandant en chef de l'armée du Rhin qui, battue, s'efforce de se replier vers Châlons-sur-Marne pour y rejoindre des réserves et faire face aux troupes allemandes. Cependant, alors que s'offre à lui l'occasion de détruire plusieurs corps de l'armée ennemie suite à la bataille de Mars-la-Tour, le 16 août, il décide, à l'étonnement général de sa suite, de replier son armée de 180 000 hommes à Metz, se laissant ainsi couper de la France libre et donc de ses réserves. Deux jours plus tard, au soir de la bataille de Saint-Privat, le maréchal Canrobert demande désespérément et à plusieurs reprises des renforts à Bazaine, mais ne les obtient pas. Ce dernier ne juge en effet pas Saint-Privat comme une bataille importante et refuse d'engager ses troupes de réserve, pourtant nombreuses. Aucun renfort n'est envoyé aux troupes françaises qui se battent héroïquement sur le plateau et Bazaine n'apparaît même pas sur le champ de bataille.

Marie-Alphonse Bedeau

Marie-Alphonse Bedeau, général français, né le 19 août 1804 à Vertou (Loire-Inférieure), mort à Nantes le 29 octobre 1863.

Le général Bedeau entre, à l'âge de 16 ans, le 29 octobre 1820 à l'école militaire de Saint-Cyr, et en sort le 1^{er} octobre 1822, en qualité de sous-lieutenant-élève, à l'école d'application d'état-major. Il sert successivement au 8^e régiment de cuirassiers, et dans les lanciers de la Garde royale.

Le 1^{er} octobre 1828, il est promu au grade de lieutenant aide-major au 2e régiment d'artillerie à cheval, capitaine au 5^e léger le 12 juillet 1831.

Il est détaché auprès du général Ferrier, dont il devient l'aide de camp. Attaché, en cette qualité, aux généraux Gérard et Schramm, il fait, sous leurs ordres, les campagnes de Belgique de 1831 et 1832. Proposé pour la Croix pendant la campagne de Belgique, il est décoré le 16 janvier 1833.

Lorsque, en 1836, à la réorganisation de l'armée, il devient loisible aux officiers d'état-major d'entrer dans les nouveaux corps, il obtient de passer chef de bataillon à la Légion étrangère, en formation à Pau, qu'il est chargé de la mener à Alger.

Là, il ne tarde pas à se distinguer dans les combats auxquels son corps prend part.

Origine	 France
Allégeance	 Armée française
Arme	Légion étrangère
Grade	1844 : Général
Service	1820 - 1852
Conflits	conquête de l'Algérie
Commandement	Deuxième Légion étrangère 17 ^e léger



Monsieur
Colonel de Krosnowsky
au bataillon de saumur 44.
Paris
Mon cher Colonel,
Qu'illy agréer jivons
pri mes très sincères regrets
des'avoir pu vous adresser
les billets que vous m'avez
fait l'honneur de demander
pour la solance de meserubi.
Vous aurez appris que
la proclamation du président
de la république avait eu

Lieutenant-colonel au 17^e léger le 11 novembre 1837, il combat en Algérie au cours de plusieurs expéditions. Il fait partie des deux expéditions de Sétif, 16 et 17 octobre 1838 et mai 1839.

Il est promu le 4 décembre 1839 au grade de colonel au 17^e léger. Il est blessé par deux fois dans l'expédition de Cherchell. Le 2 mai 1840, au célèbre passage du col de Mouzaïa, il est chargé de repousser les attaques de l'ennemi sur les arrières de l'armée et résiste aux troupes d'Abd-el-Kader dans la gorge du marabout de Sidi-Moussa. Il se signale encore dans les ravitaillements de Miliana. L'année suivante, le 27 mai 1841, le colonel est nommé maréchal de camp et mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, qui le charge d'opérer sur la frontière du Maroc.

En 1844, il prend part à la bataille de l'Isly, à la suite de laquelle il est nommé lieutenant général, puis commandant supérieur de la province de Constantine. Il fait deux campagnes au printemps et à l'automne de 1845, et se distingue, en 1847, dans l'expédition dirigée contre les Kabyles de Bougie. Le 10 juillet, il est nommé gouverneur général par intérim et remplacé par le duc d'Aumale.

Il est à Paris en février 1848. Le 24, à la tête des troupes, il parcourt les rues de Paris, s'efforçant d'y rétablir l'ordre. Les premiers régiments qui défilent sur les boulevards, la crosse en l'air en face de

du 29

Mon cher M. Klein,

Le général ne peut pas vous écrire
d'avance, parce qu'il a des tracas
de retard: c'est pour cette cause que
vous n'avez pas reçu de lettre
d'aujourd'hui au jour d'aujourd'hui.

J'espère que mardi vous pourrez
venir, lundi est un jour de courtoisie,
ce serait difficile de transmettre
un message.

à vous de bonne nuit,

~~Mardi 29. mai~~

Ad. Sedon

70.8.1.0

BENOIT-CHAMPY Adrien :

Adrien-Théodore Benoît-Champy (25 mai 1805, Provins - 22 juin 1872, Paris), est un homme politique français.

mon cher & ancien confrère, avec
la nouvelle assurance de ma haute
estime, celle de mes sentiments af-
fectueux & bien dévoués.

Benoît-Champy

mon cher confrère, j'ai remis à M^r. Thomas
vos lettres que vous me demandez, je
vais lui écrire pour l'engager à nous les envoyer
en communication.

tout à vous.

adr. Benoît-Champy.

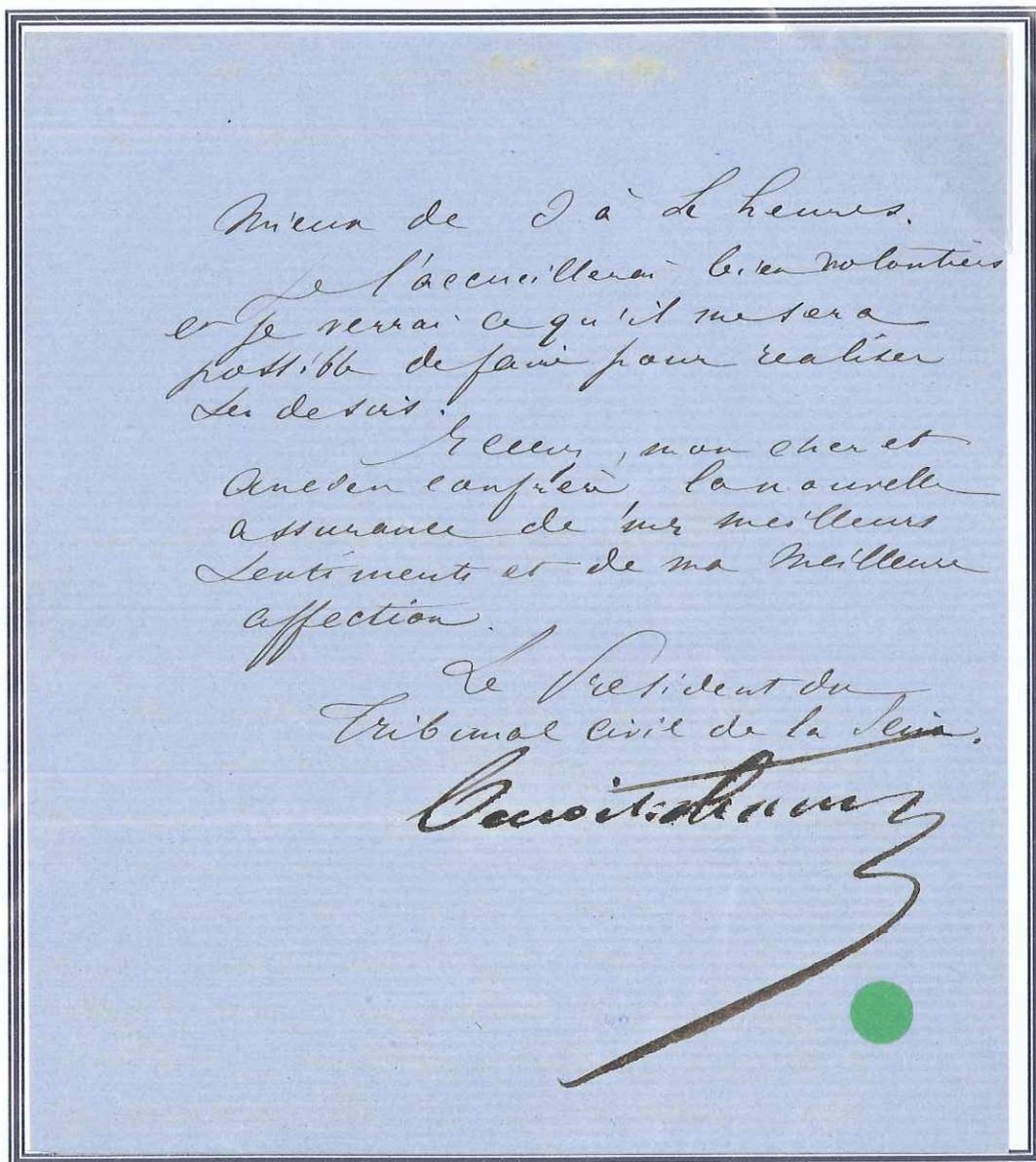
15 février 1850.

BENOIT-CHAMPY Adrien :

Gendre du baron Champy, il se fit remarquer comme avocat au barreau de Paris, et, pendant dix-huit années, fut membre du conseil de l'Ordre.

Les tendances libérales qu'il avait paru manifester sous Louis-Philippe le firent désigner, après la Révolution de février, pour le poste d'avocat général à la Cour de cassation; il le refusa et préféra se charger d'une mission extraordinaire à Florence. Là, il favorisa la politique de Joseph Montanelli et la cause de l'indépendance italienne; puis, revenu en France, il se rallia au parti conservateur.

Son élection, le 13 mai 1849, comme représentant de la Côte-d'Or à l'Assemblée législative, l'empêcha de remplir des fonctions diplomatiques analogues à la précédente, dans le Grand-Duché de Bade et le royaume de Hanovre.

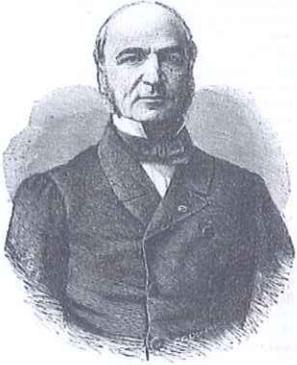


Membre de la majorité de la Législative, il vota pour l'expédition de Rome, pour la loi organique de enseignement, pour la loi portant restriction du suffrage universel, se déclara en faveur de l'Élysée et soutint la politique qui aboutit au coup d'État de 1851.

Redevenu, après la session, membre du conseil de l'ordre des avocats, il ne rentra au Parlement, comme député de l'Ain au Corps législatif que le 7 janvier 1855.

Il fit partie de la majorité dynastique du Corps législatif, jusqu'au 7 mars 1857. À cette date, comme il venait d'être nommé président du tribunal de la Seine, à la place de Debelleye, il dut résigner son mandat législatif.

Benoît-Champy fut un des dix-huit sénateurs que le décret in extremis du 27 juillet 1870, avait créés : la chute de l'Empire empêcha la promulgation de ce décret qui fut retrouvé aux Tuileries, après le 4 septembre.

BEHIC Armand

Après être sorti de l'Ecole Polytechnique il devient inspecteur des Finances

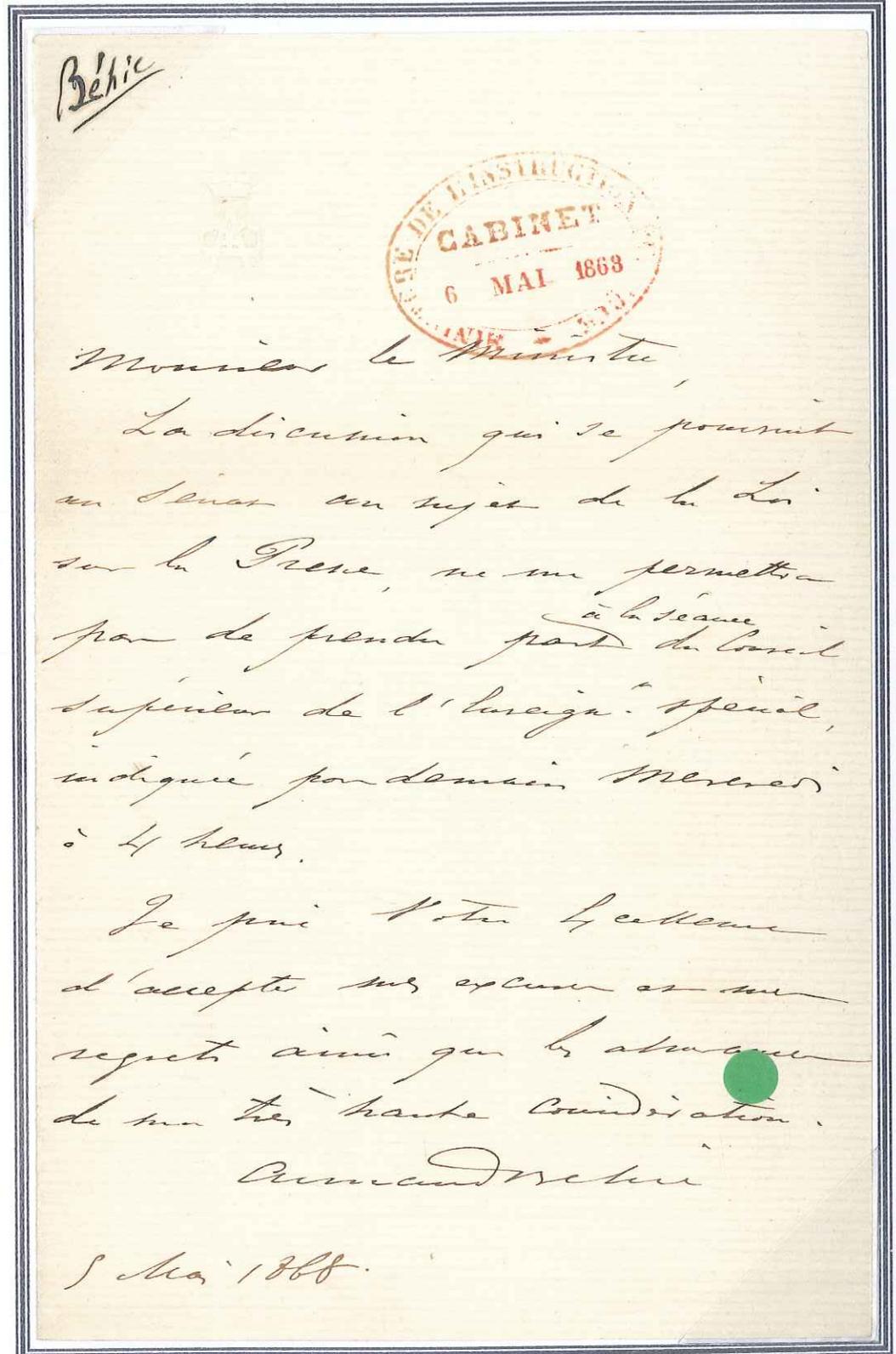
Nommé directeur des forges de Vierzon, il va ensuite être nommé inspecteur général puis président du Conseil d'administration de la compagnie des Messageries nationales (qui deviennent les Messageries maritimes en 1871). À ce titre il va faire racheter les chantiers navals de La Ciotat moribonds à Louis Benet et en fera une grande entreprise industrielle. Il va donner un essor considérable sur le plan économique et social à la ville de La Ciotat dont il est nommé conseiller général en 1859.

Il organise la visite de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice aux chantiers navals de La Ciotat le 10 septembre 1860.

Il est ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics du 23 juin 1863 au 20 janvier 1867 sous le Second Empire.

Il est décoré de la grand-croix de la Légion d'honneur le 20 janvier 1867

Élu sénateur de la Gironde de 1876 à 1879



BERRYER Pierre-Antoine



Fils de l'avocat Pierre-Nicolas Berryer (1757-1841) et frère du général Hippolyte-Nicolas Berryer, Pierre-Antoine Berryer fut un élève assez médiocre chez les Oratoriens du collège de Juilly. Il se destinait à l'état ecclésiastique, mais son père, qui avait reconnu en lui les qualités d'un orateur, contraria sa vocation et lui fit faire son droit. Il eut pour répétiteur Guillaume de Bonnemant (1747-1820), avocat à Arles et ex-membre de l'Assemblée constituante, et étudia la procédure avec un avoué nommé Normand. Encore étudiant, il épousa, le 10 décembre 1811, Caroline Gauthier, fille de l'administrateur des vivres militaires de la division de Paris. Vers la même époque, il publia une brochure de vers dans laquelle il célébrait avec enthousiasme l'entrée à Paris de Napoléon Ier et de Marie-Louise, et débuta au barreau peu de temps après.

Berryer (Pierre, Antoine)
 avocat, en
 Paris 1790
 + Angerville la Rivière 1868
 (chevret)

Monsieur, je trouve
 encore quelques petites fautes à corriger

page 14 de l'Épreuve
 2^e ligne du 3^e alinéa: nous en avons devant
 L'a manque

page 18 - 3^e ligne 3^e alinéa Expliquent ~~avec~~ l'a

page 24 - 6^e ligne 2^e alinéa: mettre ne distribuent
 id. avant 7^e ligne 2^e alinéa mettre art 6. de la loi du 27

page 26 2^e ligne - mettre: qu' à l'instant

id. - 6^e ligne 2^e alinéa: mettre: mais seulement d'après

page 27, corriger ainsi le 3^e ligne: par la poste,
 sans une autorisation préfectorale,
 constituerait 2^e

page 28 du 2^e alinéa mettre une virgule après
 termes généraux

Le jeudi matin
 Berryer

Contrairement aux attentes de son père, ses débuts furent sans éclat. Dès 1812, il se mit à afficher des opinions royalistes ; les désastres militaires de la fin du règne de Napoléon achevèrent de l'attacher définitivement aux opinions légitimistes qu'il défendit durant toute sa vie. Il s'engagea en 1815 dans les volontaires royaux et fit, dit-on, le voyage de Gand pendant les Cent-Jours.

Sous la Seconde Restauration, il établit sa réputation en défendant des personnalités de l'Empire. Il fut adjoint à son père et à Dupin aîné pour défendre le maréchal Ney devant la cour des pairs, condamné et exécuté le 7 décembre 1815. L'année suivante, il plaida en faveur des généraux Debelle et Cambronne, qu'il fit échapper à la peine capitale.

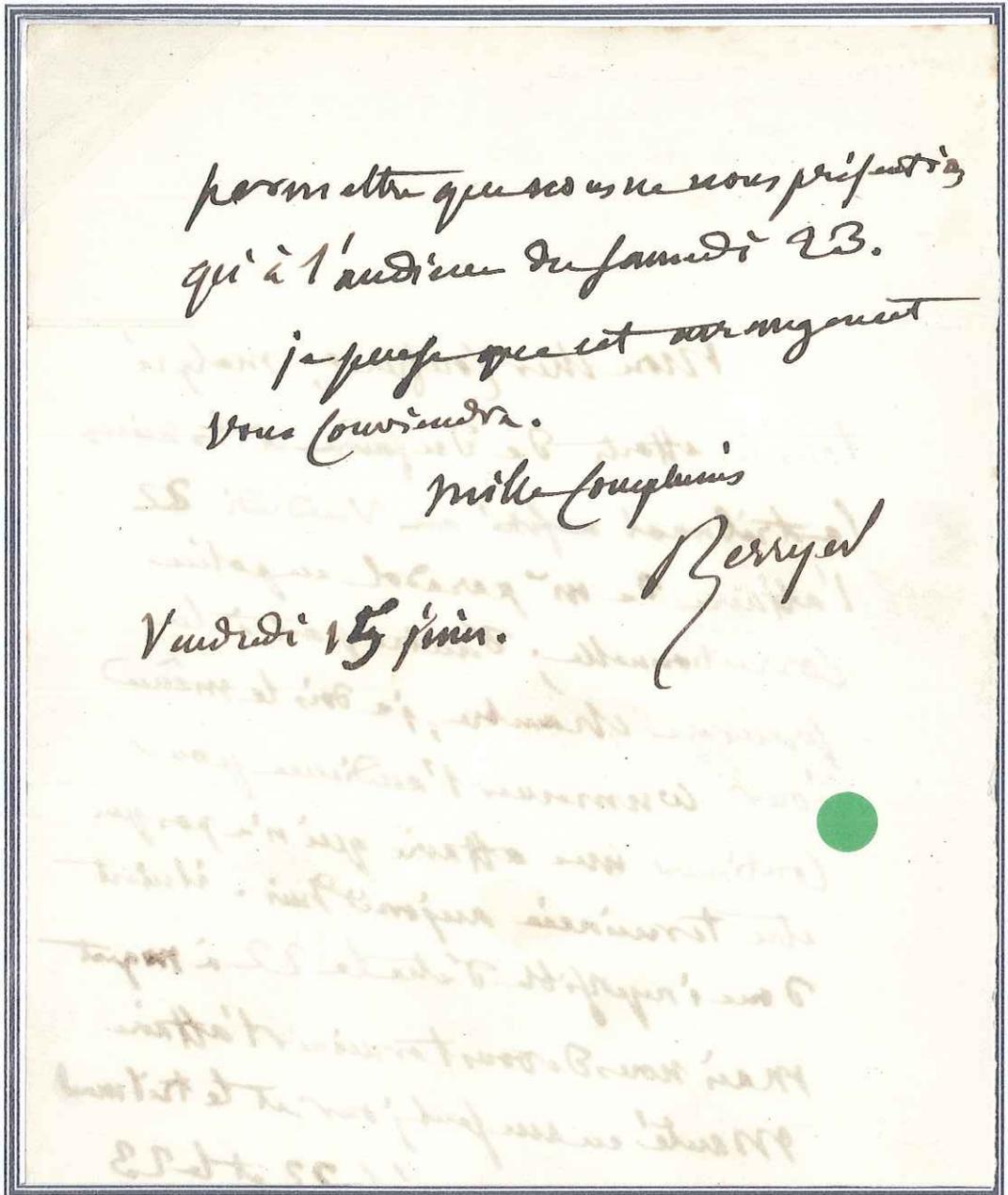
La Révolution de 1848, à laquelle Berryer n'avait pas peu contribué, ne lui causa ni peine, ni surprise. Une fois la monarchie de Juillet renversée les légitimistes restèrent dans l'opposition et combattirent leurs anciens alliés républicains. Tandis qu'une minorité de légitimistes, autour du marquis de La Rochejaquelein, voulaient en appeler au suffrage universel et attendre le retour du roi de la volonté du peuple, Berryer opina, avec la majorité de ses amis et avec le comte de Chambord lui-même, qu'il fallait agir au sein de l'Assemblée nationale constituante contre la République et pour la reconnaissance parlementaire du droit divin.

Il chercha, dans cette visée, à réaliser l'union des royalistes. À partir de décembre 1850, il fit partie, aux côtés d'Alexis de Tocqueville, du cercle qui se réunissait chaque semaine place de la Concorde chez le marquis de Pastoret pour défendre les intérêts de la monarchie.

Il fut élu à la Constituante le 23 avril 1848 par le département des Bouches-du-Rhône³. Il siégea à la droite de l'Assemblée et s'en sépara pour voter, le 9 août, contre le rétablissement du cautionnement pour les journaux et, le 26 août, contre les poursuites intentées à Louis Blanc ; il opina avec elle contre l'abolition de la peine de mort, contre l'amendement Grévy sur la présidence de la République, contre la suppression du remplacement militaire, pour la proposition Rateau, pour l'interdiction des clubs, pour l'expédition de Rome et contre l'amnistie des transportés. Le 4 novembre 1848, il vota contre l'ensemble de la Constitution.

Il fut réélu par le département des Bouches-du-Rhône le 13 mai 1849 au sein de l'Assemblée législative⁴ et continua de faire campagne avec la droite pour l'idée monarchiste, mais sans favoriser les menées de Louis-Napoléon Bonaparte. Il fut président de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations de 1849 à 1851. Lors du coup d'État du 2 décembre 1851, il fut au nombre des représentants qui, réunis à la mairie du 10^e arrondissement de Paris, votèrent la déchéance du Prince-Président. Arrêté, il fut conduit à la caserne du quai d'Orsay et, de là, à Vincennes.

Remis en liberté, il se retira ensuite de la vie politique et refusa de se présenter aux élections au Corps législatif : « En prenant cette résolution, écrivit-il à un ami le 5 février 1852, je n'obéis pas au ressentiment des événements du 2 décembre. Mais qu'irais-je faire dans le nouveau Corps législatif d'où la vie politique est entièrement retirée, où je ne retrouverais ni l'action publique ni l'indépendance que les révolutions de 1830 et de 1848 ne nous avaient pas ravies ? »²



BERRYER Pierre-Antoine

le Gouvernement alphonse et ma réception
 créatinique, dont le jour n'est pas encore
 fini, font les termes naturels de l'activité
 de ma vie

... et mes remerciements
 bien sincères et respectueux

Berryer

Monsieur

Veuillez me permettre de vous
 demander, dans l'intérêt de la
 famille Billard pour qui j'ai plaidé
 à Angers, à quelle époque vous vous
 proposez de faire le rapport dont vous
 êtes chargé, me dit-on, par la poursuite
 que les Eaux Maillard ont formé contre
 les jugement et arrêt qui les ont condamnés
 correctionnellement.

J'écris avec respect, Monsieur,
 Votre tout obéissant serviteur
 Berryer

6 Janvier 1849.

BOUHIER de L'ECLUSE :

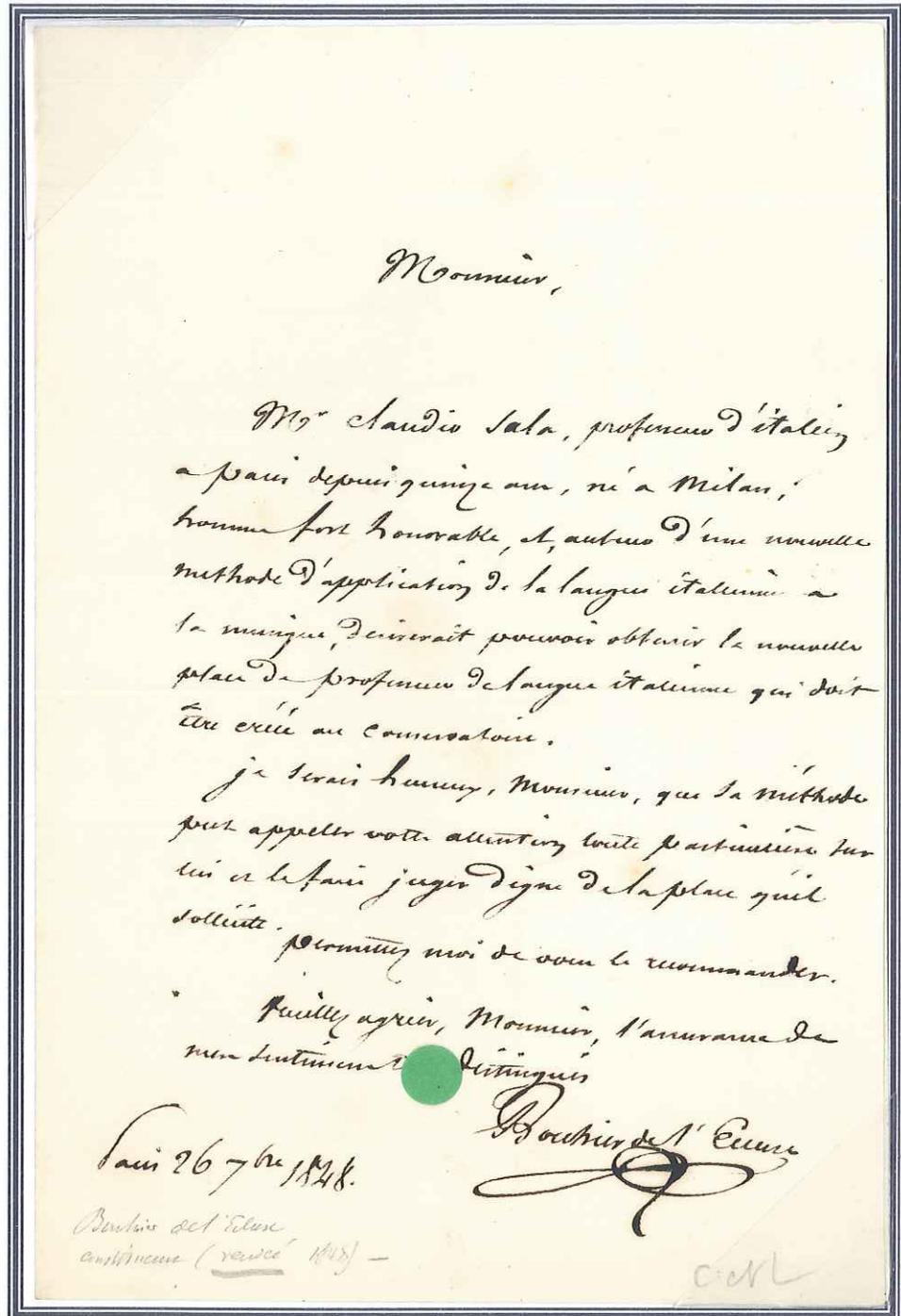
Robert Constant Bouhier de L'Écluse, né aux Sables-d'Olonne le 18 octobre 1799 et mort à Paris le 24 janvier 1870, est un avocat et homme politique français. Il suivit à Paris les cours de droit et fut reçu avocat en 1822. Substitut du procureur du roi sous la Restauration, il refusa de prêter serment au gouvernement de Juillet et résigna ses fonctions. Il reprit alors rang parmi les avocats à la cour royale de Paris. Il se signala par son ardeur à combattre le régime de 1830; puis, le 23 avril 1848, il se fit élire, comme légitimiste, représentant de la Vendée à l'Assemblée constituante, Bouhier de l'Ecluse siégea à droite, parmi les partisans de la monarchie pure, ce qui ne l'empêcha pas d'opiner parfois avec la gauche.

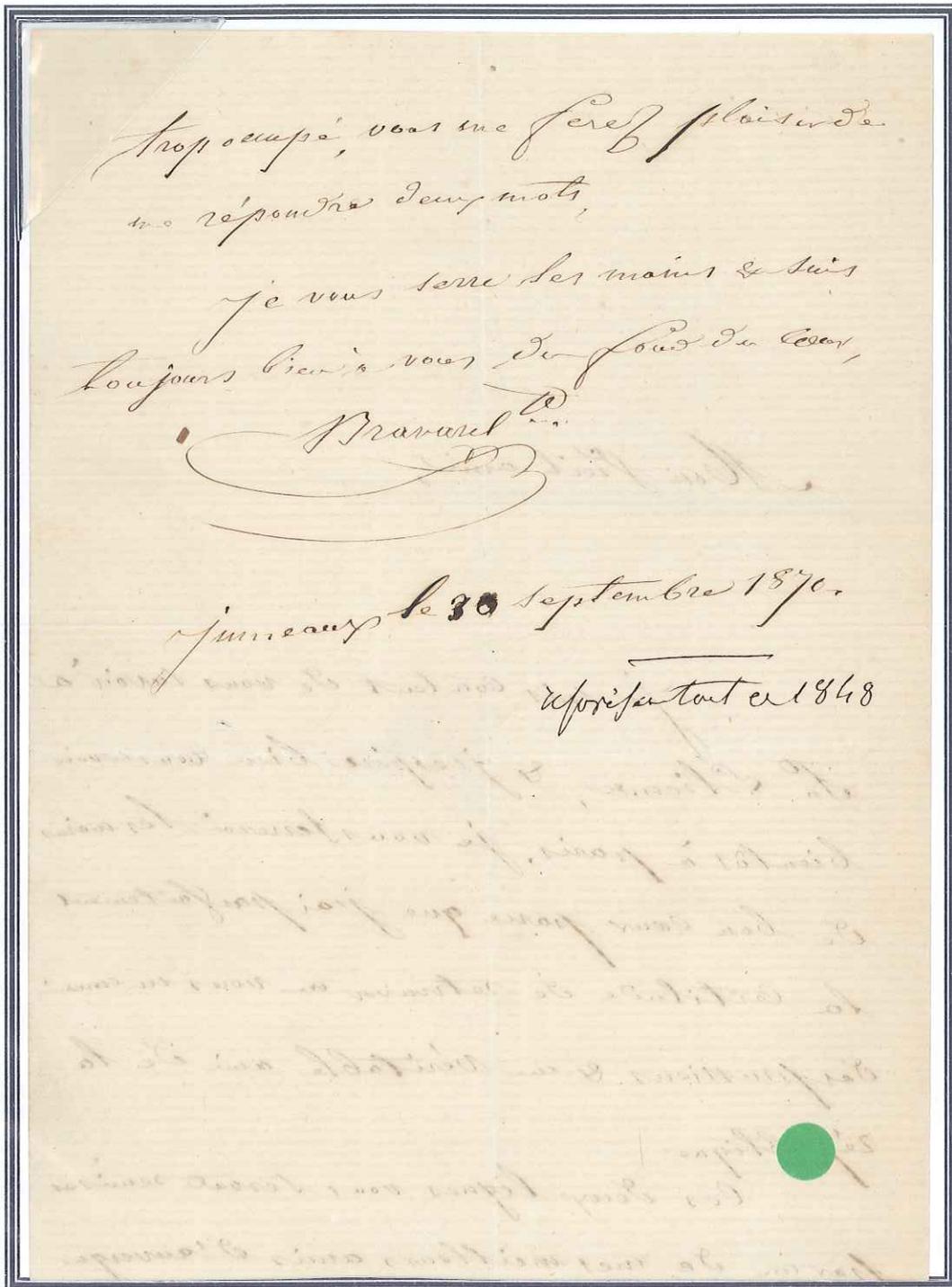
Bouhier de l'Ecluse fut l'auteur, à la Constituante, d'un travail sur les banques hypothécaires, d'un projet de décret sur les ateliers nationaux, et d'un discours contre le droit au travail.

Réélu à l'Assemblée législative de 1849, par le département de la Vendée, il vota constamment avec la majorité de droite. En mai 1851, il déposa, au nom des légitimistes, une des cinq propositions de révision de la Constitution qui furent alors présentées à l'Assemblée; il y demandait « l'élection d'une Assemblée constituante qui rendrait à la France ses lois fondamentales, ou plutôt qui se bornerait à les affirmer, ces lois n'ayant pu périr, car elles-sont éternelles. »

Vers la fin de la législature, il combattit la politique du prince président, et se montra opposé au coup d'État. Le 2 décembre, il ne se trouva pas à la mairie du X^e arrondissement parmi les protestataires, et il s'en expliqua dans une lettre qu'il adressa au journal l'Union, le 26 novembre 1868; la foule seule l'avait empêché d'arriver à temps; il était allé d'abord au Palais Bourbon, et, là, avait protesté très énergiquement contre le coup d'État, devant le lieutenant-colonel et les officiers qui fermaient l'entrée du palais. Le 29 février 1852, il fut un des rares candidats de l'opposition qui, triomphant de l'hostilité du gouvernement, furent élus au Corps législatif: il y représenta la 3^e circonscription de la Vendée. À la séance de la prestation de serment aux Tuileries, il ne leva pas la main, et ce ne fut que sur l'interpellation directe de Fortoul, ministre de l'Instruction publique, « qu'il sembla, a-t-il dit, acquiescer au serment au président de la République ».

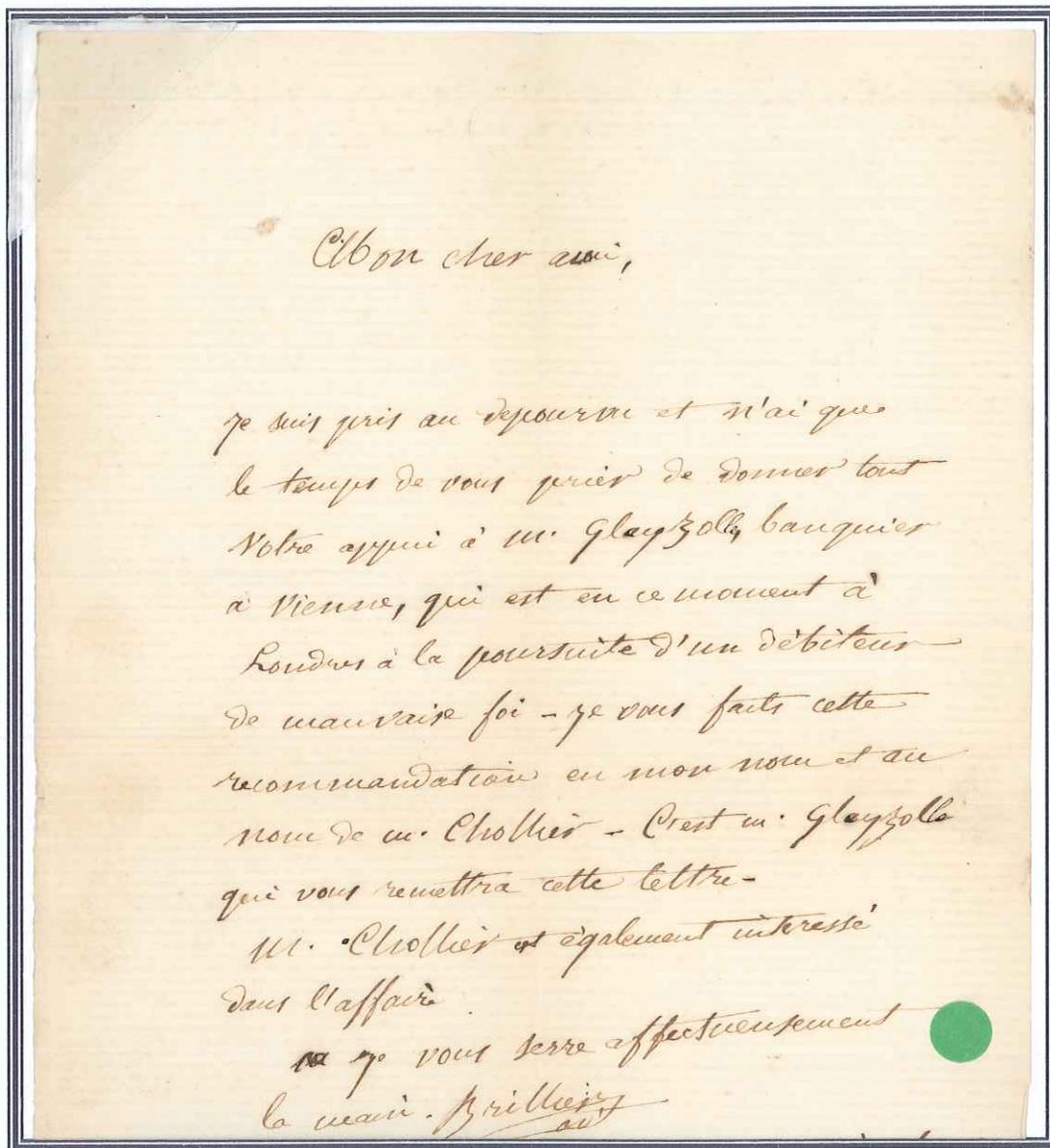
À l'ouverture de la session de 1853, le 15 février, Bouhier de l'Ecluse, décidé à ne pas prêter serment, ne se rendit pas à la séance d'ouverture aux Tuileries, et, de plus, écrivit au président de la Chambre une lettre de protestation contre l'Empire, lettre dont il pria plusieurs de ses collègues de demander lecture en séance publique, afin de lui donner la publicité du Moniteur



BRAVARD Toussaint :

Toussaint Bravard est un homme politique français né le 31 octobre 1808 à Arlanc (Puy-de-Dôme) et décédé le 14 juillet 1871 à Jumeaux (Puy-de-Dôme).

Officier de santé, il est député du Puy-de-Dôme de 1848 à 1849, siégeant à gauche.

BRILLIER Marc-Antoine :

Marc-Antoine Brillier, né le 2 août 1809 à Heyrieux (Isère) et mort le 26 février 1888 à Vienne (Isère), est un homme politique français. Il devient préfet de l'Isère le 7 septembre 1870 jusqu'au 6 octobre 1870, puis il est nommé maire de Vienne et il est élu dans la foulée conseiller général du canton de Vienne-Sud (1871-1878).

Mandats locaux

- Maire de Vienne
- 8 octobre 1871 - août 1878 : Conseiller général du canton de Vienne-Sud

Mandats parlementaires

- 23 avril 1848 - 26 mai 1849 : Député de l'Isère
- 7 janvier 1872 - 7 mars 1876 : Député de l'Isère
- 30 janvier 1876 - 4 janvier 1879 : Sénateur de l'Isère
- 7 septembre 1870 - 6 octobre 1870 : Préfet de l'Isère

CALLET Auguste :

Je réponds à l'appel de M. le
Préfet; Il est occupé, je le prie
de vouloir bien m'indiquer l'heure
où il pourra me recevoir.
Aug. Callet ●

Pierre-Auguste Callet est un homme politique français né le 27 octobre 1812 à Saint-Étienne (Loire) et décédé le 10 janvier 1883 à Châtenay (Loire).

Journaliste à Paris, puis à Saint-Étienne, il est député de la Loire de 1848 à 1851, siégeant à droite. Il s'exile en Belgique après le coup d'État du 2 décembre 1851. Il est député de la Loire de 1871 à 1876, et bien que favorable à la République dans les premiers mois, il siège au centre droit.

J'ai l'honneur de recommander à votre bienveillance ce M.
le Ministre de la guerre la demande en concession de M. Riffard,
l'un de nos commerçants les plus considérables, les plus intelligents et les plus
honoris du Dept. de la Loire.

Aug. Callet
Rep. de la Loire.

CAMBON Jules

Après avoir entamé une carrière d'avocat en 1866, il entre dans l'administration en 1871 et occupe plusieurs postes en Algérie. Il devient préfet du département du Nord en 1882, puis du département du Rhône en 1887. En 1891, il est nommé gouverneur général de l'Algérie.

En 1897, il est nommé ambassadeur de France à Washington. Il participe activement aux négociations de paix entre l'Espagne et les États-Unis ainsi qu'à l'élaboration du Traité de Paris de 1898. Il est ensuite ambassadeur à Madrid en 1902, puis à Berlin en 1907, où il fréquente le salon politique de la princesse Radziwill, née Castellane. À partir de 1914, il est secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Grand-Croix de la Légion d'honneur, il est élu membre de l'Académie française en 1918.

AMBASSADE DE FRANCE
EN ESPAGNE

Madrid 20 ariè 1904

Cher monsieur Berkaud

J'ai beaucoup tardé à vous répondre parce que j'ai beaucoup réfléchi à ce que vous m'avez écrit au sujet de mon fils, et que j'ai même causé avec lui pendant les quelques jours qu'il a passés près de moi, ~~particulièrement~~ à l'occasion de Pâques.

Je vous communique que mon fils a un caractère fermé et évidemment qu'il a besoin d'acquiescer les connaissances qui lui sont encore défam pour passer l'examen,

Lors de la conférence de paix de Paris (1919), il est président de la « commission des affaires grecques » où il gère les différends entre la Grèce d'Elefthérios Venizélos et l'Italie, principalement à propos de l'Épire du nord. En 1920, il devient président de la Compagnie Radio France, entreprise qui s'apprête à jouer un rôle international, puis, en 1930, de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

CAMBON Jules

AMBASSADE DE FRANCE
À BERLIN

9 Juillet 1848

Cher Monsieur Bertrand

Tous mes mille félicitations de vous
de donner tant de peine pour Madame
de Kover. Je vais lui envoyer votre
lettre: elle sera ainsi à même de
donner à son travail toute la précision
désirable.

Je vous prie de vous avoir dirigé
ainsi et croyez moi, cher Monsieur
Bertrand, toujours tout à vous.

Jules Cambon

Cher Monsieur Bertrand. Je serai chez
moi 146 Boulevard Malesherbes demain
matin dimanche jusqu'à 10^h 1/2 et
si vous pouvez venir me voir entre
9^h 1/2 et 10^h 1/2 je vous serai très reconnaissant
Mais à vous,
J. Cambon

CANET Edmond :

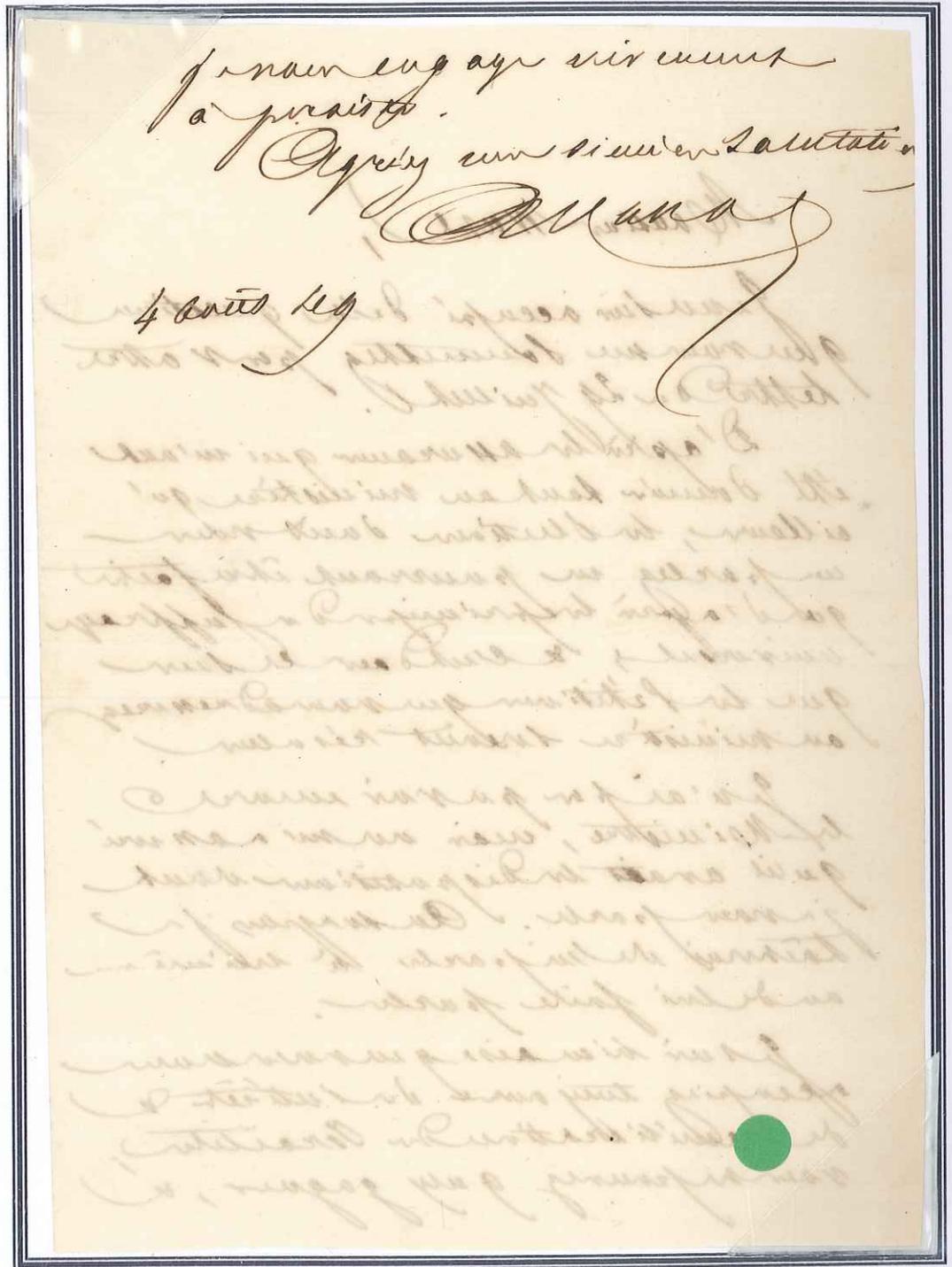
Le soussigné représentant du peuple remercie la commune
 d'Albi reconnaissant le jet et l'envoi à la fin de la séance
 de la commission de la guerre et joint son témoignage à
 ses collègues sur la moralité et l'honorabilité de M. Dézobry.
 Canet représentant du peuple.

Edmond Canet est un homme politique français né le 13 janvier 1808 à Montpellier (Hérault) et décédé le 18 mai 1859 à Albi (Tarn).

Avocat à Albi, il est député du Tarn de 1849 à 1851, siégeant à gauche. Il est par deux fois candidat d'opposition sous le Second Empire.

CASSAL Charles

Charles Cassal, né le 1^{er} avril 1818 à Altkirch et mort le 11 mars 1885 à Londres est un homme politique français.

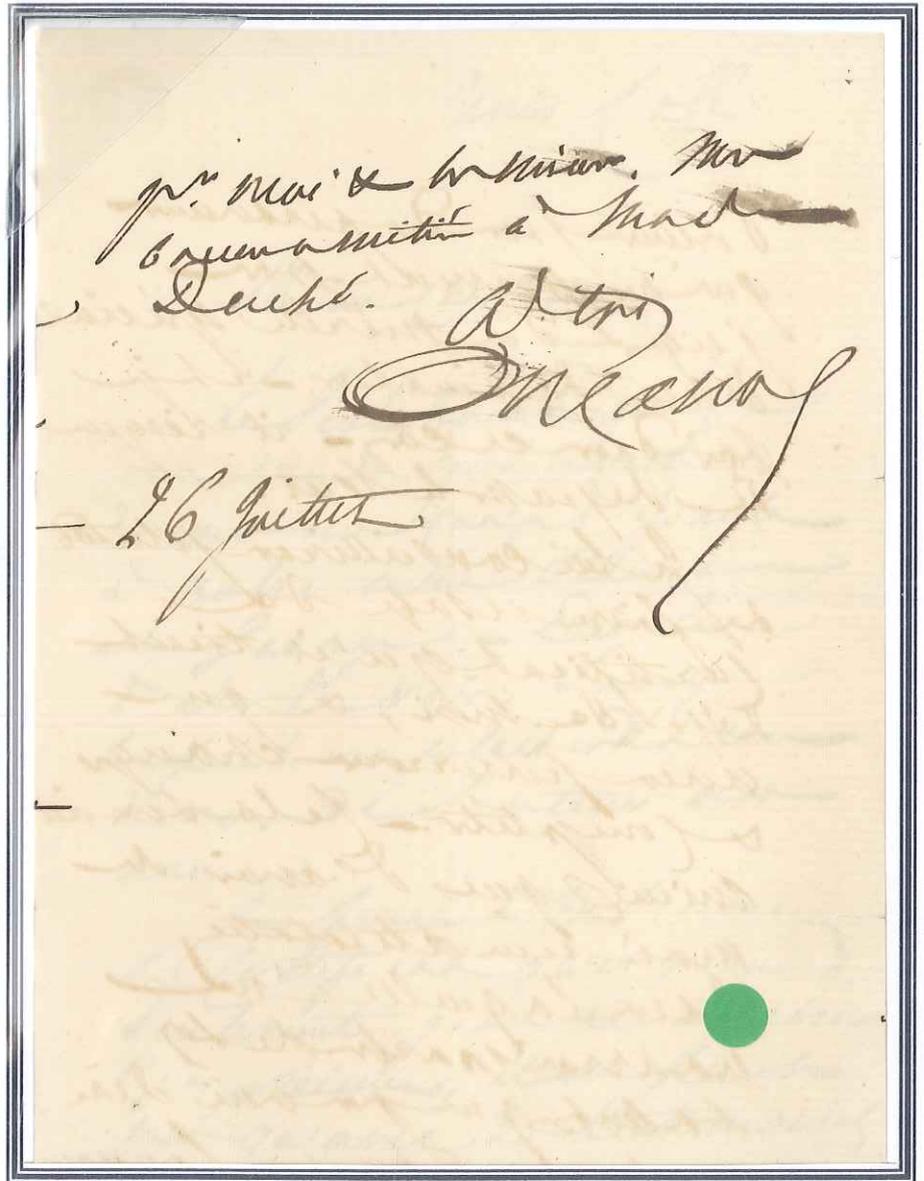


Issu d'une famille d'origine italienne installée dans le Sundgau après 1648¹, Hugues Charles Stanislas Cassal est le fils d'un greffier au tribunal d'Altkirch. En 1840, il termine ses études de droit à l'Université de Strasbourg et devient avocat à la Cour de Colmar.

Conseiller municipal à Altkirch, il est élu maire de cette ville après la Révolution de février 1848. En 1849, il est élu membre du conseil général du Haut-Rhin et représentant du peuple à l'Assemblée législative. Républicain démocrate-socialiste, il appartient au groupe de la Montagne et s'oppose au président Bonaparte ainsi qu'à la majorité conservatrice du parti de l'Ordre. Il vote ainsi contre l'expédition de Rome, contre la loi du 31 mai 1850 restreignant le suffrage universel, et contre la loi Falloux. Ses prises de position lui valent d'être destitué de son mandat municipal en 1850.

CASSAL Charles

Charles Cassal, né le 1^{er} avril 1818 à Altkirch et mort le 11 mars 1885 à Londres est un homme politique français.



Opposé aux ambitions impériales du Président de la République, il fait partie, les 3 et 4 décembre 1851, des quelques députés qui tentent de soulever le peuple parisien contre le Coup d'État.

Exilé en Angleterre, Cassal se réfugie à Londres, où il gagne sa vie comme professeur de français. Enseignant au lycée attaché à l'University College (UCL) à partir de 1857, il est nommé, après concours, titulaire de la chaire de langue et littérature françaises de l'UCL en 1860. En 1879, il est élu doyen de la faculté de lettres et de droit de l'UCL.

Il est également nommé examinateur dans plusieurs écoles militaires anglaises telles que Sandhurst et Woolwich. Il a ainsi présidé l'examen qui a admis le prince impérial au rang d'officier britannique. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1880, Charles Cassal meurt en 1885. Il est enterré au cimetière londonien de West Hampstead.

Ceyra (Henri Auguste), Ancien
Magistrat, Représentant du Peuple à la
Constituante et à l'Assemblée Législative.

Paris le 20^{me} 1848
Mon cher Charles,
Incroyable Demande
Lanterne plus elle de
la Photographie Vraie
de l'Atelier
C'est M. D'Alcy qui me
fait la demande d'acheter
à son propre frais son
fide moi pour la faire faire
on s'en peut faire la commission
Si moi à qui je pourrais
ce sont les autres qui la
Lanterne qui sera
J'ai le regret de te dire
Auguste m'a apporté
Paris le 20^{me} 1848

Charassin

avocat, Représentant le Département de l'Orne
à la Constituante de 1848.

Mon cher Brest

j'ai eu l'honneur de recevoir de ta lettre en
conférence avec notre ami Brest. Il m'a demandé un autre
jour pour y penser à l'aise et réfléchir sur les explications
manuscrites à la décision qu'il devait prendre. Il m'a dit tout
ce qu'il savait de la position méridionale et de l'esprit des
hommes au milieu desquels il aurait à mener la vie politique
de lendemain. Mais nous nous sommes trouvés au rendez-vous
et son dernier mot a été de se mettre à la disposition
de l'esprit démocratique. Il m'a chargé de rendre des
conventions qui avaient un rapport personnel entre lui et moi.
Les autres jours il s'occupait sur ce point à nous. Il a
encore eu quelques faits d'affaires à terminer; il en connaît
à l'abri d'un passage de droit; il avait d'assez grands
travaux communs d'ailleurs comme avocat et il est
possible qu'il attendit encore quelques semaines à Paris
il serait bien aise de mettre à profit ce jeu d'attente pour
venir à des engagements pris ici; mais surtout si le intérêt
qui s'appelle exigent une prochaine mise en œuvre, il n'hésiterait
pas à partir provisoirement sans à venir ou finir avec Paris
quand la machine serait remuée; enfin il n'est plus
entre nous qu'une question à régler et dont il ne vaut

CHAPOT François :

Veuillez vous me permettre de reconnaître
à votre bienveillant intérêt la demande
ajointe de M^{rs} Chabrand frères, ces
messieurs ont depuis long temps pris au
serieux la colonisation de l'Algérie; ils ont
tous les trois actifs, probes & intelligents; si vous
pouvez leur faire droit à leur demande, vous
obligerez tout particulièrement votre
très-humble & dévoué serviteur

J. Chapot ^{rép. sec. de}
Haut

François Chapot est un homme politique français, né le 5 décembre 1811 au Vigan (Gard) et mort le 8 février 1856 à Venise (Italie).

Mandats

- Député du Gard (1848-1851)
- Secrétaire de l'Assemblée nationale (1849-1851)

Franz de CHAMPAGNY :

François-Joseph-Marie-Thérèse de Nompère dit Franz de Champagny, né le 8 septembre 1804 à Vienne et mort le 4 mai 1882 à Paris, « marquis de Cadore », puis comte de Champagny et duc de Cadore, est un historien français.

Historien et publiciste, collaborateur de la *Revue des deux Mondes*, fondateur et rédacteur de la *Revue contemporaine*, il fut plusieurs fois candidat à l'Académie française, soutenu par Guizot et Dupanloup. Élu le 29 avril 1869 en remplacement de Pierre-Antoine Berryer, il n'était pas, bien que royaliste et clérical, un candidat nettement hostile à l'empereur, deux de ses frères étant députés officiels, son élection fut l'objet d'un marchandage entre le parti politique de Guizot et les impérialistes, qui tourna à la confusion de ces derniers ; il fut reçu le 10 mars 1870 par Sylvestre de Sacy, et il reçut Émile Littré.

Villainoy par meson
 (Seine et marne)
 28 Juillet 1869

Monsieur,

Vous verrez par la lettre ci
 jointe que c'est à M. le Gouverneur
 Général de l'Algérie que vous
 devez vous adresser si l'effet doit être
 un emploi en Algérie

Je regrette, Monsieur de
 n'avoir pu vous être utile
 en cette circonstance.

Recevez, Monsieur mes
 salutations, empressées.

C^{te} de Champagny

Également membre de la Société historique de Seine-et-Marne, il était d'autre part propriétaire du château des Trois-Moulins¹ (lieu-dit à cheval sur les communes de Maincy, Melun et Rubelles).

CHANZY Alfred (Général) :

À la déclaration de guerre il se voit refuser un poste à l'armée du Rhin. Général de division le 20 octobre 1870 sur intervention de Mac-Mahon auprès de Gambetta, il est nommé chef du 16^e corps de la première armée de la Loire. Il participe aux combats de Coulmiers et Loigny. Le 6 décembre, il est nommé commandant en chef de la seconde armée de la Loire, arrête un temps l'offensive allemande à Villorceau. Mais il ne peut progresser et se replie sur Vendôme, puis sur Le Mans où son armée est battue les 10 et 11 janvier 1871. Il se retire alors sur Laval le 16 janvier et sur la rive droite de la Mayenne, où le trouve l'armistice du 28 janvier 1871.

Vous m'avez répondu m'expliquant
 mieux. Dites-moi où et quand
 rediguer moi bien le but d'attendre,
 la marche à suivre, et surtout
 que j'attends de vous m'explique
 avec une grande volonté d'arriver
 à un résultat.

Drumey - un de vos nouvelles,
 Comptez sur mon soutien, et
 croyez à mon sentiment bien
 affectueux

Alfred Chanzy

La bataille du Mans est une défaite importante pour l'armée française. En 1871, une commission d'enquête est créée dont le rapport, accablant pour l'armée française, est rédigé par l'historien breton Arthur de La Borderie.

Élu député des Ardennes en 1871, sans même avoir fait acte de candidature, tant son prestige est grand, il rejoint le gouvernement à Bordeaux, où il prône la poursuite de la résistance. Le 7 mars, l'armée de la Loire est dissoute.

Chanzy se rend à Paris le 18 mars, alors que s'organise la Commune. Arrêté, il est menacé d'exécution, puis libéré. À Versailles, il se range avec les républicains modérés et siège au centre-gauche. Puis il est nommé sénateur.

Ministère
de la Marine
et des Colonies.

Paris, le 20 Décembre 1865.

Direction
du Personnel.

Bureau
des Corps entretenus.

L'Empereur, Monsieur, par un décret
en date du 14 Décembre 1865,

rendu sur mon rapport, vous a promu au grade
de Chirurgien de 1^{re} classe de la Marine,

Je vous l'annonce avec satisfaction.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre
Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies,

L. Chauloup-Lanzy

M. M. *HUART* (Joseph),

Chirurgien de 2^e classe de la Marine,

Corcelle (Francis de).

REPRESENTANT DU PEUPLE 1848

3

N^o. 100.

Paris 24 juillet 1848

Monsieur,

J'arrive pour rapporter dans deux
ou trois jours bien en pressé, comme
vous devez le penser, de revoir
M^{me} de Corcelle et mes enfants après
une longue absence. De plus j'ai
trouvé en arrivant ici une multitude
d'affaires privées et publiques qui
ne me permettent pas de témoigner
moi-même à M. chef de file combien
j'ai à cœur de servir de mon mieux
son honorable recommandation. Veuillez
me suppléer à cet égard auprès de lui.
Malheureusement voici quelle est ma position
vis-à-vis M. Laurence. Ce rapport
d'Afrique la conviction que la colonie
est exposée à la ruine la plus honteuse
s'il se maintient dans son état.
Cette conviction m'interdit toute demande

Corne C.

REPRESENTANT DU PEUPLE 1848

Représentant du peuple (1848-1851)
et à l'Assemblée nationale de Versailles.
Sénateur inamovible

SÉNAT

Versailles, le 20 mars 1849

Cher Collègue

Je dois vous mettre au courant
d'un obstacle que rencontrera la demande
auprès du garde des Sceaux, à laquelle
vous voulez bien vous associer, j'ai eu
l'occasion de sonder les dispositions de
M. Martin sur la sérieuse question
que vous comptez lui soumettre.

Certes il apprécie toute la
valeur de M. Martin, mais il se
moult fort ombrageux à l'endroit
d'un autre qu'il faudrait appeler
à la Cour de Cassation, pour que
notre combinaison fut possible,
il m'a dit même nettement que
l'entrevue qu'on lui demanderait à
ce sujet serait peine perdue.

Cependant les Députés du essort
paraissent à croire que ce serait
une amélioration considérable
que de mettre à la tête d'une
Cour aussi importante que la nôtre

CREMIEUX Adolphe :

Adolphe Crémieux, né **Isaac Moïse** le 30 avril 1796 à Nîmes et mort le 10 février 1880 à Paris, est un avocat, homme politique français.

Il est l'auteur du décret Crémieux d'octobre 1870. Il fut ami de l'abbé Grégoire dont il fit l'éloge funèbre.

Ami, vos conseils que j'ai plus d'un
à faire dans la nouvelle boutique. Je ne
renvoie votre lettre qui résonne de bien
tristesse de la situation actuelle et les besoins
immédiats pour former l'armée. Peut-être
obtiendrez vous maintenant

J'espère dans une heure j'y suis

Samuel à son

Ad. Crémieux

Mardi soir.

Le 24 février 1848, lorsque la révolution républicaine triompha à Paris, Crémieux, avocat de la famille Bonaparte, conseilla au roi Louis-Philippe I^{er} d'abdiquer et de s'enfuir. Le lendemain 25 février 1848, il devint Ministre de la Justice (jusqu'au 7 juin 1848), du gouvernement provisoire qui se proclama la Deuxième République.

Il fit prendre immédiatement un décret qui décida que la justice serait désormais rendue au nom du peuple français. Le 1^{er} mars, il fit supprimer par un autre décret le serment de fidélité à la couronne.

Le 3 mars, dans l'affaire du procès de Saverne où il était l'avocat du rabbin, il obtint de la Cour de cassation l'abolition du serment more judaïco, contribuant ainsi à faire cesser la dernière discrimination légale à l'égard des juifs de France.

Dès le 31 mars, il demanda la démission d'une vingtaine de hauts magistrats et suspendit ceux qui refusaient d'obtempérer. Ces juges furent frappés, les uns par Crémieux lui-même, les autres à la demande des commissaires du gouvernement (préfets provisoires). Un décret du 10 août 1849 leva les suspensions de Crémieux (démissionnaire le 5 juin 1848).

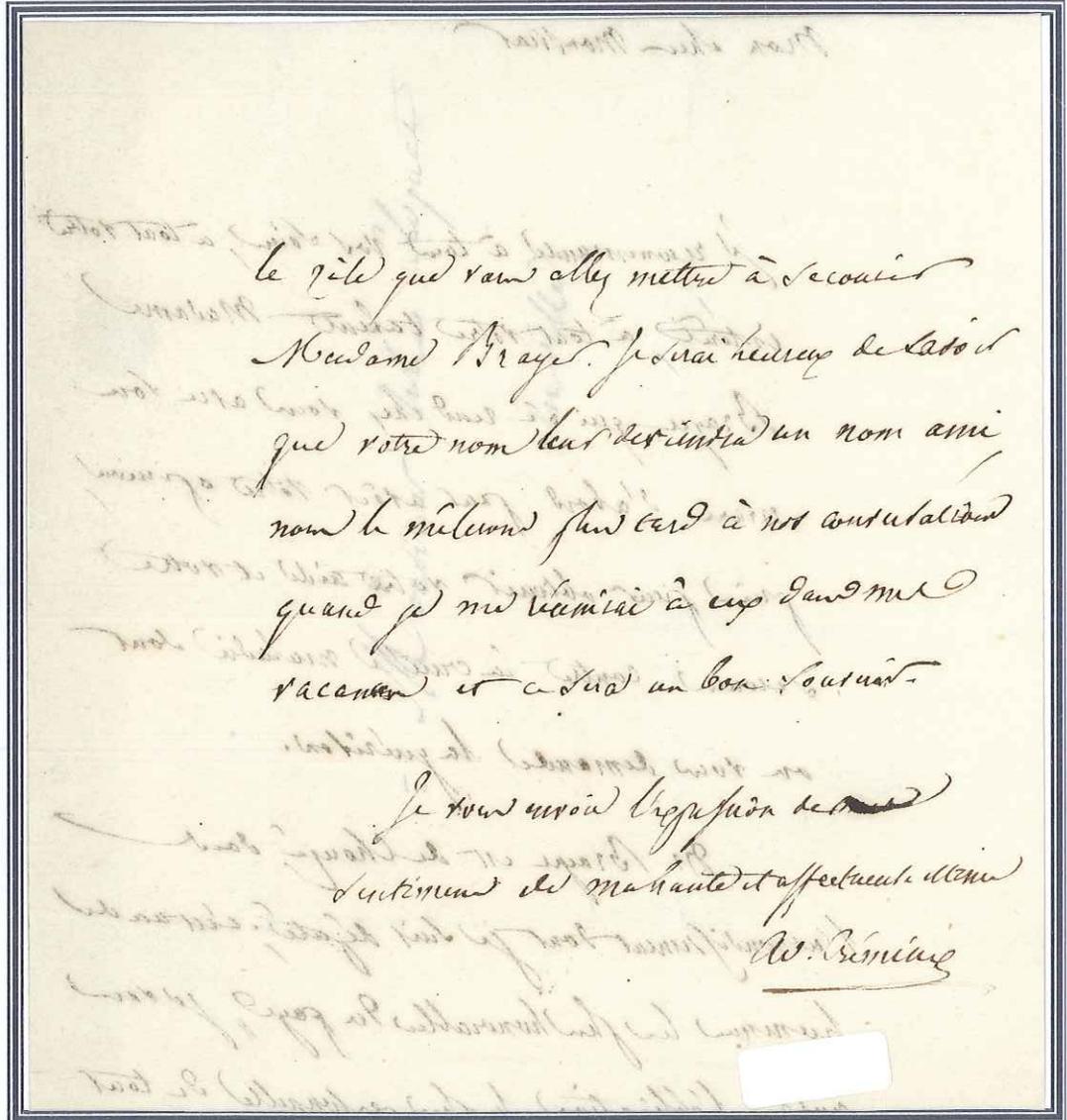
Le 9 mars 1848, Crémieux reçut « une délégation de noirs et de mulâtres des colonies françaises » et leur déclara que « la nouvelle République accomplira ce que la République de 92 avait proclamé. Vous redeviendrez libres ». Cependant, le 15 mars 1848, François Arago envoie aux colonies, une dépêche contenant « un ajournement de l'émancipation, et les vagues promesses qui l'accompagnent ne sont guère que d'un Guizot républicain ».

Crémieux fut représentant du peuple aux Assemblées constituante et législative de 1848-1849.

CREMIEUX Adolphe : Les décrets Crémieux

Sur l'initiative de Crémieux, six décrets règlementant la vie en Algérie furent alors pris par la délégation. Et ce alors que la France était dans une situation militaire désastreuse, que Paris était assiégée par deux armées allemandes, que la priorité absolue du gouvernement était en principe la défense du pays et qu'enfin la légitimité de ce gouvernement n'était assise sur aucune élection. Cela fut ensuite vivement reproché à Crémieux. Ces décrets comprenaient:

Le décret mettant fin à l'administration militaire de l'Algérie ;



Le décret interdisant la polygamie en Algérie ; Mais les plus fameux d'entre eux sont les décrets du 24 octobre 1870.

Le décret n° 136, le *Décret Crémieux*, accordait la citoyenneté française aux trente sept mille juifs d'Algérie, leur permettant de s'extirper de l'humiliant statut islamique de dhimmi en ces termes : « Les israélites indigènes des départements de l'Algérie sont déclarés citoyens français ; en conséquence, leur statut réel et leur statut personnel, seront, à compter de la promulgation du présent décret, réglés par la loi française. Toutes dispositions législatives, décret, règlement ou ordonnance contraires sont abolis ».

Le décret n° 137 portait quant à lui sur la naturalisation des « Indigènes musulmans et des Étrangers résidant en Algérie », sous réserve de prouver l'âge légal de 21 ans par le cadî ou le juge de paix, et de formuler leur demande auprès des bureaux arabes. À l'article II on peut lire: « Titre III, article 11 : L'indigène musulman qui veut être admis à jouir des droits de citoyen français doit se présenter en personne devant le chef du bureau arabe de la circonscription dans laquelle il réside, à l'effet de former sa demande et de déclarer qu'il entend être régi par les lois civiles et politiques de la France. » Le décret n° 136 reprenait les dispositions du décret d'application du sénatus consulte du 14 juillet 1865, mais supprimait l'enquête sur les antécédents et la moralité du demandeur qui devait être transmise au gouverneur général de l'Algérie et recevoir l'approbation du garde des Sceaux pour être statuée par l'Empereur et le Conseil d'État. Le décret impérial encadrait l'enrôlement militaire, dans le contexte de l'époque. Dans le cas du décret Crémieux, l'approbation devait venir du gouverneur général civil sur avis du comité consultatif. À chaque naturalisation, un bulletin était néanmoins gardé sous forme de casier judiciaire déposé à la préfecture du département (titre III, article 4.).

CREMIEUX Adolphe :

N^o 47394
87 motsCirculaire de Tours
Le 17 7^{bre} 10 h. 3 m.Justice à Préfets
Circulaire.

Faites moi connaître, le plus vite possible et par dépêche, les noms d'un capitaine, d'un lieutenant et d'un sous-lieutenant dans chaque bataillon de garde mobile qui voudraient entrer immédiatement dans l'armée avec leurs grades. Faites moi aussi connaître, par la même dépêche, le nom d'un sous-officier par bataillon ayant servi qui voudrait entrer dans l'armée avec le grade de sous-lieutenant.

Répondez-moi de suite, il y a urgence. J'attends votre dépêche à Tours.

Cremieux.

D'ADELSWARD Oscar :

Oscar d'Adelsward est un industriel et homme politique français né le 18 décembre 1811 à Longwy (Meurthe-et-Moselle) et décédé le 18 février 1898 à Jersey (Royaume-Uni).

Admis à l'école militaire de Saint-Cyr, il en sort officier d'état-major et quitte l'armée en 1844. Il s'installe à Nancy dont il devient conseiller municipal et administrateur du bureau de bienfaisance. Il est député de la Meurthe de 1848 à 1851, siégeant à droite. Il est l'un des promoteurs du comité de la rue de Poitiers et soutient la candidature du général Cavaignac à la présidence de la République. Il dirige également les forges d'Herserange et y édifie, en 1865, le château d'Adelsward. Il est le grand-père de Jacques d'Adelswärd-Fersen.

recu le 26.3.63

Longwy, le 21 Mars 1863

Monsieur le Chevalier de ...

Je vous remercie de la lettre par laquelle
 vous m'avez réception de mon ouvrage
 et des termes bienveillants dans lesquels
 vous voulez bien en parler. J'ai tâché,
 dans la sphère de mes relations et
 de mes connaissances, de rendre témoi-
 gnage de la vérité et de déjouer le
 système de mensonges et de calomnies
 à l'aidé duquel l'ultramontanisme
 cherche partout, et en France surtout,
 depuis quelques temps, une voie inévitable
 au succès, à faire passer l'erreur pour
 la vérité et vice-versa. Je ne

DAHIREL Hyacinthe :

J'ai l'honneur d'avertir Monsieur
Le secrétaire général de la questure,
que j'ai changé de logement.
Je demeure rue de la madame 84 (1^{er})
Je sers de secrétaire

H. Dahirel

Paris 8 août 1848.

Fils de François-Mathieu-Marie Dahirel et petit-fils du député Joseph-Golven Tuault de La Bouverie, sénéchal de Ploërmel, Hyacinthe Dahirel fait ses études à Pontivy et est ami d'Émile Souvestre et Ange Guépin. Il fait ensuite ses études de droit à Rennes et entra dans la magistrature sur la fin du règne de Charles X. Il donna sa démission pour ne pas servir le gouvernement de Juillet, se fit inscrire au barreau de Lorient et devint bâtonnier de son ordre. Conservateur et royaliste militant, il fut élu, le 23 avril 1848, représentant du Morbihan, à l'Assemblée constituante. Dahirel fit partie de la droite légitimiste.

Après l'élection présidentielle de Louis-Napoléon Bonaparte, il soutint la politique de l'Élysée à l'intérieur et dans les affaires de Rome, se prononça contre l'amnistie et pour l'interdiction des clubs. Réélu représentant du Morbihan à l'Assemblée législative, le 13 mai 1849, il se montra des plus hostiles à la République et s'associa à la politique de la majorité. En 1851, il combattit les menées de l'Élysée, protesta contre le coup d'État du 2 décembre 1851, et passa dans la retraite toute la durée de l'Empire.

Il épouse Marine Andrieux, demi-sœur de son ancien condisciple Aristide Andrieux, industriel papetier de Pleyber-Christ

Les élections du 8 février 1871 rendirent Dahirel à la vie publique. Il fut élu représentant du Morbihan à l'Assemblée nationale. Membre de l'extrême droite, il vota pour la paix, pour les prières publiques, pour l'abrogation des lois d'exil, se signala, par son éloignement pour toute compromission avec les partis modérés, et fut, le 20 janvier 1872, un des onze représentants qui repoussèrent un ordre du jour de Batbie, favorable à Thiers.

Dampierre (Marquis de)
Avocat, Agronome distingué, Représentant
du Peuple à la Constituante et à
l'Assemblée Législative (1748-1752).



Plaza de S. Genis & Santiago
29 avo 1864.

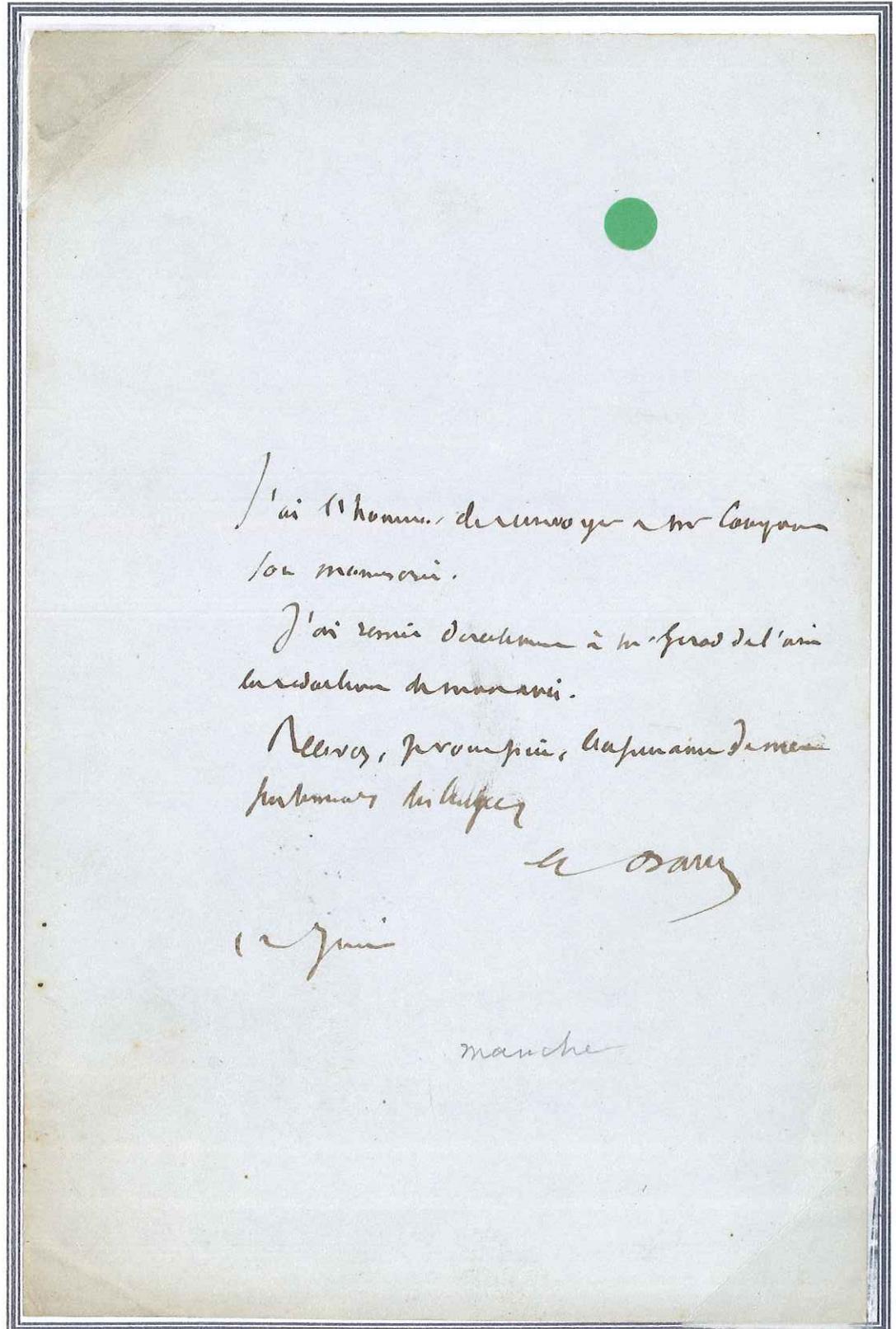
Monsieur,

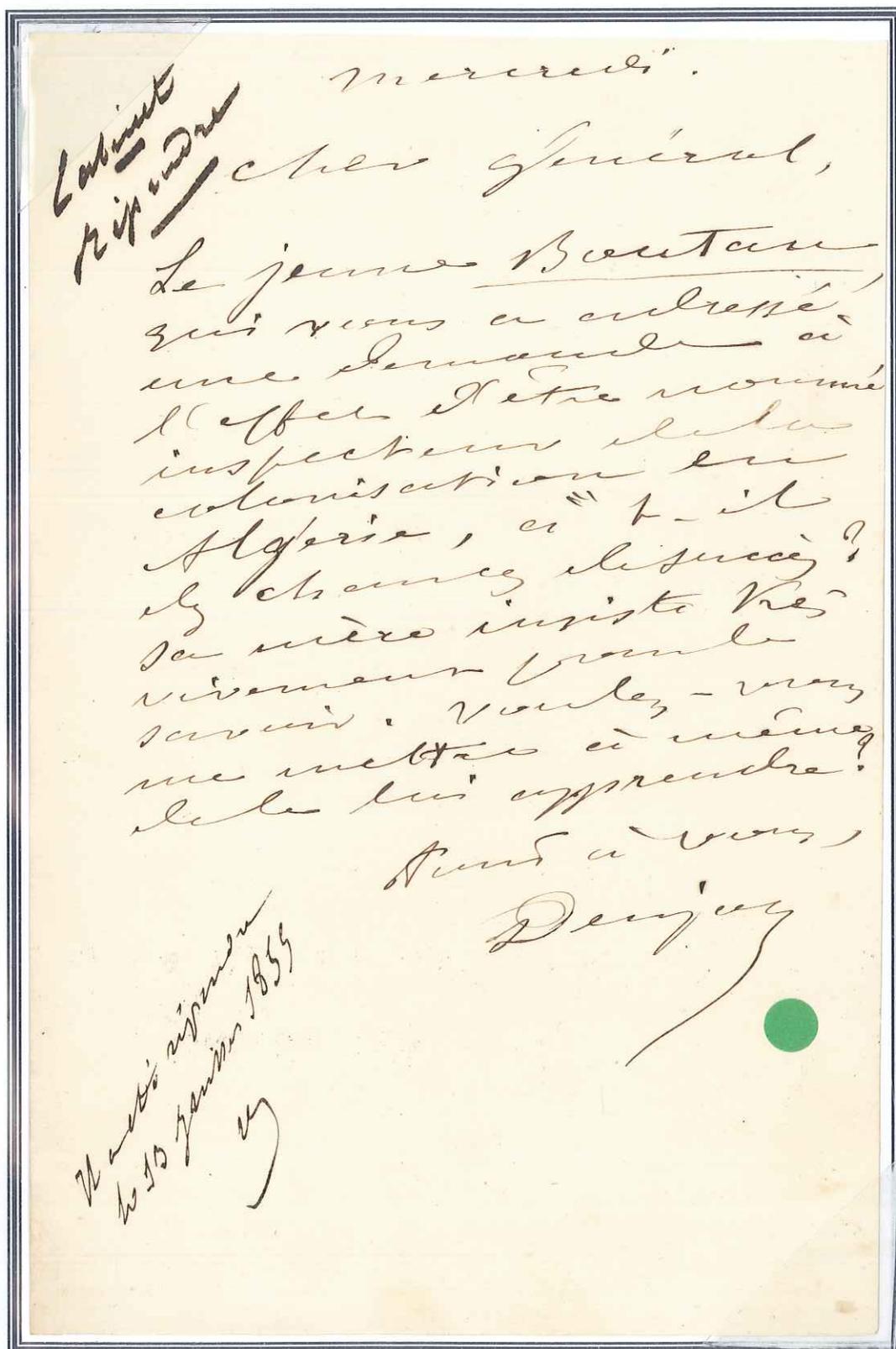
J'ai trouvé à mon arrivée ici une
nombreuse collection de jeux de société
et j'ai pu choisir dans le nombre
un couple que j'avais très bon et que
je vais vous faire expédier sans retard.
Une mère et une fille new. licent.
de Paris ordre, et qui sont un
de Bord. art. de saug. ess. Manch.
communiqué à ses descendants beaucoup
de figures et d'amples, mais en même
temps des défauts qui sont cependant
marqués le moins possible dans les
deux petites bits que je vous ai choisies,
le gros est un peu long, les jambes un peu

DARU Napoléon

Fils de Pierre Daru, filleul de Napoléon et de Joséphine, il fait ses études au lycée Louis-le-Grand, puis à l'École polytechnique et à l'École militaire d'application de Metz. Devenu sous-lieutenant d'artillerie en 1830, il participe à la campagne d'Algérie. Il est pair de France en 1833, membre de l'Assemblée nationale en 1848 et 1849, membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1860, député de la Manche en 1869 et 1871, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Émile Ollivier en 1870, et sénateur de la Manche entre 1876 et 1879.

Il avait épousé Charlotte Camille Le Brun de Plaisance (1820-1895), fille de Auguste Charles Lebrun, baron de Plaisance et petite-fille de Charles-François Lebrun, duc de Plaisance, dont il eut trois filles et un fils, Pierre Auguste Napoléon Daru, né en 1843 et mort noyé dans la rade de Yokohama le 3 décembre 1872, sans postérité.



DENJOY Jean-François :

Jean-François Denjoy est un homme politique français né le 16 juin 1814 à Lectoure (Gironde) et décédé le 5 septembre 1860 à Bordeaux (Gironde).

Avocat, puis inspecteur de l'enseignement primaire dans le Gers en 1833, il revient au barreau à Auch, en 1836. Il est sous-préfet de Loudéac en 1844 puis de Lesparre en 1847. Il est député de la Gironde de 1848 à 1851, siégeant à droite. Il est conseiller général de 1849 à 1860 et conseiller d'État de 1852 à 1860.

DROUYEN de LHUYS :

Après le lycée Louis-le-Grand, puis des études de droit, il choisit la carrière diplomatique. Il est attaché d'ambassade à Madrid en 1830, puis directeur d'un département du ministère des Affaires étrangères où il a été appelé par Thiers. Élu député en 1842, il combat la politique de Guizot. Il est élu député à la Constituante issue de la Révolution de février 1848.

Le prince Louis-Napoléon le nomme ministre des Affaires étrangères après l'élection du 10 décembre 1848, en pleine question romaine suscitée par le départ de Pie IX du Vatican et l'envoi d'un corps d'armée français à Civitavecchia. Il cherche alors à éviter que l'Autriche ne décide seule le retour du pape à Rome et en même temps à éviter l'instauration d'une république mazzinienne.

Des divergences de vue avec le gouvernement le conduisent à la démission. Il est nommé ambassadeur à Londres en 1849 où il permet de résoudre l'incident Don Pacifico.

Une crise ministérielle est l'occasion d'un éphémère retour au ministère des Affaires étrangères du 10 au 24 janvier 1851.

Après le coup d'État, il est de nouveau nommé ministre des Affaires étrangères le 28 juillet 1852. Il dirige alors la diplomatie pendant l'expédition de Crimée et participe aux conférences de Vienne de 1854 et 1855. Il démissionne, le 7 mai 1855, en désaccord avec Napoléon III sur l'alliance avec l'Autriche, qu'il juge nécessaire.

HL

Paris le 13 mars 1856.

Monieur le Comte

Je vous remercie beaucoup de l'intéressante brochure que vous avez bien voulu m'envoyer

J'ai vivement regretté d'avoir manqué l'autre soir, l'occasion de vous voir et j'espère que vous voudrez bien me dédommager de cette privation.

Pour ne pas commettre le délit d'usurpation de titre, je dois vous prévenir que je ne suis plus sénateur. à la suite d'un article fort impertinent publié dans le moniteur contre le Sénat, j'ai donné ma démission de cette dignité, qui, à de telles conditions, ne pouvait plus être de mon goût. Il y a de cela 2 m

Je vous prie donc, monieur le Comte, de ne plus me donner ce titre, mais de me conserver toujours celui de
votre très dévoué
Drouyn de Lhuys

DROUYEN de LHUYS :

Paris le 31 mai 1875

Monsieur le Secrétaire,

Trouvez-vous me permettre de vous rappeler que j'ai prié de présenter en mon nom M. Léon Flichy, avocat, 60 rue Caillou, comme membre de la Société de géographie.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments distingués.

Drouyen de Lhuys
rue Francais 1^{er} 55.

Drouyen de Lhuys

Monsieur

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-jointes les pièces que vous avez bien voulu me communiquer. Sous ne pas empiéter sur le domaine M. le Ministre des finances, je dois laisser à mon collègue le soin de vous faire connaître les intentions de l'Empereur.

Je saisis cette occasion, Monsieur, pour vous réitérer l'assurance de ma considération très distinguée

27 oct. 1854. Drouyen de Lhuys

BUREAUX

de l'Administration,

RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, 31.

[Place de la Bourse]

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

Prix de l'Abonnement :

	Paris.	Départements.
Un an.....	50	60 fr.
Six mois....	25	30
Trois mois. 13	15

Insertion d'Annonces, 1 fr. 50 c. la ligne

Les Abonnements et Renouvellements de six mois et d'un an sont recouvrés à domicile sans augmentation de prix.

250
Alger

Paris, le 29 Novembre 1837

Monsieur le Ministre

Je vous prie de vouloir bien me faire passer dans le Journal
général de France de la semaine prochaine
des nouvelles, je vous sollicite de votre
bienveillance pour les bulletins d'entrée.

Je suis avec respect, Monsieur
le Ministre votre très humble
serviteur.

p. D. L.
Directeur du Journal
général de France

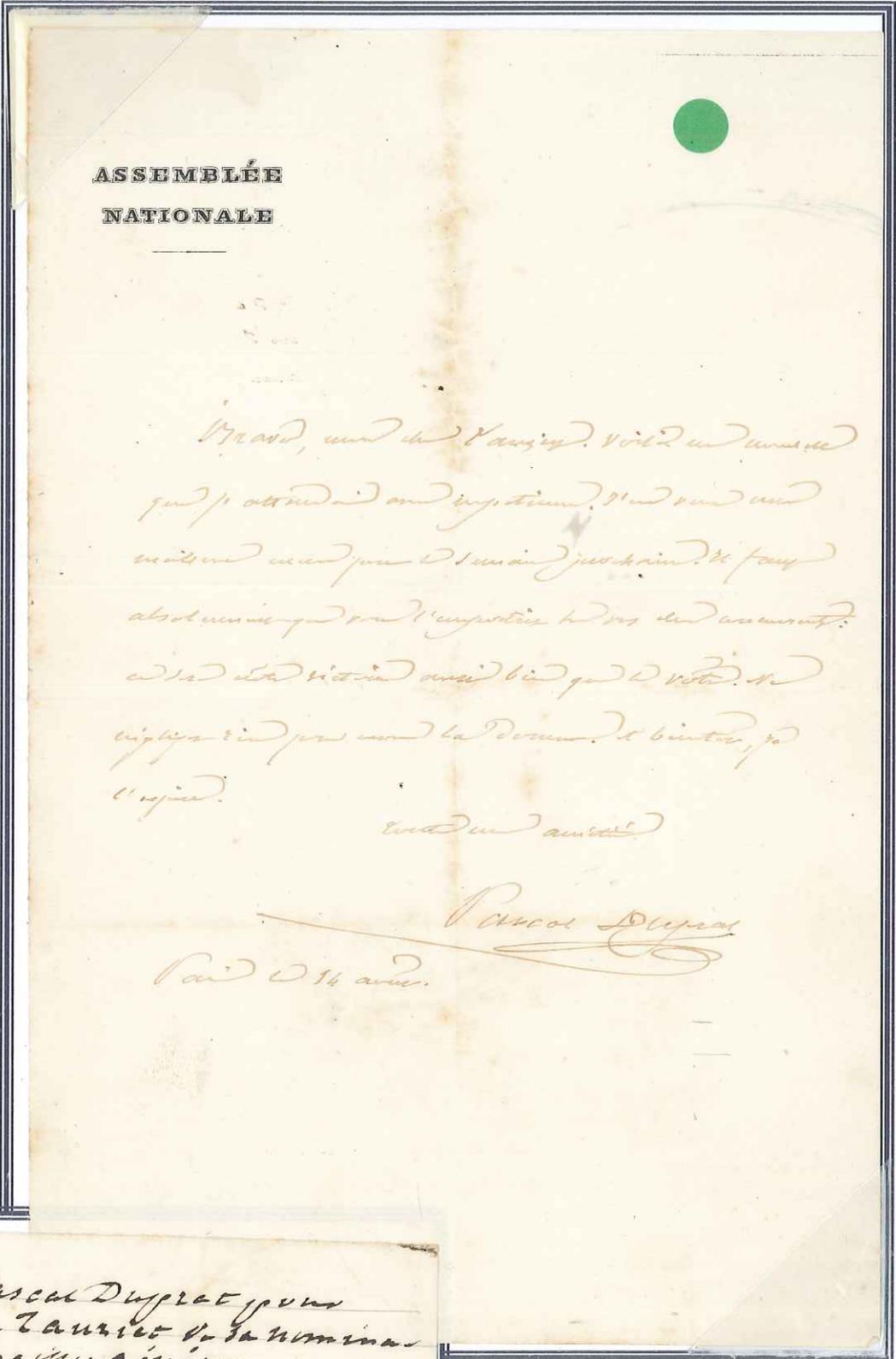
Du Parc

Représentant du peuple à l'Assemblée
Législative

DUPRAT Pascal :



Pascal Duprat (24 mars 1815 à Hagetmau- mort en mer à bord du Niger le 17 août 1885) est un diplomate et homme politique français. Républicain modéré, Pascal Duprat est député des Landes de 1848 à 1851. Lors du coup d'État du 2 décembre 1851, il fait partie des 220 députés qui votent la déchéance de Louis-Napoléon Bonaparte. Ce dernier le fait arrêter et exiler en Belgique. Il est représentant des Landes de 1871 à 1876, élu lors des élections complémentaires du 2 juillet. Il siège au groupe de la Gauche républicaine. Battu dans les Landes aux élections du 20 février 1876, il est élu à Paris le 30 avril 1876. Il est l'un des 363 qui refusent la confiance au gouvernement de Broglie, le 16 mai 1877. Il est réélu député de la Seine en 1877. Battu en 1881, il devient ambassadeur au Chili, et meurt pendant la traversée de retour en France, à la fin de sa mission.



ASSEMBLÉE
NATIONALE

*Monsieur, un de vos collègues voudrait un amendement
qui se rattacherait aux impôts. Il me demandait
si j'étais pour ou contre. Je lui ai répondu que j'étais
absolument pour l'impôt sur les successions.
C'est un impôt aussi bien que d'autres. Il
n'y a rien de plus juste que de donner à l'État
ce qu'il faut.*

Pascal Duprat
Paris le 14 août.

*Le Président Pascal Duprat pour
féliciter le Laurier de la nomination
de Conseiller général pour le
Canton d'Armen (Landes) avec
l'espérance qu'il sera nommé Député
aux élections prochaines. A une
époque l'auriez-vous fait reporter
sur Duprat les quelques millions de
votés qu'il avait lui-même obtenus*

Durand (Hippolyte), Commissaire de la
République et Préfet de Seine et Oise; Représentant
du Peuple à la Constituante de 1848.

Département
de
Seine - et - Oise.

Cabinet
DU
Commissaire du Gouvernement.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

Versailles, le 15 Juin 1848

Le Représentant du peuple
Commissaire du gouvernement
dans le département de Seine
et Oise chargé le citoyen Emil
Durand substitut du procureur
général de la République d'une mission
présidentielle au sein de la
Commission exécutive
Hipp Durand

DURAND-SAVOYAT Napoléon :

Paris 31 8^{me} 1847

Cher Collège.

Nos concitoyens de l'Isère ne sont pas
 tous heureux; Parmi eux il s'en trouve que la plus
 profonde misère accable. Tous les jours je reçois
 vos lettres comme moi de nombreux demandeurs
 Nos dons isolés ne sont pas l'importance qu'ils
 auraient si nous en faisions un tout mesuré.
 Une cotisation ordinaire de 200 fr^{cs} pour obtenir
 serait une somme qui aurait quelque importance;
 et bien distribuée nous pourrions soulager plus
 efficacement et de plus nombreux misères.

Vous le savez, vous voudrez bien m'en parler à St.
 Vous réunirez chez moi à St. Honoré 300 ?
 Dans cette réunion nous agirons.

Salut et fraternité.
 N. Durand Savoyat

Napoléon Durand-Savoyat est un homme politique français né le 28 octobre 1800 à Izeaux (Isère) et décédé le 25 avril 1859 à Cornillon-en-Trièves (Isère).

Agriculteur fortuné, il est un militant républicain et dirige le journal "le dauphinois". Il est député de l'Isère de 1848 à 1851, siégeant à gauche. Il est le père de James Durand-Savoyat, député de l'Isère.

DURAND-SAVOYAT Napoléon :

Cornillon près Mont, près, 7 Sept. 1851.

Monsieur Bartholomé,

J'espérais vous voir à Grenoble, mais
lorsque j'y serais, vous n'y étiez.

J'aurais eu bien quelque chose à vous dire
concernant mes affaires de Grenoble et même de
celles de l'Indre.

En passant à la Mure, j'ai vu plusieurs
citoyens de cette ville qui m'ont exprimé un très
grand désir de vous y voir non seulement pour
eux mais aussi pour tout le monde
franc-comtois qui les serviraient.

Je me suis persuadé que si mes affaires
étaient simplifiées, me dire un bonjour à Cornillon
meur ferait les deux ou trois visites sans
circonvolutions d'aucun ordre.

Je suis, très-certain et dans une réponse
à vous de la part
N. Durand-Savoyat
Député de l'Isère.

Mes hommages à Madame Bartholomé et un bonjour
pour moi à votre fils.

Napoléon Durand-Savoyat est un homme politique français né le 28 octobre 1800 à Izeaux (Isère) et décédé le 25 avril 1859 à Cornillon-en-Trièves (Isère).

Agriculteur fortuné, il est un militant républicain et dirige le journal "le dauphinois". Il est député de l'Isère de 1848 à 1851, siégeant à gauche. Il est le père de James Durand-Savoyat, député de l'Isère.

DURAND-SAVOYAT Napoléon :

ce devant le travail que nous nous étions
 ce imposé; mais ce n'est ni faiblesse,
 ce ni paresse: c'est que je crois vraiment
 ce que les devoirs qui nous attendent à
 ce l'ouverture de la Session sont plus
 ce importants encore.

Avez-vous fait une bonne rentrée? j'ai reçu ici
 plusieurs visites de vos parents, de vos amis: En attendant
 de la session de l'Etat d'Isère; Durand-Savoyat, vous
 me en juger par vos lettres etc.

Veuillez présenter mes respects à Madame
 Durand-Savoyat, ainsi qu'à vos enfants
 et à vos amis. Je vous prie de leur
 dire que je suis à leur service.

C'est à vous
 Napoléon Durand-Savoyat
 Secrétaire du Journal

Je vous prie de leur dire que je suis à leur service.

Napoléon Durand-Savoyat est un homme politique français né le 28 octobre 1800 à Izeaux (Isère) et décédé le 25 avril 1859 à Cornillon-en-Trièves (Isère).

Agriculteur fortuné, il est un militant républicain et dirige le journal "le dauphinois". Il est député de l'Isère de 1848 à 1851, siégeant à gauche. Il est le père de James Durand-Savoyat, député de l'Isère.

DUPIELL (Xavier),
Publiciste, Représentant du Peuple en 1848.

Les grandes relations financières à Valence
à Alicante et dans les autres places de
la Méditerranée. Il m'a permis de
l'examiner très soigneusement et avec toute
sa sympathie. Je ne perdrai pas un
instant de vue cette négociation et je
vous en écrirai très prochainement.

Je vous prie, mon cher ami, d'envoyer
à Victor Hugo, # Guernesey, le paquet ci-joint,
aussi tôt qu'il sera entre vos mains. Il ne
s'agit que des journaux où il est question
des Misérables. Mais je n'ai aucune confiance
dans le Courier de France, et je crois toujours
qu'il ne supprimera les lettres qui portent une
signature pour lui si désagréable. Merci, d'ailleurs.
Excusez-moi si je vous occasionne une petite
dépense d'affranchissement. Mais nos relations,
que je me félicite de voir renouées, continueront,
je l'espère, et cela se retrouvera avec autre chose.

Adieu, mon cher ami. Respects et
bons. Mes amitiés à Gaffney.
— Vous cordialement,
Dupier-Durieux
Après avec plaisir que vous

Victor Hugo

Com. J. de A. H. A. T.
P 819

T 12

DUSOLIER Thomas :

CORPS

LÉGISLATIF.

Paris, le

186

M. Dusolier député de la Dordogne a l'honneur de recommander instamment à Monsieur Mercier Lacombe, la demande faite il y a environ six semaines par M. Duchallang de Ratenoult employé summaraire dans les Contribution diverse à Oran, d'être renvoyé en France —

Ce jeune homme qui avait été détaché des Bureaux de l'Administration Centrale des Contributions Indirectes à Paris, et envoyé en Algérie, a été fort malade à Béliçanne ou il avait été chargé de l'intérin d'une recette; et la santé gravement altérée exige son retour en France —

J'ai l'honneur de croire que la demande est appuyée de l'avis favorable de M. Getten Directeur des Contributions Diverse à Oran —

Paris le 29 Juin 1862.

Dusolier

Thomas Dusolier est un homme politique français né le 15 mai 1799 à Nontron (Dordogne) et décédé le 19 septembre 1877 à Nontron.

Avocat à Nontron, il est député de la Dordogne de 1839 à 1842 et de 1846 à 1848; siégeant dans l'opposition de gauche à la Monarchie de Juillet. Commissaire général du gouvernement provisoire en Dordogne en février 1848, il est député de 1848 à 1849, siégeant à droite, puis de 1852 à 1863, siégeant dans la majorité soutenant le Second Empire.

De FALLOUX Alfred ;



Il accueille avec bienveillance la révolution de février 1848. Élu député à l'Assemblée nationale en février 1848, comme « républicain du lendemain », il y est l'adversaire acharné des Ateliers nationaux dont il obtient la dissolution en juin 1848, provoquant ainsi les massacres des journées de Juin.

Le 13 mai 1849, il est réélu à l'Assemblée législative. Le président de la République Louis-Napoléon Bonaparte, dont il avait soutenu la candidature, le nomme ministre de l'Instruction publique et des cultes dans le premier gouvernement Odilon Barrot en décembre 1848. Mais ses désaccords avec le président, notamment sur la question romaine, l'amènent à démissionner quelques mois plus tard en octobre 1849.

M. M. Foucault

Je m'aperçois que j'ai fait une erreur
en vous apportant à Paris une lettre de
M. Olivier, le directeur d'Angers, relatif
à cette lettre on la t nécessaire ici, pour
vous me la renvoyer et me pardonner.

Je vous rassure d'ici à peu de
jours un ~~sejour~~ plus respectable et
meilleurs voisins le etc. d'Ormaillé
(Joseph) il va peuda une affaire d'École
et d'Église pendant depuis longtemps.

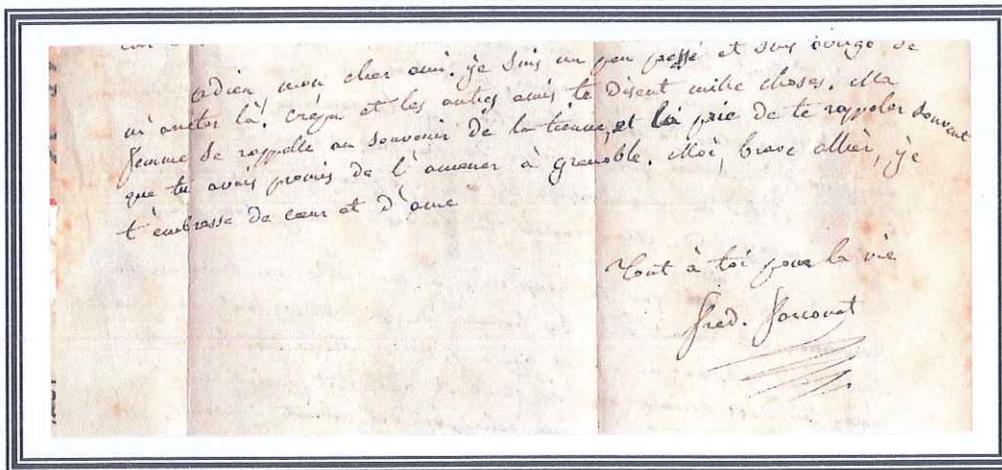
Je suis en ce 1^{er} tiers la montée, main et donc
en un peu plus de temps pour lui préparer un bon
sentiment.

Solution pour son arrivée, vous ferez
un grand plaisir à deux personnes dont
l'une vous aime entièrement.

A. J. F.

Entre-temps, le 15 mars 1850, il avait néanmoins réussi à faire passer la loi qui porte son nom et qui organisait l'enseignement primaire et secondaire. Cette loi prévoyait que le clergé et les membres d'ordres religieux, hommes et femmes, pourraient enseigner sans produire d'autre qualification qu'une lettre d'obédience. Cette exemption fut même étendue aux prêtres qui enseignaient dans les écoles secondaires, alors qu'un grade universitaire était exigé des enseignants laïcs. De leur côté, les écoles primaires étaient placées sous la surveillance des curés. Falloux fut élu membre de l'Académie française en 1856.

FARCONNET Frédéric :



Frédéric Farconnet est un avocat, journaliste et homme politique français né le 23 novembre 1807 à Grenoble et mort le 15 juillet 1863 à Biviers (Isère).

De 1830 à 1832, il est journaliste à Paris, mettant son grand talent de polémiste au service des défenseurs de la liberté.

De 1832 à 1847, il revient à Grenoble exercer son premier métier, celui d'avocat. Il défend notamment les deux frères Vasseur, inculpés de rébellion dans l'affaire du 35^e de ligne. Une affaire sanglante qui a fait 26 victimes à Grenoble lors d'une mascarade interdite par le préfet, et sur qui la troupe avait chargée à la baïonnette sans sommation.

Conseiller municipal et chef de l'opposition grenobloise pendant la Monarchie de Juillet (1830-1848), Frédéric Farconnet est tout désigné pour jouer un rôle de premier plan lors de la révolution de février 1848.

Il est alors nommé maire provisoire de Grenoble le 28 février 1848 mais contraint de démissionner le 5 mai 1848, le conseil municipal étant dissous par le préfet. Il est remplacé par Ferdinand Reymond dont le mandat de maire est tout aussi bref.

Frédéric Farconnet poursuivant sa carrière politique est élu à l'Assemblée constituante du 23 avril 1848 par les électeur de l'Isère. Il est réélu à l'Assemblée législative du 13 mai 1849 et se bat énergiquement pour la défense des institutions républicaines. Opposant au prince-président, Napoléon III, il renonce à toute activité politique à la suite du Coup d'État du 2 décembre 1851 et reprend sa place au barreau de Grenoble.

Il meurt dans le Château de Serviantin (Servien à l'origine), à Biviers, à l'âge de 55 ans.

Une rue porte son nom depuis 1909, dans le quartier de l'île verte, à Grenoble.

FAVRE Jules

Jules Gabriel Claude Favre, né à Lyon, le 21 mars 1809 et mort à Versailles le 19 janvier 1880, était un avocat et homme politique français, fils de commerçant (son père qui a investi dans beaucoup d'affaires en Italie fera d'ailleurs faillite à la chute du Second Empire). Il appartient à cette génération d'hommes qui a traversé le XIX^e siècle, jouant un rôle dans presque tous les régimes. Il cumule dans sa vie diverses activités dans le corps législatif, au barreau ou encore à la plume : il écrit ainsi dans des journaux de la monarchie de Juillet comme *Le précurseur* et est l'un des membres fondateurs de *L'électeur libre*.

Monsieur et très honorable ancien collègue,

Je prends la liberté de recommander à votre bienveillance et à votre charité la famille Desfrances qui mérite tout votre intérêt. Le chef est un ancien notaire frappé par une fièvre de bien cruel malheur et qu'une maladie effrénée vient de réduire à la dernière extrémité. Sa femme a la prière de la quelle je revêts ce billet vous expliquant sa situation même que je ne le puis faire, et je serais bien heureux s'il vous fut possible de venir à son secours.

Recevez, monsieur et très honorable ancien collègue l'assurance de mes sentiments distingués
ce 15 juillet 1859. Jules Favre

Jules Favre se fait tout d'abord connaître par son rôle d'avocat dans des affaires sensibles de son temps. Il obtient sa licence en droit en 1830 quelques jours après avoir participé sur les barricades aux Trois Glorieuses, toutefois sa carrière au barreau débute réellement en 1835 lorsqu'il prend la défense des insurgés de Lyon de 1834, dans une monarchie de juillet encore instable et fragile. Monté à Paris en 1836 il prend par la suite le parti de Louis-Napoléon Bonaparte dans son coup d'État raté de Boulogne-sur-Mer, qui succédait déjà au fiasco de Strasbourg, en étant l'avocat d'Adadenize, l'officier de la 42^e ligne qui devait offrir en soutien à Bonaparte ses deux compagnies en garnison dans la ville. Ce dernier se verra toutefois condamné à l'une des plus lourde peine de ce procès, écopant de la déportation à vie. Jules Favre peut compter pour le servir dans ses procès sur une éloquence certaine qui, nous le verrons par la suite, l'aidera à se démarquer des autres acteurs de la vie politique. En 1837, il défendra André Azal, le mari de Flora Tristan.

Sa carrière d'avocat est relancée sous le Second Empire où, en parallèle avec son statut de chef de file de l'opposition républicaine, il prend position en faveur des opposants au régime de Napoléon III et à sa politique. Il assume ainsi en 1858 la responsabilité de défendre Orsini et lui conseille la rédaction, ou du moins l'envoi, de la fameuse lettre à l'empereur clamant la nécessité de l'unification italienne. Jules Favre introduit et présente en outre au barreau une personnalité qui va faire connaître sa valeur par la suite.

FAVRE Jules

Gambetta, le 8 juin 1861. Il ne tarit pas d'éloges sur ce jeune avocat qui fait en parallèle ses classes en politique, on rapporte ainsi qu'après que Gambetta l'eut appelé maître celui-ci lui répliqua qu'« il n'a qu'un seul maître de la parole, mon cher enfant, et c'est vous ». Il joue de plus de sa notoriété en sa faveur le faisant plaider dans un de ses procès politiques à Cahors en 1868, Gambetta ainsi accompagné d'un membre de l'Académie gagne ainsi en reconnaissance

à ce sacrifice. C'est été pour moi un grand honneur
de participer à vos travaux dont j'ai toujours compris
l'inestimable valeur sociale. Sois après de vos collègues
l'interprète de ce sentiment et venille, moi-même le
secrétaire général après pour vous même l'assurance
de ma haute considération

Jules Favre

Veuillez me dire mademoiselle -
pour me dire Berlin &c.

le 9 août 1846.

Les premiers procès de Jules Favre et notamment celui des insurgés de Lyon en 1834 lui permettent de faire valoir et d'exposer ses opinions politiques républicaines en opposition avec la monarchie de Juillet. Il acquiert ainsi de 1836, date de son retour à Paris où il avait déjà fait ses études de droit dans le quartier latin, à 1848 une solide réputation d'éloquence républicaine, tant par la plume que par ses qualités certaines d'orateur, ses discours clairs et incisifs lui valent d'ailleurs d'être élu à l'académie française en 1867 au siège de Victor Cousin. Il est auparavant appelé par Ledru-Rollin au service de la deuxième république en 1848 au poste de secrétaire général au ministère de l'intérieur, il est ainsi l'auteur de nombreuses circulaires du ministère s'adressant aux préfets dans lesquelles son activisme politique fait déjà quelques bruits, puis comme sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Il quitte néanmoins rapidement ces fonctions pour se faire élire à l'assemblée constituante en tant que député de Lyon, siégeant parmi les républicains modérés et votant contre les socialistes. On retrouve ici un des aspects fondamentaux de la personnalité et de la pensée politique de Jules Favre, républicain convaincu mais également homme d'ordre, il soutient ainsi la dure répression des journées de juin de Cavaignac et vote pour ce dernier à l'élection présidentielle suivante.

Fermeement opposé au coup d'État du 2 décembre 1851, il tente aux côtés de Victor Hugo notamment d'organiser la résistance armée dans les rues de Paris, sans succès. Il délaisse ensuite ces fonctions politiques, dans un contexte de l'empire autoritaire des premières années rendant impossible toute opposition, en refusant de prêter serment pour mieux y revenir à partir de 1858, date à laquelle, avec le début de libéralisation du régime, il est élu député de Paris. Il devient dès lors avec d'autres personnalités dont Emile Ollivier, formant le groupe des 5, l'une des figures emblématiques de l'opposition libérale et républicaine à l'empire. Son apogée politique a lieu lorsqu'il devient chef du parti républicain en 1863.

FAURE-BELON Christophe :

Christophe Faure-Belon est un négociant et homme politique français né à Saint-Étienne le 5 juin 1808 et mort dans la même ville le 21 juillet 1881. Il a été le premier maire du **grand Saint-Étienne** résultant de la fusion des communes suburbaines.

Fils d'un armurier et petit-fils d'un chapelier du côté maternel, il grandit dans un milieu modeste mais fait de solides études au collège de la ville avant d'entrer comme clerc chez un avoué. Il ne va cependant pas faire carrière dans le droit mais dans la soie. Il devient le commis (1826) puis l'associé (1847) et enfin le continuateur (1854) du marchand de soie Royet-Sauvignet. Il paie également patente comme banquier sous le Second Empire. Il connaît des difficultés dès 1865 et la société *C. Faure & Cie* cesse en 1881, quelques mois avant son décès.

Givors 11 Mars 1872

Mon cher ami Bartholin

à la hâte je vous écrit, Jean
votre fils est arrivé cette nuit
à minuit, il est en, il nous
parle d'aller à Lyon à pied
il m'a paru très agité, nous
ne savons s'il a eu quelques
contrariété, mais je le trouve
plus moins calme que ci-devant
nous ne savons si nous
pourrions le retenu jusqu'à
ce soir

Tout à vous
votre collègue
François Fab
F

FAURE-BELON Christophe :

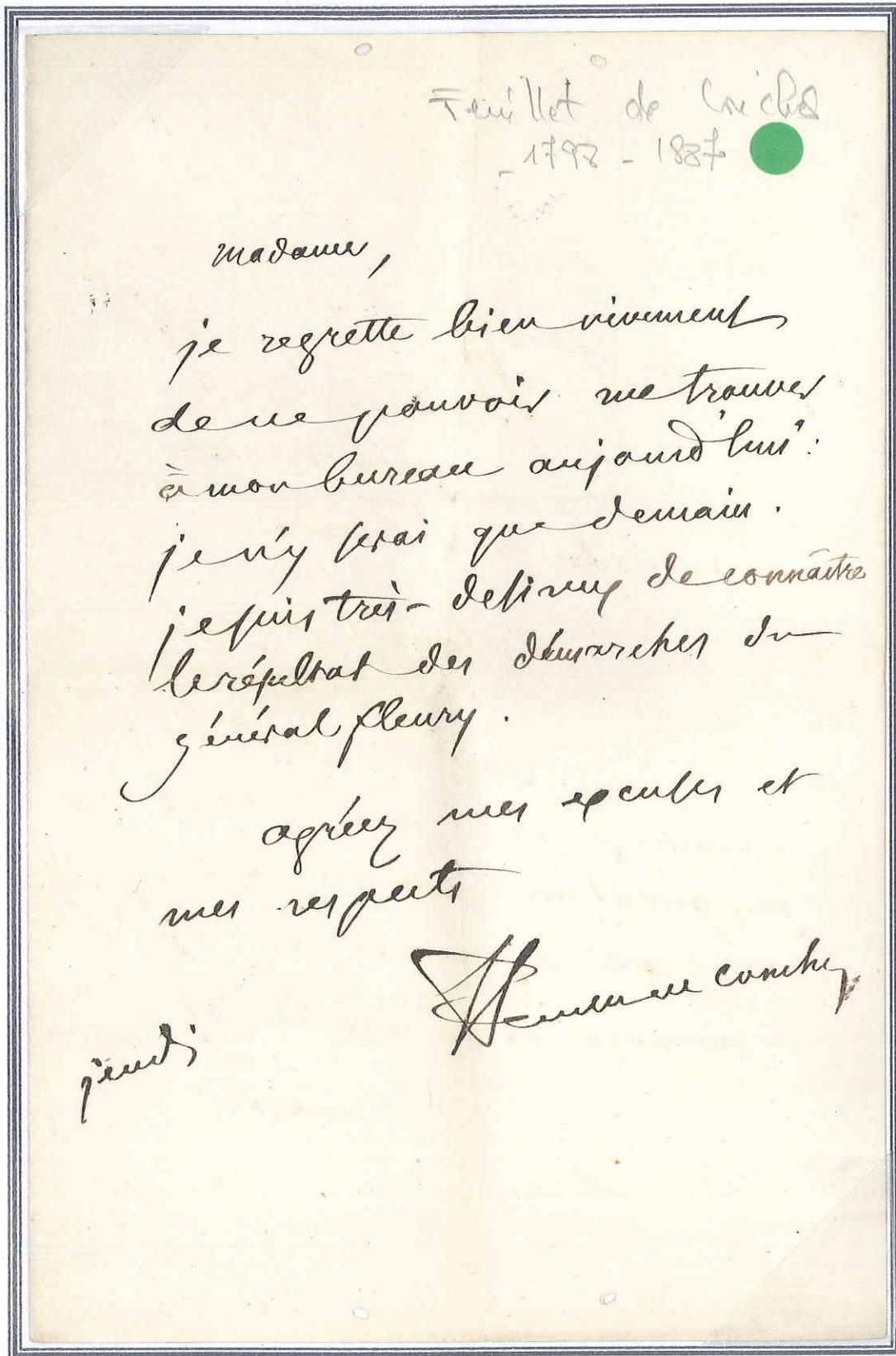
Élu colonel de la Garde nationale en 1848 en raison de sa fermeté lors du pillage des couvents par les passémentiers, il siège au conseil municipal dès 1847 avant d'être nommé adjoint en 1852. Le décret du 4 juin 1855 a réuni les faubourgs à la ville de Saint-Étienne qui devient également la nouvelle préfecture du département : Faure-Belon est nommé maire d'une des plus grandes villes de France en 1855 et devait rester dix ans en place. Il siège également au conseil général (1855-1870) de la Loire. Sous sa longue et active magistrature, le palais de justice est reconstruit, l'Hôtel de ville se voit coiffer d'un dôme (1858), le théâtre des Ursules (1856) et l'École de dessin sont construits. Il fait réaliser de nombreux jardins publics qui manquaient à Saint-Étienne : le Jardin des Plantes par la transformation de la promenade de l'Heurton (1858), les jardins de l'École de dessin (1865), et surtout l'aménagement de la place Marengo avec des pièces d'eau et des massifs d'arbustes et de fleurs (1860). Il fait également construire plusieurs écoles. Il va enfin s'attaquer au problème principal de la ville, question toujours renvoyée à plus tard depuis le Premier Empire, l'approvisionnement correct en eau potable. L'achèvement des travaux va prendre dix ans. L'inauguration du barrage du Gouffre d'Enfer (sur la commune de Rochetaillée) a lieu après son retrait et nul ne songe à rappeler le rôle déterminant qui fut le sien.

Battu aux élections municipales de 1865 par l'opposition républicaine, Faure-Belon se retire de la vie politique après son échec comme candidat à l'élection législative partielle due au décès de Pierre-Frédéric Dorian. Il devient président de la chambre de commerce de Saint-Étienne (1872-1875). Il avait été fait chevalier (1856) puis officier (1865) de la Légion d'honneur.

FEUILLET de CONCHES

Félix-Sébastien Feuille de Conches, né le 4 décembre 1798, mort le 5 février 1887 à Paris, est un diplomate, journaliste, écrivain et collectionneur français. Ayant occupé les postes d'introducteur des ambassadeurs et chef du protocole au ministère des Affaires étrangères, il put constituer des collections originales, fameuses et spécialisées dans les domaines de la peinture anglaise, de la peinture française du XIXe siècle, de l'histoire des civilisations, des arts du Proche-Orient et d'Asie ; des collections que son contemporain Charles Monselet jugeait sans égale dans le monde entier, mais qui comportait des pièces d'authenticité douteuse.

Entre 1828 et 1840 environ, il collectionne particulièrement les illustrations de Jean de la Fontaine. En 1850, un procès l'opposa au bibliothécaire en chef de la bibliothèque nationale, qui l'accusait du vol d'une lettre de Michel de Montaigne¹. Cela donna lieu à deux livres de polémiques et cinq séances de tribunal de la Seine, au terme desquelles la bonne foi de Félix Sébastien Feuille de Conches fut reconnue et l'administrateur général de la bibliothèque, Joseph Naudet, condamné aux dépens.



FLEURY Alphonse :

Alphonse Fleury est un homme politique français né le 1er septembre 1809 à La Châtre (Indre) et décédé le 20 août 1877 à Paris.

Avoué à La Châtre, il est ensuite avocat et banquier. Opposant à la Monarchie de Juillet, il est commissaire du gouvernement dans l'Indre en février 1848. Conseiller général et député de l'Indre de 1848 à 1849, il siège à gauche. Il est arrêté et expulsé au moment du coup d'État du 2 décembre 1851. Il est préfet de Loire-Atlantique du 4 septembre 1870 au 20 mars 1871.

PRÉFET
de la Loire-Inférieure.

Nautes, 19 Janvier 1871

Cabinet

Mon cher collègue

Merci de votre envoi de 100
francs. en vue de votre
dépense j'avais fait remettre
à M^{me} Hubbard parille
somme. voilà donc chose
réglée. Il ne me reste
plus qu'à me rappeler
votre souvenir - vous
êtes de ceux qui ne
s'oublient pas

Vuy avants
le vôtre
A. Fleury

FOND Benoît :

Benoît Fond est un homme politique français né le 9 octobre 1793 à Orliénas (Rhône) et décédé le 10 septembre 1888 à Chaponost (Rhône).

Maire de Chaponost, il est député du Rhône de 1849 à 1851, siégeant à gauche.

une quantité de noian et je vous enverrais
quit nousirou et je vous enverrais
tout de que vous voudre

Cher amis je suis en bonne sante
pour le moment je soite que vous
madame Bertolon et votre fils
soie en bonne sante -

il ia environ un moi que juis en
le plaisir de diner avec notre
amis morelet qui mavaie donne
de vos nouvelle -

je suis votre devoue amis

Fond

FORTOUL Hippolyte

Il est élu en 1848 représentant à l'Assemblée nationale où il siège sur les bancs du parti de l'Élysée jusqu'à la fin de la IInde République et s'y fait apprécier du prince Louis-Napoléon Bonaparte. Après un bref passage en tant que ministre de la Marine, celui-ci, en 1851, après le coup d'État du 2 décembre 1851, l'appelle au ministère de l'Instruction publique, poste qu'il conserve jusqu'à sa mort. Il est nommé sénateur en 1853.

Attaché à la modernisation de l'enseignement, il développa l'étude des langues vivantes. Mais on a surtout retenu de son administration la mise au pas de l'Université : il supprima l'inamovibilité des professeurs de faculté et révoqua des opposants tels que Victor Cousin, Michelet, Edgar Quinet, Jules Simon ; il reprit en main l'École normale dont les élèves avaient été hostiles au 2 décembre ; il décida que, désormais, les membres du conseil supérieur de l'Instruction publique et des conseils académiques seraient désignés par le ministre, et dessaisit les communes de la nomination des instituteurs, au profit du recteur puis du préfet.

Madame,

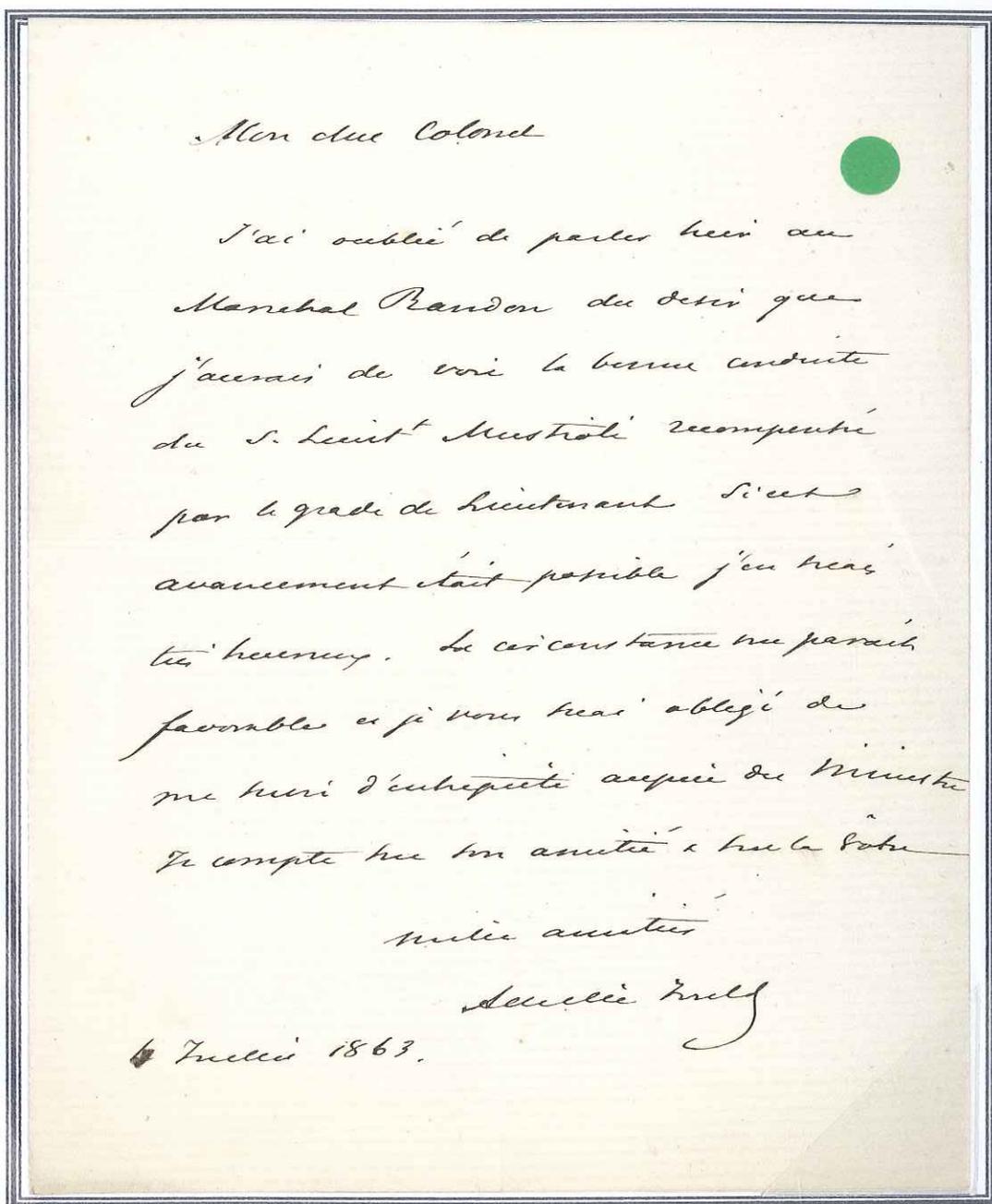
ma femme, qui donne en ce moment
 ses soins à notre petite malade, me charge de vous
 remercier de tout ce que vous lui avez fait de bien. La
 pauvre enfant, après avoir eu, hier soir, une application
 de sangsues, se trouva ce matin dans un état
 qui n'a pas fait disparaître la fièvre. Elle est cependant
 plus calme qu'elle n'a été encore ; et nous espérons que
 cette légère amélioration se soutiendra. nous sommes
 bien sensibles aux offres que vous nous faites ; et comme
 nous savons qu'elles viennent du cœur, nous les acceptons
 de même, si le besoin s'en présente. faites nos compliments
 à madame votre belle-mère, et mes amitiés bien sincères,
 je vous prie, à M. Rogier ; et recevez l'assurance de
 mon affectueux dévouement,

H. Fortoul

FOULD Achille :

Achille Marcus Fould
(Paris, 17 novembre 1800 -
Laloubère, banlieue de
Tarbes, 5 octobre 1867) est
un banquier et homme
politique français.

Ministre des Finances de la
Deuxième République sous
Louis-Napoléon Bonaparte et
ministre d'État de 1852 à
1860 durant Second Empire
de Napoléon III, Achille
Fould était libéral sur le plan
économique, mais pas du tout
en matière politique (il
envisage en 1857 de faire
supprimer le suffrage
universel). Il s'oppose au
tournant libéral de l'Empire,
démissionne suite aux décrets
réformateurs du 24 novembre
1860 et refuse d'être fait duc.



Fils de Beer Léon Fould, banquier juif, mais converti quant à lui au protestantisme, originaire de Lorraine et maire de Rocquencourt (Yvelines), il fit une carrière politique, tandis que son frère aîné succéda à son père à la tête de la maison familiale. Ministre des Finances entre 1849 et 1867, Achille Fould a mené sur une ampleur nationale la politique économe qu'il a eu pendant ses huit années de ministériat d'État chargé de la maison de l'empereur. « *Financier traditionnel opposé à la théorie des "dépenses productives" des économistes et des hommes d'affaires saint-simoniens qui avaient fait la prospérité des premières années de l'Empire, il pensait que les richesses financières de la France n'étaient pas inépuisables* » (F. Choisel).

Économiste libéral, il s'oppose, en bon disciple de M. Thiers, aux projets d'impôt sur le revenu qui commencent à fleurir. Il demande cependant l'accroissement de la pression fiscale pour venir à bout de la dette flottante qui est pour lui insupportable¹.

FOURGASSIE Jean-Jacques :

Je me réunis à mes collègues en recommandant à
Prélat à la bienveillance de Monsieur le ministre de la
Guerre, et la mérite par son aptitude et sa probité.

Fourgassié Vidal
représent. du Peuple.

Jean-Jacques Fourgassié-Vidal est un homme politique français né le 7 avril 1809 à Castres (Tarn).

Banquier à Castres, il est député du Tarn de 1849 à 1851, siégeant à gauche.

GATIEN-ARNOULT :

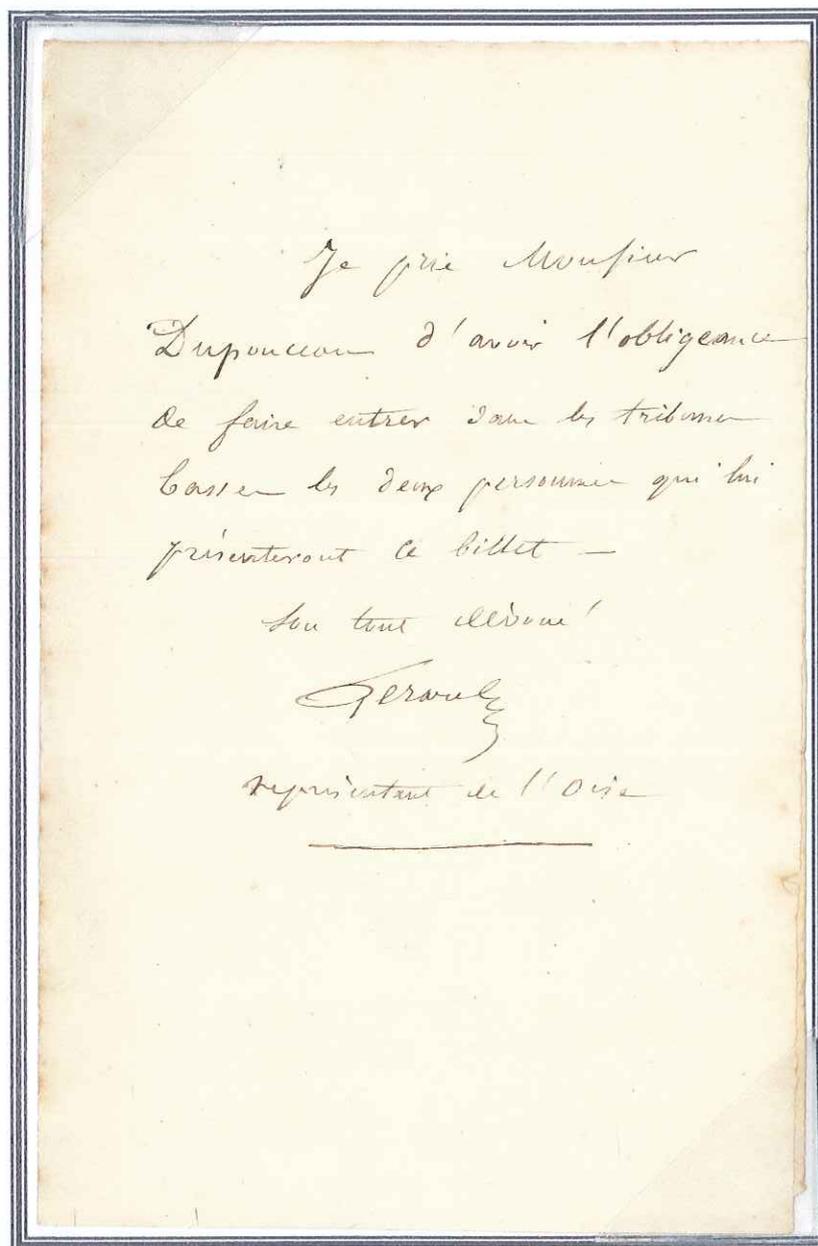
Adolphe-Félix Gatien-Arnauld est un homme politique français né le 30 octobre 1800 à Vendôme (Loir-et-Cher) et décédé le 18 janvier 1886 à Mont-de-Marsan (Landes).

Docteur es lettres, agrégé, il est professeur à Nevers, Bourges, Reims, Nancy avant d'occuper la chaire de philosophie à la faculté de Toulouse, en 1830. Opposant libéral à la Monarchie de Juillet, il est maire de Toulouse, député de la Haute-Garonne de 1848 à 1849 siégeant à gauche. Opposant au Second Empire, il est président de la commission municipale de Toulouse après le 4 septembre 1870. Il est de nouveau député de la Haute-Garonne de 1871 à 1876, siégeant au groupe de la Gauche républicaine, qu'il préside. Membre de l'académie des sciences de Toulouse, il est aussi secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Toulouse et mainteneur des jeux floraux.

ASSEMBLÉE
NATIONALE

30 juin 1871.

Mon cher Doyen,
un de mes collègues amis, M. Lempériani,
vous en a adressé prochainement une
recommandation. Je vous prie de
l'accueillir comme venant de
moi-même, et je vous en serai
obligé comme si vous l'aviez fait
pour votre toujours très affectueux
collègue et ami
Gatien Arnould

GERARD Michel Nicolas :

Michel Nicolas Gérard est un homme politique français né le 30 mars 1808 à Blincourt (Oise) et décédé le 8 juin 1876 à Paris.

Propriétaire, il est maire de Billancourt et conseiller d'arrondissement. Il est député de l'Oise de 1848 à 1851, siégeant à droite. Il ne soutient pas le coup d'État du 2 décembre 1851 et se présente en candidat d'opposition en 1857. Il est élu député de l'Oise de 1871 à 1876 et siège au centre- gauche, soutenant Thiers en faveur de la République!

Boutade.

Toute fois que le temps est proche
 Cū va se produire un grand choc;
 que de Français ont dans la poche
 La Fleur de Lys, le Cycle et le Coq.

Félix Giraudon

Ancien Représentant du Peuple,
 Constituant de 1848.

GIRAUDON (Félix Jules),
 Courrier Secourier, Représentant du Peuple
 pour le Nord à la Constituante de 1848.

GLAY-BIZON



Issu d'une riche famille des Côtes-du-Nord, petit-fils d'un négociant en toiles de Saint-Thélo, fils d'Olivier Glais de Bizoin (1742-1801), négociant en toiles à Bizoin et député en 1791, Alexandre Glais de Bizoin fit des études de droit mais, une fois reçu avocat (1822), négligea le barreau pour la politique. Homme de gauche, il lutta avec les libéraux contre les Bourbons de la branche aînée.

CORPS
LÉGISLATIF.

Paris, le 29 août

187

Prière à m le rédacteur en chef du journal les Côtés du Nord d'accorder une place d'honneur à la lettre-ci ci incluse

Mon intention, mon cher rédacteur est de partir demain soir avec l'intention d'arriver mercredi matin, avec la chaleur à St Brice. Puisse-voys avoir mis la main auparavant sur l'homme de queue de linge ou de poisson et tous les trésors de ces brillantes et bouillantes époques.

Tout à vous de ceux qui respirent vos nouveautés

O Amour propre d'auteur! il veut modestes qu'on insère l'actuellement son potaquis: insérez-le je vous l'ai dit par le télégraphe. Votre dernier no aurait dû desarmes le satané amour propre. Votre résumé politique est très bien. La variété y est. Bravo! continuation mais ne donnez plus de coups d'épingles à l'avis Kirisout, beaucoup de ses amis étant les nôtres.

Tout à vous

et: Glais Bizoin

fait-voys payer le tirage extra
avec les autres et ainsi
par le com

GLEIZAL Auguste :

Auguste Gleizal est un homme politique français né le 17 novembre 1804 à Antraigues (Ardèche) et décédé le 2 septembre 1880 à Privas (Ardèche).

Fils d'Auguste Gleizal, député, il est avocat à Privas. Il est commissaire du gouvernement dans l'Ardèche après le 24 février 1848. Il est député de l'Ardèche de 1849 à 1851, siégeant à gauche. Opposant à l'Empire, il ne retrouve un siège de député que de 1876 à 1880. Il siège au groupe de la Gauche républicaine et fait partie des 363 qui refusent la confiance au gouvernement de Broglie, le 16 mai 1877. Il est élu conseiller général en 1871.

Privas (Ardèche) 25 février 1872

Mon cher ancien collègue,

Appelé par l'âge à présider la commission départementale de l'Ardèche, j'ai à me procurer une copie du cahier des charges contenant les conditions auxquelles a été soumise l'adjudication des impressions dont les frais sont à payer par le département de la Loire. Nous devons prendre semblable mesure pour notre Ardèche, et nous tenons à connaître le précédent qui a été réalisé chez vous. Je vous prie de vouloir bien faire prendre à votre préfecture la copie dont nous avons besoin et me l'adresser le plus tôt possible. Veuillez m'excuser de la peine que je prends la liberté de vous donner, sans omettre votre complaisance et votre zèle pour le bien public.

Je suis heureux pourtant de cette circonstance qui me permet de vous transmettre mon plus affectueux souvenir.

Votre très dévoué Gleizal

(mon adresse : - Gleizal, avocat, à Privas (Ardèche))

Roxin (Edmond), Représentant du
Peuple à l'Assemblée
Constituante.

Le Représentant du Peuple
Sousigné, prie Monsieur
le Ministre de la Guerre,
de l'honorer d'une réponse
à cette pétition.

Son dévoué Collègue

E. Roxin

Adhémar de GUILLOUTET :

On vous demande
de mon Centre cher ami,
Quelle idée !
Je suis forcé de lui
donner pour dire
qu'il ne s'en vout pas
la peine —
~~Adhémar de Guilloutet~~
reçu le 10 janvier

Adhémar de Guilloutet est un homme politique français né le 6 avril 1819 à Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne) et décédé le 10 novembre 1902 à Lubbon (Landes).

Propriétaire terrien, maire de Parleboscq, conseiller général en 1850, il est député des Landes de 1863 à 1870, candidat officiel siégeant dans la majorité dynastique. Il est secrétaire du Corps législatif de 1866 à 1868. Il retrouve son siège de député de 1876 à 1886 et de 1889 à 1893, siégeant au groupe bonapartiste de l'Appel au peuple.

Martial de GUERNON-RANVILLE

Le 2 mars 1830, il fut élu député par le collège de département de Maine-et-Loire² en remplacement de François Régis de La Bourdonnais, nommé pair de France. Il combattit le projet d'adresse des 221 tandis que, au conseil des ministres, il s'élevait contre la dissolution et se prononçait nettement, dans la discussion sur les ordonnances, contre les mesures extrêmes.

Il fut réélu député le 19 juillet 1830³. Il signa les ordonnances du 25 juillet, moins par conviction que pour ne pas se séparer de ses collègues. Le 29, il repoussa toute idée de transaction avec l'insurrection. Après le départ de la famille royale, il partit pour Tours et fut arrêté aux portes de cette ville et conduit au fort de Vincennes dans la nuit du 25 au 26 août. Lors du procès des ministres de Charles X devant la cour des pairs, il fut défendu par Adolphe Crémieux et condamné à la prison à perpétuité. Incarcéré pendant cinq ans au fort de Ham, il en sortit le 23 novembre 1836 à la faveur de la grâce collective décidée à l'instigation du premier ministre Molé et se retira au château de Guernon-Ranville près de Caen

Nanville le 2 Sept. 1857

Mon cher Conseiller,

Je vous dois des remerciements et des félicitations au sujet de vos trois discours scolaires.

Vous aviez accepté une assez onéreuse mission, et vous l'avez accomplie avec un rare bonheur de justice et d'explication.

Votre allocution aux petits Bourgeois - unis m'a surtout fait plaisir ; il était impossible de mieux sentir et de mieux dire.

Votre haute, toute souffrante qu'elle est depuis quelques jours, me charge de vous faire ses tendres compliments et félicitations.

Tout à vous de cœur

J. Nanville

GUINARD Joseph :

Fils de Joseph Guinard (1770-1839), député au Conseil des Cinq-Cents puis membre du Tribunal, Joseph Guinard fut envoyé au collège Sainte-Barbe où il se lia avec Godefroy Cavaignac. Une fois ses études terminées, et fort jeune encore, il se lança activement dans la politique. Ardent républicain, il s'affilia à la charbonnerie, prit part aux complots de Nantes, Belfort, Saumur, participa à la fondation du *National* et, lors des Trois Glorieuses, courut sur les barricades.

Opposant à la monarchie de Juillet, principalement dans les rangs de l'artillerie de la garde nationale, où il avait le grade de capitaine, et dont faisait partie, avec lui, nombre de républicains, membre de la Société des Droits de l'Homme, il fut poursuivi à plusieurs reprises pour avoir participé à divers complots.

Impliqué dans le procès retentissant dit *des accusés d'avril*, il fut condamné à la déportation. Il parvint à s'échapper de la prison Sainte-Pélagie le 15 juillet 1835 et gagna l'Angleterre. Après treize ans d'exil, il revint à Paris en février 1848, à temps pour s'emparer, avec des gardes nationaux, de la caserne des Minimes et pour se rendre à l'Hôtel de ville à la tête de la 8^e légion, qui fut une des premières à acclamer la République. Le gouvernement provisoire le nomma adjoint au maire de Paris. Il remplit cette fonction quelque temps, refusa celle de préfet de police, et fut chef d'état-major de la garde nationale et président du comité des récompenses nationales, dont il avait déjà fait partie en 1830.

Lors des élections à l'Assemblée constituante le 23 avril 1848, il fut élu représentant de la Seine¹. Il siégea à gauche, n'eut qu'un rôle parlementaire effacé, et vota contre le rétablissement du cautionnement, contre les poursuites contre Louis Blanc et Caussidière, contre le rétablissement de la contrainte par corps, pour l'abolition de la peine de mort, pour l'amendement Grévy, pour le droit au travail, pour l'ordre du jour en l'honneur du général Cavaignac, pour la suppression de l'impôt du sel, pour la proposition Râteau, pour l'amnistie, contre les crédits de l'expédition de Rome, pour la mise en accusation du président de la République et de ses ministres.

Lié avec le général Cavaignac, dont il avait connu intimement le frère, Godefroy, il subit son influence pendant les journées de juin et se détermina, non sans hésitation, à combattre l'insurrection comme colonel de la garde nationale. À cette occasion, il fut assez grièvement blessé.

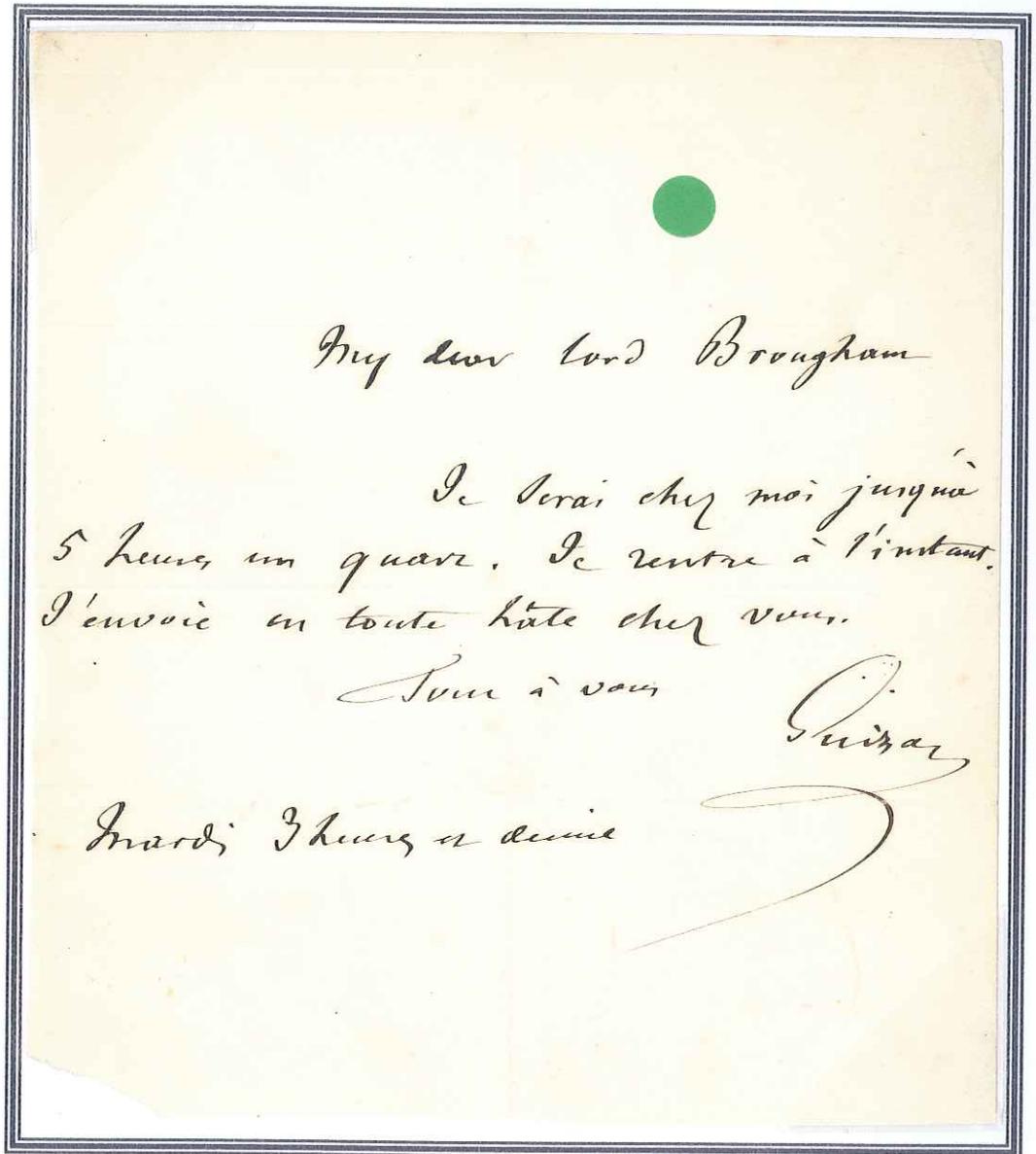
Le petit io mairu ut devoué
depuis longus années à la cause
démocratique qui a triomphé
en Février. C'est un citoyen
actif, intelligent dont j'ai
pu apprécier l'énergie dans
la Légion que j'ai l'honneur de
commander ou il était lui-même
Lieutenant de la 9^e Batterie.
Le représentant du peuple
Colonel de la Légion d'artillerie de la Seine
J. Guinard.

Nota
La personne recommandée
est le frère Guinard.

GUIZOT François

En 1847, Guizot refusa à nouveau des réformes électorales à l'opposition qui menait alors la campagne de Banquets, que Guizot tenta d'interdire.

La dernière scène de sa vie politique fut singulièrement caractéristique de sa foi dans une cause perdue. L'après-midi du 23 février 1848, le roi convoqua son ministre, qui siégeait à la Chambre, pour l'informer de la situation à Paris et dans le pays. Les banquets poussaient à la réforme et les opinions divisées, mais passionnées, au sein de la famille royale conduisaient le roi à douter du maintien de Guizot au ministère. Ce doute, répondit Guizot, est décisif.



Il démissionna instantanément, ne retournant à la Chambre que pour annoncer que le gouvernement était dissous et que Mole avait été appelé par le roi. Mole échoua à former un gouvernement et, entre minuit et une heure du matin, Guizot, qui à son habitude s'était couché tôt, fut de nouveau appelé aux Tuileries. Le roi lui demandant conseil, Guizot répondit: « Nous ne sommes plus les ministres de Sa Majesté, c'est à d'autres de décider du cap à suivre.

François Pierre Guillaume Guizot (Né le 4 octobre 1787 à Nîmes en France – mort le 12 septembre 1874 au Val-Richer à Saint-Ouen-le-Pin dans le département du Calvados en France) est un historien et homme politique français, membre de l'Académie française de 1836 à 1874.

HAVIN Léonor-Joseph :Le directeur du *Siècle*

Havin

À partir de ce moment, il se consacrera entièrement et jusqu'au bout à la direction du journal *Le Siècle*, dont il était déjà, depuis le décès de Louis Perrée (16 juin 1851), le rédacteur en chef. Il y montrera ses qualités d'administrateur et de politicien : fermeté et constance dans ses principes, habileté prudente. Le journal atteindra un pic d'influence. Cela ne l'empêchera pas, lors de la campagne d'Italie (1859), d'apporter un concours actif à l'empereur.

Havin n'écrivait dans *Le Siècle* qu'à de rares occasions. Plus préoccupé du fond que de la forme, il reste avant tout un homme politique sans prétention littéraire. Après avoir échoué à la députation en 1852 et 1857, il retrouve son siège en 1863 et se range dans la minorité indépendante. À la Chambre comme dans son journal, il appuie l'opposition, milite en faveur de l'enseignement, de la liberté de presse, du contrôle des finances, désapprouve les expéditions hasardeuses ; il soutiendra activement la souscription pour la statue de Voltaire et l'édition à bas prix de son œuvre. L'une de ses dernières actions sera de demander l'abolition du timbre des journaux lors des modifications de la législation sur la presse en 1868, juste avant sa mort.

Journal le *Siècle*,

16, rue du Croissant

Cabinet

du

Directeur Politique.

Paris, le 28 mars 1867

Mon cher monsieur Ponsard,

La souscription pour élever une statue à Voltaire compte déjà plus de quarante mille adhérents et le succès en est assuré.

J'ai le désir de proposer à quelques hommes éclairés, ennemis du fanatisme et de l'intolérance, de former une commission, pour examiner les mesures nécessaires à la bonne exécution de l'œuvre.

HAVIN Léonor-Joseph :

L. Havin

Léonor-Joseph Havin est un homme politique français né à Paris le 2 avril 1799, décédé à Torigni-sur-Vire (Manche) le 12 novembre 1868. Il fut juge de paix à Saint-Lô, président du Conseil général de la Manche, député de la Manche de 1831 à 1848 et de 1863 à 1868, directeur du journal *Le Siècle* sous le Second Empire.

CORPS
LÉGISLATIF.Paris, le 24 glu 1863

Monsieur Chev. aur. une seule chose
à venir dîner jeudi après le conseil
vous ferons un dîner et vous aurez été
ainsi doublement aimable

Dites je vous prie à mes amis que
mes femmes et moi prenons le plus vif
intérêt à votre prompt établissement

à vous

L. Havin

L'homme politique

Léonor-Joseph Havin passe quatre ans de sa jeunesse à Malines (Belgique), où son père, Léonor Havin, avait dû s'exiler comme régicide au retour des Bourbons (élu à la Convention en 1792, il avait voté la mort du roi, avec sursis et appel au peuple). De retour en France, Léonor-Joseph étudie le droit à l'université de Caen et devient avocat. Il fait partie de la jeunesse libérale opposée à la Restauration, approuve la révolution de 1830. Il quitte le barreau pour la magistrature, devient juge de paix à Saint-Lô où il s'établit jusqu'en 1835. Élu député de la Manche le 5 juillet 1831, il sera constamment réélu jusqu'en 1846. De 1839 à 1842, il fut l'un des quatre secrétaires de la Chambre et prend une part active à la discussion du budget, se fait l'avocat des associations et de l'instruction primaire. Pendant cette période, il siège dans l'opposition dynastique à côté d'Odilon Barrot et de Thiers. Auparavant, il était entré au Conseil général de la Manche (1833) qu'il préside à huit reprises. Il devient aussi maire de Torigni (1840) et organisera la campagne des banquets réformistes de cette ville (1847).

Après la fuite du roi Louis-Philippe le 24 février 1848, il se rallie à la République, est nommé le 26 février commissaire du gouvernement provisoire dans la Manche. Élu peu après dans ce département, il reprend sa place à la Chambre où il sera nommé six fois vice-président. À la suite de l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la Présidence de la République, il passe à gauche, vote contre l'interdiction des clubs et pour l'expédition de Rome. Le 20 avril 1849, il démissionne de son mandat de député pour entrer au Conseil d'État. Lors du coup d'État du 2 décembre 1851, il proteste, se démet de tous ses mandats et prend la direction du journal *Le Siècle*.

Hofer (Josué), Représentant du Peuple
en 1848.

HOFER (Josué), représentant en 1848, né à Mulhouse (Haut-Rhin) le 31 juillet 1805, était manufacturier dans sa ville natale. Républicain, il fut inscrit, aux élections du 13 mai 1849 pour la Législative, sur la liste du parti démocratique socialiste, et, élu représentant du Haut-Rhin, le 8^e su. 10, par 33,776 voix (118,335 inscrits), il siégea à la Montagne. M. Hofer soutint l'interpellation de Ledru-Rollin sur les affaires de Rome, signa la proposition de mise en accusation du président de la République et des ministres, ainsi que l'appel à l'insurrection, et se rendit, le 13 juin, au Conservatoire des Arts-et-Métiers. Des poursuites ayant été autorisées contre lui par la majorité de l'Assemblée, il fut impliqué dans le procès jugé par la Haute-Cour de Versailles; mais il avait quitté, dès le 1^{er} juillet, le domicile qu'il occupait à Paris, rue de la Paix, n° 22, et c'est par contumace qu'il fut condamné à la déportation. Il ne fit pas partie d'autres assemblées.

Paris le 1^{er} Juin 1849.

Je vous remercie de la communication que vous me donnez par votre lettre du 13 et sur les affaires d'usure qui affligent notre département, le moment n'est pas encore venu de traiter spécialement ce chapitre à l'assemblée; vous avez pu voir que la politique a absorbé toutes les séances et que toute matière de réformes n'a pu trouver place jusqu'à ce moment. Je vous prie donc de dire à l'occasion à tous ces pauvres opprimés que je ne les perds pas de vue & que d'une grande partie d'autres départements les mêmes plaintes seront produites; nous le ferons probablement collectivement pour mieux établir l'énormité du scandale et l'urgence d'y porter un prompt remède.

Recevez mes salutations cordiales
Josué Hofer

JAFFARD Justin :

or m' Ben. m'a fait une
 bonne note. J'en garde
 bonne note. Tout les
 chanciers et autres pour moi
 mais le barreau de
 l'adm. et la quelle
 Opération qui m'a tenu
 cinq mois dans une chambre
 obscure m'ont fait tort.
 Je n'ai pu me rendre qu'
 dans le canton, en le
 'electeur Virent et a s'occuper
 en charge.
 J'en ai eu ma part. et a
 de temps m'ont vu si
 la bonne chance de l'presente.
 Avieu, mon bon cher
 Auguste, je t'embrasse
 bon cœur
 Jaffard

François Justin Jaffard est un homme politique français né le 27 octobre 1791 à Espagnac (Corrèze) et décédé le 15 juillet 1854 à Mende (Lozère).

Avocat à Mende, il est député de la Lozère de 1849 à 1851, siégeant à droite.

JUERY Benjamin :

Recommandé à la Bienveillance de Monsieur le
 Ministre, Vostre la Commission que vous avez de l'Assemblée
 qui est liée à son intérêt.

Juery, Représentant du Tarn.

Juery

Benjamin Juéry est un homme politique français né le 28 octobre 1795 à Saint-Juéry (Tarn) et décédé le 18 mai 1863 à Paris.

Avocat, il est député du Tarn de 1849 à 1851, siégeant au groupe d'extrême gauche de la Montagne

Jouvet (Antoine Felix),
Ancien Député, Représentant du
Peuple à la constituante de 1848.

Dem. d'Emploi
Supplément
Courtiers de Commerce
Paris 8 Janvier 1841.

Re. 9 Janvier

Monsieur le Directeur,

Pour la première fois, je prends la liberté de
vous adresser mes sollicitations : et la crainte de
vous importuner m'en aurait encore empêché, s'il
m'eût agissait de donner une position à un
homme qui est digne de votre intérêt. M.
Mouquet ancien négociant à Clermont ^{pt} vous
a adressé une demande pour obtenir l'un
des emplois de Courtiers de Commerce que vous
allez créer en Afrique. M. Mouquet
a été successivement membre du tribunal
et de la Chambre de Commerce de Clermont
où sa capacité et sa bonne conduite étaient

DE KERMAREC :

Ill et Vilaine
 Kermarec

Monsieur le ministre

j'ai l'honneur de vous adresser la demande
 de M. Felix Dubois, en priant la bonté
 de vous recommander ce jeune homme, qui
 je le pense, est capable de remplir les
 qui il sollicite.

Recevez avec Monsieur le ministre,
 l'hommage de mon profond
 respect.

H. D. Kermarec

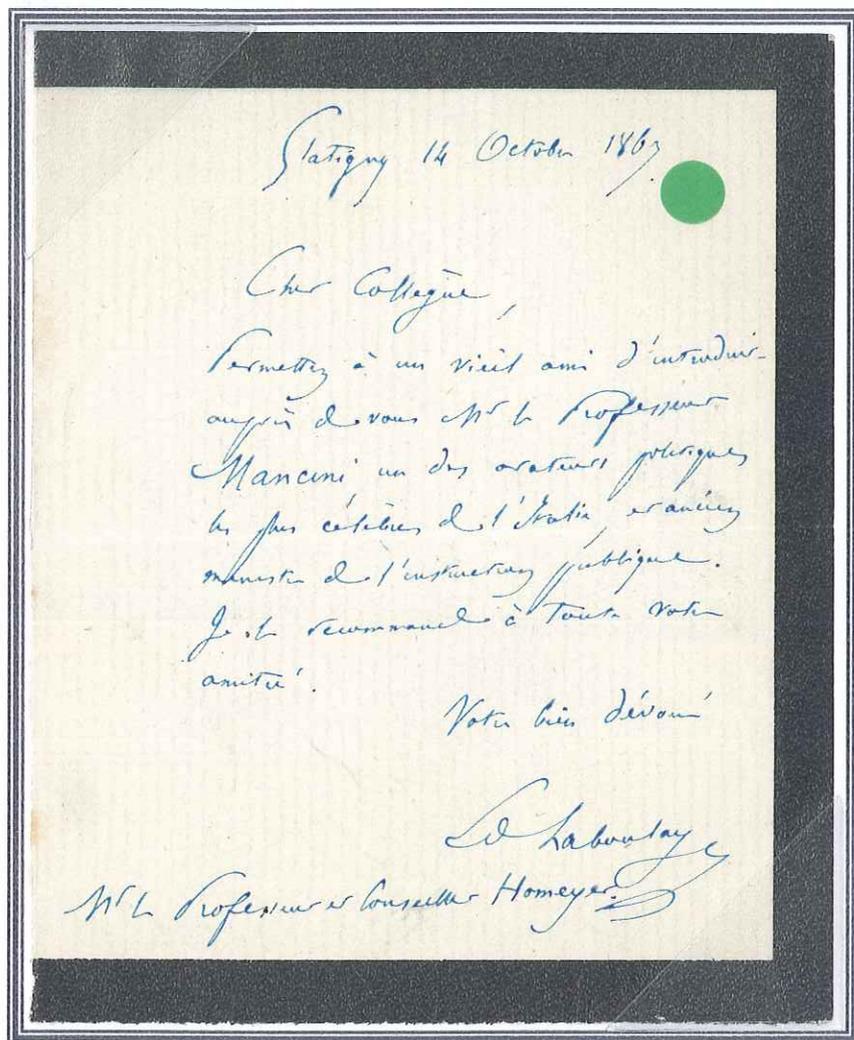
Paris 10th 1849 de Kermarec membre
 de l'Assemblée législative

Hippolyte de Kermarec est un homme politique français né le 25 décembre 1812 à Rennes (Ille-et-Vilaine) et décédé le 17 octobre 1872 à Paris.

Magistrat sous la Monarchie de Juillet, il est député d'Ille-et-Vilaine de 1849 à 1851, siégeant à droite.

De LABOULAYE Edouard Lefebvre :

Édouard René Lefebvre de Laboulaye, communément appelé **Édouard Laboulaye**, né le 18 janvier 1811 à Paris où il est mort le 25 mai 1883, est un juriste et un homme politique français. Il fut député, puis sénateur inamovible de la Troisième République. C'est lui qui insuffla l'idée d'offrir une statue représentant la « Liberté » aux Etats-Unis. Observateur attentif de la vie politique des États-Unis, et admirateur de la constitution de ce pays, il contribua à faire connaître et aimer ces institutions, soit par ses cours extrêmement suivis, soit par ses ouvrages, soit, enfin, en faisant partie de comités d'organisation démocratique. On le voit présider un meeting en faveur des esclaves affranchis d'Amérique, à Paris en janvier 1865⁶.



Pendant la Guerre de Sécession, il fut du côté des États de l'Union notamment en raison de l'action diplomatique du nouveau consul américain à Paris, John Bigelow, qui lui rendit de nombreuses visites à partir d'octobre 1861 à son domicile de la rue Taitbout⁷, et à la fin de cette guerre.

Dès 1875, président du Comité de l'union franco-américaine, il lance une souscription pour l'érection de la statue de la Liberté pour le centième anniversaire du Jour de l'Indépendance.

« Il s'agit de lever en souvenir du glorieux anniversaire, un monument exceptionnel. Au milieu de la rade de New York, sur un îlot qui appartient à l'Union des États, en face de Long Island, où fut versé le premier sang pour l'indépendance, se dresserait une statue colossale, se dessinant sur l'espace, encadrée à l'horizon par les grandes cités américaines de New York, Jersey City et Brooklyn. Au seuil de ce vaste continent plein d'une vie nouvelle, où arrivent tous les navires de l'Univers, elle surgira du sein des flots, elle représentera: *La Liberté éclairant le monde*. La nuit, une auréole lumineuse partant de son front, rayonnera au loin sur la mer immense⁸. »

Mais il ne put voir l'entreprise arriver à son terme : il mourut un an avant l'élévation de la statue de Bartholdi à New York.

De LABOULAYE Edouard Lefebvre :



THE GREAT STATUE OF LIBERTY.
LIBERTY ENLIGHTENING THE WORLD.
THE GIFT OF FRANCE TO THE AMERICAN PEOPLE.

Ed. Laboulaye

Paris 17 mai 1871.

Cher Monsieur Hommes,

Permettez-moi de vous recommander un de mes bons amis
M^r le Docteur Magnan qui, plus heureux que moi,
passa par Berlin et eut le plaisir de vous voir. Je le
recommande à toute votre obligation. C'est un jurisconsulte
distingué qui appartient à l'école française, et j'ai bien plaisir
qu'un de vos charmants élèves le connaisse. Il vous en apprendra
beaucoup sur la triste situation de la France. Veuillez lui
m'adresser de nouvelles nouvelles sur la situation de
votre bon pays, et en particulier sur votre prospérité.

Permettez-moi d'en dire avec un sincère
affectueux

Votre tout dévoué serviteur

Edouard Laboulaye

LFEVBRE de VATIMESNIL Antoine :

Antoine François Henri Lefebvre de Vatimesnil, né à Rouen le 19 décembre 1789, mort à Sainte-Marie-de-Vatimesnil (Eure), le 10 octobre 1860, avocat général à la Cour de Cassation, conseiller d'État et homme politique français plus connu sous le nom de **Vatimesnil**.

Fils de Pierre Henri Lefebvre de Vatimesnil, conseiller au Parlement, puis député de 1820 à 1827, Vatimesnil fit des études de droit et fut reçu avocat en 1810. Il devint par la suite magistrat, pendant le Premier Empire: conseiller auditeur à la cour de Paris en 1812. Pendant la Restauration, il poursuivit sa carrière dans la magistrature il fut nommé successivement: substitut près le tribunal de la Seine en 1815, substitut du procureur général à la cour de Paris en 1817, et premier substitut du procureur général près la cour des pairs le 22 février 1821. Il se fit remarquer dans les procès politiques - dont un contre Pierre-Jean de Béranger - par son talent et par l'ardeur de son zèle royaliste et catholique

Madame,

J'ai fait prier de M. Grignon, directeur
 d'assurer la dernière que vous désirez; il est fort
 bien disposé, & j'ai lui, d'après ce qu'il m'a dit,
 d'espérer que Monsieur votre fils sera nommé
 à la suite de Paris. Je suis venu avec M.
 Grignon de lui écrire pour lui rappeler votre
 intention; c'est ce que je fais aujourd'hui. Je serais
 charmé de contribuer à pousser à Monsieur votre
 fils l'assurances qu'il mérite.

Monsieur votre honneur, avec lequel
 j'ai l'honneur d'être, Madame,

Je suis très-humble & très-obéissant

27 avril 1831

Antoine de Vatimesnil

En 1828, Jean-Baptiste de Martignac fut nommé chef du gouvernement pour mener une politique plus modérée. Vatimesnil fut nommé ministre en tant que représentant de l'aile droite. Le *Journal des débats*, protesta contre sa nomination, et l'accusa « d'être affilié aux congrégations et imbu de leurs doctrines mystérieuses ».

Il fut le premier titulaire du **ministère de l'Instruction publique** qui à cette occasion fut détaché du ministère des Affaires ecclésiastiques. Son action ministérielle entraîna une évolution sensible du système éducatif français. Il mena une politique de réforme inspirée par les doctrinaires en ce qui concerne la formation des instituteurs. Vatimesnil décida de "rompre avec le passé" comme il l'écrivit lui-même aux recteurs et de renouer avec le mouvement de réforme des années 1816-1820.

Son premier acte fut l'abrogation l'ordonnance du 8 avril 1824 qui plaçait les écoles primaires sous l'autorité directe des évêques selon la volonté de l'Abbé Denis Frayssinous alors ministre des affaires religieuses².

Il décida de rétablir l'autorité de l'Université - donc de l'État - sur l'enseignement primaire. Pour ce faire, il promut une politique d'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire et de la formation des instituteurs par le développement des écoles normales.

LEFRANC Victor :

Mon cher Lefranc

J'ai continué à travailler, j'ai écrit,
écrit.

Je j'ai bien correspondu
comme vous, mais j'ai écrit déjà
mais rien sur une œuvre d'art, j'ai
peut-être à m'occuper de
12 jours.

M. de Darnaud pour d'ici; si bien,
M. de Darnaud se veut la parole, il
a soutenu à la décharge, et donne
un démenti formel à la demande
de votre honneur.

Malgré cet honneur pour moi.
Je vous remercie de la lettre de
civilité que me montrait, elle est
bien longue!

Les élections auront lieu le 22
ou 23. donc le 20 jour, commencent
le 2 août. Ah, j'arriverai.
Jusqu'à là, impossible de bouger.
Ce n'est tout ma profession, et
compromette mes clients, j'ai
fait faire excepté cela.

Bonne nuit

Victor Lefranc

Je continue en core

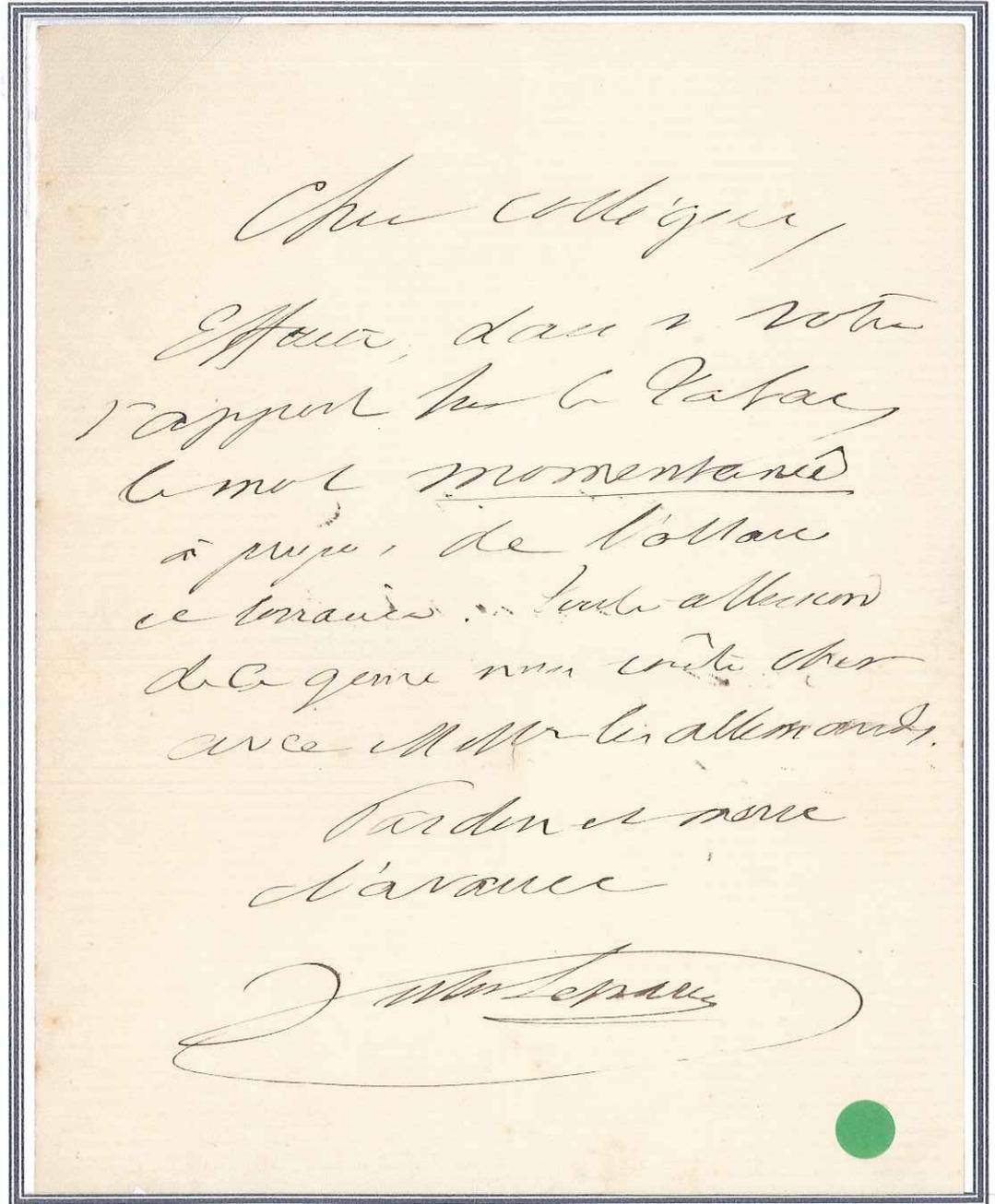
Il prend alors une place notable au barreau de Paris et devient membre du conseil de l'ordre des avocats. Il revient à la vie publique lorsque l'opposition libérale se manifeste contre l'empire. Candidat indépendant au Corps législatif, il échoue en 1863 et en 1869 dans les Landes face au candidat officiel du second Empire¹⁴.

Après la révolution du 4 septembre 1870, Victor Lefranc est nommé membre de la commission provisoire chargée de remplacer le Conseil d'État, mais il en démissionne dès le 27 septembre¹.

LEFRANC Victor :

Bernard Edme Victor Etienne **Lefranc**, né à Garlin (Basses-Pyrénées) le 3 février 1809 et mort à Montsoué (Landes), près de Saint-Sever, le 12 septembre 1883, est un avocat et homme politique français.

Républicain modéré siégeant au centre gauche, opposant à Louis-Philippe puis au Second Empire, il devient sous la Troisième République ministre de l'Agriculture et du commerce, puis ministre de l'Intérieur du gouvernement Thiers.



Après la révolution de février 1848, il est nommé le 2 mars commissaire général du gouvernement provisoire dans les Landes, remplissant le rôle de préfet ; il est remplacé le 1^{er} mai 1848, après son élection comme député⁵.

Victor Lefranc, républicain modéré, est élu le 25 avril 1848 député à l'Assemblée constituante, par le département des Landes, le 1^{er} sur 7. Il soutient la politique du général Cavaignac, et vote selon sa conscience, tantôt à droite, tantôt à gauche. Il vote contre les poursuites contre Louis Blanc, pour l'abolition de la peine de mort, contre le droit au travail¹.

Il est ensuite élu, toujours par les Landes, député à l'Assemblée législative, le 13 mai 1849. Il combat alors assez timidement la politique de Louis-Napoléon Bonaparte, prend plusieurs fois la parole et vote la plupart du temps avec la minorité démocratique. Il prend une place importante dans le parti républicain. Le coup d'État du 2 décembre 1851 interrompt sa vie publique